



Téléphone 027/23 30 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

Qui pense voiture voit  
Bruchez et Matter  
MARTIGNY Tél. 026/2 10 28

**Le n° 60 ct.**

**Points FIS**  
Cinq descendeurs suisses parmi les huit premiers

Voir page 13

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

# De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

La semaine dernière, nous avons vécu l'angoisse, le mot n'est pas trop fort, du chômeur.

Nous allons maintenant essayer de détecter l'origine, les causes de cette angoisse.

Du chômeur, nous passons au chômeur.

Nous sortons de la maison pour pénétrer dans l'économie.

Le chômage est un accident. Ou plutôt, il est deux accidents ! Car les économistes en distinguent, à juste titre, deux types fort différents : le chômage structurel et le chômage conjoncturel.

Analysons-les successivement, aussi brièvement que possible.

de remèdes à court terme devrait normalement entraîner des effets favorables.

Ces remèdes, les mass media en parlent suffisamment pour que chacun en connaisse les grandes composantes.

En tout premier lieu, il faut citer la mise en œuvre de l'assurance-chômage dont les prestations doivent venir se substituer aux revenus défaillants, de manière à jouer un double rôle bénéfique : permettre au chômeur de continuer à vivre sur un pied aussi proche que possible de l'ancien, d'une part, et éviter que le déséquilibre ne s'étende à l'ensemble de l'économie, d'autre part.

J'insiste sur ce double aspect, indivi-

Il est certain que ces mesures sont adaptées aux circonstances. Elles sont même indispensables, si l'on veut éviter, dans l'immédiat, que de nouveaux licenciements ne viennent accroître le nombre des 12 000 chômeurs enregistrés en Suisse aujourd'hui.

Mais il serait faux de croire qu'elles suffiront. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Edgar Bavarel

## Chômage structurel ou chômage conjoncturel ?

Le chômage structurel - appelé parfois chômage technologique - découle d'un défaut de l'organisation même du système économique; d'un défaut, comme son nom l'indique, de la structure de ce système. Il est bien un accident, mais un accident dû à un vice de la machine économique elle-même. Si l'on compare cette machine économique à une voiture automobile, le défaut en cause peut concerner, par exemple, la conception de l'aérodynamisme, le type de transmission ou l'équilibre général du châssis.

Tandis que le chômage conjoncturel résulte, lui, d'un accident de fonctionnement de l'économie. Pour reprendre l'exemple de la voiture, c'est le mauvais réglage d'un carburateur, ou des vis platinées, la qualité de l'essence ou encore l'art du pilote qui sont en jeu.

Dans le premier cas - celui du chômage structurel - c'est la voiture économique elle-même qui est responsable du chômage. C'est l'accident mécanique.

Dans le second - celui du chômage conjoncturel - c'est la manière de s'en servir. C'est l'accident de pilotage.

Le résultat est évidemment le même. Mais les remèdes, eux, seront très différents.

La réalité économique est toujours complexe. Toutefois, un certain nombre d'indices convergents permettent de penser que le chômage qui affecte en ce moment notre pays est du second type. Ce qui signifie que l'application

duel et collectif, car la conscience n'en est de loin pas assez généralisée, alors qu'il joue un rôle fondamental dans un grand nombre de phénomènes économiques, comme nous aurons l'occasion de le voir.

L'autre remède à court terme consiste essentiellement dans les crédits votés par les pouvoirs publics de tous les niveaux - mais surtout du niveau fédéral - en vue de la couverture financière des ouvrages dont l'exécution est simplement avancée, ou décrétee en fonction des nécessités conjoncturelles. Ces millions seront injectés dans l'économie dans l'espoir qu'ils permettront la réanimation de certains secteurs particulièrement déprimés, puis du reste de l'économie, selon un processus inverse de celui qui a donné naissance à la crise.

Par où la fièvre est venue, la fièvre doit repartir !

Or, on sait que la fièvre est venue par les secteurs de la construction, tout spécialement, de l'horlogerie et des textiles, moins sensiblement. La relance directe devra donc se faire, autant que possible, dans ces secteurs. Et la relance indirecte devra suivre, en vertu de l'interdépendance qui caractérise l'ensemble des secteurs d'une économie moderne.

Le sang de la bonne monnaie devrait diffuser dans le corps économique tout entier les effets bénéfiques de cette piqûre revigorante.

Certains thèmes économiques sont trop importants, ou trop complexes pour pouvoir être traités - même dans la conception la plus synthétique et la plus simple (simplicité n'est pas simplisme !) - en une seule fois. C'est le cas du chômage. Il faut bien alors découper le sujet.

C'est ce que nous faisons aujourd'hui pour la première fois en précisant que le deuxième des quatre volets consacrés à ce sujet paraîtra dans le numéro de mardi prochain 18 novembre.

## Les ennuis de Juan Carlos

On ne saurait dire que l'héritier de Franco a une partie facile à jouer. Ce sympathique garçon a tout contre lui ou à peu près, non pas qu'il doive, pour l'heure, subir le poids d'une hostilité hautement affirmée de la part de celui-ci ou de celui-là, mais bien parce que les événements s'enchaînent - semble-t-il - de façon à lui rendre la tâche plus difficile.

Il y a d'abord cette interminable agonie du caudillo qui place Juan Carlos

dernier mais, d'instinct, ils n'aiment pas celui appelé à le remplacer et qui, peut-être, fera perdre au clan les privilèges auxquels il était habitué depuis trente-six ans. Souvenons-nous de l'attitude de la famille De Gaulle à l'égard de Georges Pompidou. Ces amertumes inavouées, ces rancunes feutrées sont humaines à défaut d'être admirables.

Ensuite, on voudra bien reconnaître que ce n'est pas avoir la chance avec soi que de commencer son pré-règne avec le foucade de Hassan II. On voit bien le piège : ou Juan Carlos cède à la mégalomanie du sultan et il sera dénoncé en tant que bradeur du territoire espagnol, ou il accepte toutes les conséquences d'un heurt avec le Maroc et il risque d'atteindre au pouvoir dans le sang. Notons, au passage, qu'une fois encore l'ONU a fait la preuve de son impuissance en se révélant incapable de contrecarrer les desseins belliqueux du souverain marocain. Ce dernier a recours à une très vieille ruse et qui a toujours réussi : quand les affaires vont mal, lorsque le peuple

### CHRONIQUE INTERNATIONALE par Charles Exbrayat

en position d'un héritier qui aurait toutes les charges de l'héritage sans avoir droit à aucun de ses bénéfices. Son autorité même, bien qu'officiellement reconnue, ne saurait exister vraiment tant que Franco est vivant et il n'est pas douteux que la famille du mourant regarde d'un mauvais œil la personne du successeur. Sans doute, les proches du caudillo ne nourrissent-ils aucune illusion sur les chances de survie de ce

Suite page 26

## Angola: indépendance dans le sang

### A qui la faute ?

Par la grâce des incapables au pouvoir depuis une année et demie au Portugal, l'Angola se lance aujourd'hui sur les rails de l'indépendance. On sait dans quelles conditions. Inutile de s'attarder sur ce sombre tableau dégoulinant de sang. Notre correspondant à Londres, Pierre Hofstetter, a donné hier, dans ces colonnes, des chiffres qui font frémir : vingt mille morts, deux cent soixante mille réfugiés, ruines, dévastation économique.

Et ce n'est qu'un début ! Ce bain de sang va continuer à être alimenté par les combats et massacres qui ne peuvent que prendre fin par la victoire complète d'un clan sur les deux autres. Or, ni les « marxistes » du MPLA, ni les « zairistes » du FNLA, ni les « nationalistes » de l'UNITA ne sont en mesure de prendre rapidement un avantage déterminant. L'Angola est donc promis au pire. Et ce ne sont pas ses grandes richesses qui vont sortir le pays du cauchemar sanglant.

N'est-il pas alors légitime de s'interroger sur le pourquoi d'une telle situation, d'en rechercher les principaux responsables ? La gauche, qui aime tant habituellement à se sentir « concernée » par tous les maux du monde, et plus particulièrement du tiers monde, va-t-elle avoir l'honnêteté de pointer son index accusateur sur qui de droit ?

Une telle éventualité est hélas peu probable, car c'est elle-même que la gauche devrait désigner du doigt ! Car c'est elle la véritable responsable du désastre angolais. Refusant de voir la réalité en face, les « révolutionnaires » portugais ont sacrifié dans l'allégresse à l'idéologie qui condamnait la colonisation. Il fallait s'en aller vite, à n'importe quel prix, au mépris de tous les précédents historiques. Qu'importe ! (Ce seraient d'ailleurs les Africains qui auraient à payer l'essentiel de la facture.) A gauche, on ne recule devant aucun sacrifice... Une décolonisation catastrophique est toujours préférable à une colonisation réussie. Le tour est joué. Les libérateurs portugais pouvaient se pavaner, éclater d'autosatisfaction, congratuler par leurs petits camarades du monde entier.

- La preuve, allait-elle jusqu'à dire, confrontée sur le petit écran à un journaliste américain sceptique, que le Portugal est une vraie démocratie, C'EST QUE COMMUNISTES ET SOCIALISTES SONT D'ACCORD SUR UN PROGRAMME DE DÉCOLONISATION...

La crasse stupidité idéologique servait ainsi même de caution à des sentiments démocratiques assez peu convaincants. Mais pour défendre le dogme, la gauche ne recule devant aucun sophisme. Et surtout, elle ne perd jamais la face. Jamais elle n'admettra ses responsabilités dans le drame angolais. Les coupables, ce seront toujours les autres : les grandes puissances en général, les USA et la CIA en particulier ; les colons qui auront saboté les efforts de paix, les colons encore qui n'auront pas su supprimer les haines tribales, les colons toujours, parce que s'il n'y avait pas eu de colonisation, il n'y aurait pas eu besoin de décoloniser, etc.

Et, bien sûr, lorsque l'horreur sera à son comble, lorsque la famine tuera beaucoup plus que les armes, la gauche descendra dans la rue pour manifester sa solidarité avec les Angolais et le tiers monde opprimés par les pays riches et vous reprochera votre égoïsme de petit bourgeois. Et, sait-on jamais, son ton sera si passionné, si convaincu, qu'il vous donnera peut-être mauvaise conscience...

Il fallait notamment entendre dame Joëlle Kunz, thuriféraire de la révolution, correspondante de la Radio romande au Portugal, encenser ses héros décolonisateurs.

Jean-Marie Reber

Voir nos informations page 28

## Savièse n'a pas capona...



Il y aura cinq cents ans le 13 novembre prochain, les Saviésans, avec un rare acharnement, défendaient leur territoire et villages. Aujourd'hui encore - heureusement plus pacifiquement - ils sauvegardent leur patrimoine. La commune est connue loin à la ronde : c'est le renom d'hospitalité et de gentillesse d'une population qui ne rechigne pas devant le travail. Sa devise : « Pas capona » (ne pas abandonner) a conservé toute sa signification. Photo NF

## OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DU GRAND CONSEIL

### Autoroute: vive mise au point de M. Franz Steiner

La messe du Saint-Esprit ouvre, traditionnellement, les deux sessions ordinaires du Grand Conseil, en printemps et en automne. Lundi matin, les députés n'étaient que 42 sur 130 à assister à cet office, à la cathédrale. De retour au Casino, M. Clovis Riand, président, ne se gêna pas de constater que cette participation de 32,3% était nettement insuffisante. Il se félicita par contre, dans son tour d'horizon, du 66% de participation aux urnes des récentes élections fédérales qui ont promu au rang de conseillers nationaux - nouveaux - trois députés, MM. de Chastonay, Biderbost et Dupont. Avec M. Genoud, conseiller d'Etat, et M. Odilo Guntern, député, brillamment élus au Conseil des Etats, on trouve aujourd'hui dans cette salle du Grand Conseil cinq députés

valaisans sur neuf aux Chambres fédérales. C'est de très bon augure pour les relations entre Berne et le Législatif valaisan.

M. Riand a félicité les élus, remercié les anciens ne s'étant plus présentés et consolé les battus en termes empreints de philosophie. Il a également rendu hommage à la mémoire de l'ancien député, M. Gaspard Stockalper de la Tour, une figure légendaire ; constaté avec satisfaction un bon résultat des vendanges 1975 et dit du budget 1976 de l'Etat du Valais qu'il était « réaliste », dosant avec mesure les consignés habituelles et les postes affectés à la relance économique.

Gérald Rudaz

Suite page 3

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

PLACE AUX... AÎNÉS

Nous sommes 47 000 dans notre bonne ville à avoir passé le cap des 60 ans, 75% a même atteint l'âge de l'AVS, tant femmes qu'hommes. On s'occupe beaucoup et avec un réel dévouement de nous; surtout lorsqu'il s'agit de personnes seules des deux sexes.

Le professeur a vu venir à lui toute une pléiade de ses anciens collaborateurs et amis; tant et si bien qu'une première série de cours d'une durée de deux mois environ permettra, sans aucune obligation, à tous ceux qui souhaitent s'instruire...

C'est à Toulouse, en 1973, qu'une première institution de ce genre a été lancée. Le succès fut immédiat. Il en sera de même dans notre cité. Le programme est infiniment riche en disciplines diverses, avec séminaires, table ronde, visites pour que chacun y trouve la science de son choix.

Qui paye la casse?

Ainsi la mini-émeute à laquelle les exécutions en Espagne ont servi de prétexte, coûtera quelque 180 000 francs aux contribuables! Un officier de police, quatre sous-officiers, sept appointés et gendarmes blessés subissent une incapacité de travail de dix jours à six mois.

dommages matériels et réparations sont devisés à 35 000 francs. Et ainsi de suite. Qui payera la casse? Ceux qui l'ont causée. Encore faudra-t-il les connaître et savoir s'ils sont solvables?

Il fallait y penser!

Il y a des séquelles aux récentes élections fédérales! On va donc envoyer à Berne pour y siéger dans l'un ou l'autre Conseil, quatre conseillers d'Etat, MM. Fontanet, Duboule, Donzé, Chavanne. Or, il y a à peine un an, après des années d'hésitation et quatre refus successifs, le corps électoral a accepté, le 8 décembre, une loi sur les incompatibilités professionnelles pour l'Exécutif de la ville et celui du canton.

La loi entre en vigueur dans deux ans. Qui seront les deux éliminés? Les plus anciens au pouvoir cantonal MM. Chavanne et Duboule? Ce n'est qu'une supposition. Toujours est-il qu'on aurait pu, au sein des partis de ces messieurs, songer à tout cela et désigner des hommes d'expérience (nous n'en manquons pas) qui auraient pu siéger durant la législature fédérale entière.

Une bouffée d'air frais!

Labiche? Vous pensez aussitôt: auteur charmant mais désuet, vaudevilliste sans nudité, caricaturiste sans moralité, il a fait rire trois générations sous le Second Empire et la Troisième République. De là, à amuser les jeunes qui fument du hachisch et fréquentent les camps de nudistes, il y a un pas. Eh bien! ce pas, le même Labiche l'a allègrement réussi avec une comédie en cinq actes La chasse aux corbeaux, qui tout le monde ingorait.

Il est vrai que grâce à Martine Paschoud, metteuse en scène, à la charmante et gaie musique de Guy Bovet, aux décors si simples et si évocatifs, aux masques, aux costumes et à tout le reste, la pièce a enchanté les spectateurs qui ne s'attendaient pas à pareille spirituelle fantaisie, de très bon goût et surtout adroitement jouée par une troupe bien homogène, qu'entraînaient Denis, excellent chanteur, Aufair, Godel, Nicati et de nombreux camarades, comédiens impeccables.

Superbe cadeau de Noël

C'est un émerveillement! Jamais à Genève un spectacle de ballet occupant toute la soirée n'avait été présenté avec autant de talent, de charme, d'élégance et de distinction. On connaît la touchante histoire de Cendrillon. C'est dans une chorégraphie de l'Anglais Ben Stevenson, du London Festival Ballet que ce conte de Perrault, mis en musique par Prokofiev nous était présenté.

Le corps de ballet du Grand-Théâtre dans une forme exceptionnelle, s'est mis en vedette, faisant le plus grand honneur à son maître Patricia Neary que l'illustre Balanchine était venu conseiller, spécialement pour ces représentations. Janie Parker fut une émouvante et virtuose Cendrillon. Mais toute la troupe se hissa à son niveau.

Pour votre publicité 027 21 21 11

Les causes du déficit alarmant des CFF

BERNE. - Sur la base du rapport et des propositions du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, le Conseil fédéral a approuvé, dans un message à l'assemblée fédérale publié lundi matin, le budget des CFF pour 1976. Le compte de construction s'élève à 980 millions de francs dont 861,5 à la charge du compte des immobilisations et des amortissements et 118,5 à celle du compte d'exploitation.

Le compte des constructions correspond à peu près à celui de 1975. Les 90% des dépenses concernent les renouvellements rendus nécessaires par le vieillissement des installations, ainsi que la construction d'ouvrages et de commandes en voie d'exécution. Le compte d'exploitation, lui, est pour la première fois déficitaire. En ce qui concerne les marchandises, par rapport à 1974, on s'attend à un recul de 20 à 25% pour le trafic interne et de 12 à 20% pour le trafic de transit, soit une perte de recettes de 112 millions.

Dans ses considérations, le Conseil fédéral relève les causes du déficit alarmant des CFF: évolution de la conjoncture à laquelle les CFF, par manque de souplesse, ont de la peine à s'adapter, structure défavorable du capital de l'entreprise, part élevée des frais de personnel, particularités de l'appareil des

transports dans son ensemble. Les CFF sont pourtant une entreprise bien gérée. Mais on ne peut pas les juger comme n'importe quelle entreprise privée. Ils représentent un élément de l'équipement collectif et doivent être exploités de manière à ce que l'obligation de prêter des services de caractère social soit remplie.

L'équipement ferroviaire assure la desserte du pays et est donc indirectement utile même à ceux qui n'y recourent que rarement. Dans ces conditions, il est impossible de suivre une politique des prix recouvrant les frais, de même qu'on ne peut faire subsister le seul équipement rentable pour l'entreprise. Cette situation n'est d'ailleurs pas propre à la Suisse. Tous les pays industrialisés souffrent plus ou moins des charges de plus en plus lourdes qu'impose l'appareil des transports.

Quant aux mesures d'assainissement que l'on pourrait prendre, notamment dans le budget de construction, le Conseil fédéral estime qu'en raison de la situation sur le marché de l'emploi, il importe tout spécialement que les collectivités publiques évitent de limiter radicalement leurs investissements puisque ceux-ci fléchissent déjà fortement dans le secteur privé. Sans oublier qu'il n'y a guère longtemps encore la capacité des CFF souffrait de l'existence d'importants goulets d'étranglement. Pour le Gouvernement, la politique actuelle des CFF en matière d'infrastructure se justifie donc également sous cet angle.

LE CORBEAU DE KÖLLIKEN: CE N'ÉTAIT PAS LA RAGE

KÖLLIKEN (AG). - Selon le vétérinaire cantonal d'Argovie, M. Hans Pfister, le corbeau qui avait attaqué et légèrement blessé une femme près de Kölliken (AG), n'était pas atteint de la rage. Il s'agissait d'un animal apprivoisé qui s'était égaré et qui, très vraisemblablement cherchait de la nourriture.

«Cosmique» et non «comique»

Une malheureuse erreur technique a présenté, dans notre édition de samedi, la musique de Klaus Schulze comme étant... comique!

Un regrettable saut avait, en effet, transformé, dans le titre, «Kosmische Musik» en «Komische Musik». Ce qui est, bien sûr, très loin du style cosmique de Schulze qui jouera à la salle des Fêtes de Carouge (GE) demain à 20 h. 30.

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...



Deux syndic vaudois démissionnent

LAUSANNE. - Deux syndic de chefs-lieux de districts vaudois ont annoncé leur démission pour la fin de l'année 1975: MM. Robert Mermoud, syndic de Grandson, et Charles Henny, syndic de Rolle, qui étaient tous deux en fonction depuis 1961.

Né en 1910, M. Robert Mermoud, notaire, a été aussi député au Grand Conseil vaudois de 1961 à 1974 et l'a présidé en 1972. Quant à M. Charles Henny, né en 1916, agent de banque, il est d'autre part substitut du préfet du district de Rolle depuis 1974. Tous deux se rattachent au parti radical.

Notre concours «la chasse au mot»

Comment jouer?

- 1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
2. Les mots peuvent se former:
- horizontalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.
- verticalement: de bas en haut ou de haut en bas.

- diagonalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.
3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Grille N° 99

ANIMAL EN HUIT LETTRES

- ARQUEE EMBOLIE
ARMEE ENDURE
ACERE MERCERIE
BOULETTE MATURE
BOULEAU MENTON
BOULEVERSANT MERCURIEL
BOUTEILLE MANUCURE
BATIRONN MACHINE
BRIQUER MELEE
CERNE ORMAIE
CEDE ORGE
CHEMIN
DEPARTEMENT PETITIONS
DOULEUR PIETE
DESTINE
DORMIR ROUTIER
DENATURE RAILLE
DEMISE RALENTIR
DEPRECIER RESTE
DRAPER
DEPIT TENDON
ENNUI TERRASSE
ETRIPE TRACTION

Réponse de la grille N° 98: CABILAUD. Nous avons reçu 85 réponses exactes. Dernier délai: vendredi 14 novembre.

POISSON EN 9 LETTRES

Grid of letters for word search: D N O I T C A R T E T B L C D, E E N I H C A M E N T O N E E, R T P E T I T I O N S U S D P, U E M A E A R R O U T I E R, D I D O R M I R R D I E P A E, N P R A R T E E N N U I I R C, E G U O A E E L E E R L A L I, E D E B S T E M E T L L E E E, E U E I S R R E E E E E R I R, U A M E E U N D E N A T U R E, M E R C E R I E T R T E T U P, D L A L E B R I Q U E R A C A, I U U C U E R U C U N A M R R, B O U L E V E R S A N T C E D, D B O U L E T T E I L O B M E



Le colonel Rémy raconte une épopée de LA RÉSISTANCE

EN FRANCE, EN BELGIQUE ET AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. Arrestations, déportations, la Gestapo, cinq années dramatiques, cinq années de lutte sourde revivent sous la plume du colonel Rémy, fondateur d'un réseau important de l'extraordinaire mouvement de la Résistance.

alpha Editions KISTER S.A. Genève - 33, quai Wilson Tél. 022/31.50.00





Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, tél. 55 14 04.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures...

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11. Pharmacie de service. - Pharmacie Magnin, tél. 22 15 79, dès fermeture 22 67 16.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.



AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3° étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures...

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96. Dimanche de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 à 19 h.
Médicin de service: N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures...



Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Monthey

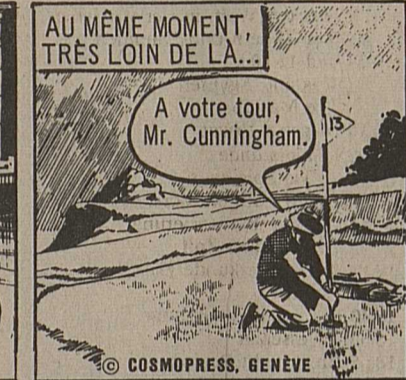
Pharmacie de service. - Schwab et Contat, tél. 4 15 44.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.



Dr CLAUDETTE

L'agence «UNA» enquête



AUJOURD'HUI madame

UN MENU

- Anchois, beurre
Rognons de porc sautés
Nouilles au beurre
Fontainebleau
Abricots

L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle. (Saint-Exupéry)

LE PLAT DU JOUR

Rognons de porc sautés
Otez la pellicule des rognons, fendez-les en deux, ôtez les petits nerfs, tous les déchets. Faites sauter deux minutes de chaque côté dans 30 g de beurre, salez, poivrez, égouttez.

DIÉTÉTIQUE

A savoir

Les figues sont laxatives et dépuratives; les fraises sont reminéralisantes; les framboises agissent contre les intoxications et les éruptions cutanées; le genévrier contient du camphre naturel.

La laitue a des propriétés calmantes, comparables à celles de l'opium mais sans en présenter les dangers.

VOTRE MAISON

Conseils pratiques pour entretenir: Les cotons matelassés: il faut éviter de les mouiller car ils deviendraient plats et perdraient leur bel aspect.

Les satins et satinettes: la couleur de ce genre de tissu n'est pas toujours solide. De plus, il se détache mal car il risque de se délustrer.

La peluche: la peluche se nettoie à la peau de chamois humide. S'il y a des taches, vous pouvez les enlever à l'éther ou à l'un des détachants du commerce.

Le velours: s'il s'agit de velours de soie ou de coton, nettoyez avec du son tiède. Si votre tissu est froissé, défroissez-le à la vapeur d'eau.

Si l'entretien de velours de nylon, il n'y a aucun problème car il vous suffira de laver à l'eau savonneuse.

La mousseline: elle s'entretient très facilement, qu'elle soit de coton ou de nylon. Lavez-la à l'eau tiède avec du savon blanc et une cuiller de vinaigre d'alcool blanc.

Les paillassons: quels qu'ils soient, ils se lavent à l'eau claire en évitant de mouiller le dessous. Vous empêcherez vos tissus de déteindre: en les laissant tremper une nuit entière dans du lait cru.

Quelle eau choisir? Il est possible de classer les eaux en cinq catégories:

- l'eau du robinet,
- l'eau adoucie,
- les eaux minérales,
- les eaux de source,
- les eaux de table.

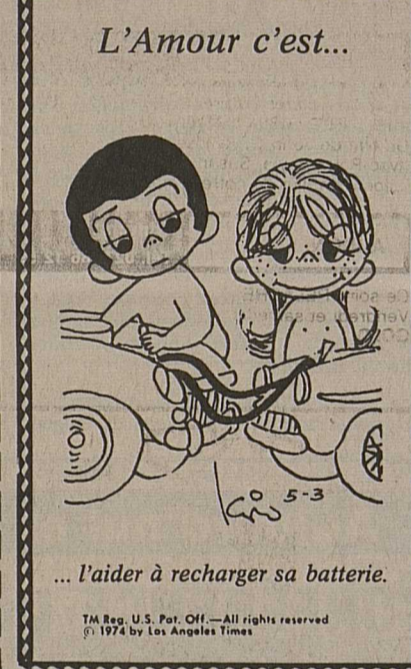
Les eaux minérales, de source et de table se trouvent en vente dans le commerce.

ENTRE NOUS

Tu demandes pourquoi je reste sans rien dire... C'est que voici le grand moment, l'heure des yeux et du sourire, le soir... et que ce soir je t'aime... infiniment! (Paul Géraldy - Toi et Moi).

NOUVEAUTÉS DE LA MODE

Des jeans en velours côtelé, étroits dans le bas (20 cm). Des gilets de berger en mouton. Portés sur les jeans étroits, d'épais bas de danseuse en acrylique et polyamide.



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: hésitante. Dans un volume de transactions étroit, la bourse a peu évolué que ce soit dans un sens comme dans l'autre.
FRANCFORT: bien orientée. Sous la conduite des titres de premier rang un bon nombre de compartiments se sont raffermis.

par contre les néerlandaises internationales sont restées soutenues. BRUXELLES: fermée. MILAN: se replie. Après une ouverture ferme, le marché a fluctué d'une manière hésitante dans un volume d'échanges animé.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns for Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, Swissair port, etc.

Bourse de New York

Table with columns for American Cyanam., American Tel & Tel, American Tobacco, Anaconda, etc.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns: Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés.

La tendance s'est montrée relativement soutenue à la bourse de Zurich pour cette première séance de bourse de la semaine et le nombre de cours en hausse par rapport à vendredi est plus important que celui des titres inchangés ou en baisse.

Bourses européennes

Table with columns: Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, etc.

Fonds de placement (hors cote)

Table with columns: America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipars 1, etc.

CHANGE - BILLETS

Table with columns: France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada.

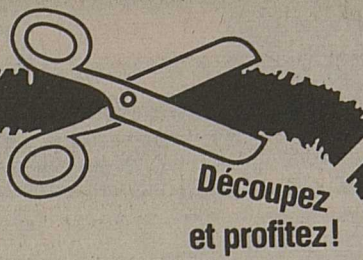
PRIX DE L'OR

Table with columns: Lingot, Plaquette (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.



# Prix MIGROS



Achetez aussi vos  
**cadeaux**  
à bon compte!



## Chemise d'hommes «M-Telstar»

Coton renforcé de polyamide. Résiste à la cuisson, repassage superflu, avec apprêt SR repoussant la saleté. Légèrement cintrée. En blanc et teintes mode. Diverses grandeurs.

# 19.-

au lieu de 23.-

# MIGROS

Comme particulier vous recevez de suite un

**X Prêt** sans caution vite et efficace

### Banque Procrédit

1701 Fribourg  
rue de la Banque 1  
Tél. 037-81.11.31  
et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom  
Prénom  
Rue  
Localité

Je cherche pour un client étranger

### appartement chalet

Dans une région de sport d'hiver, pas d'agences immobilières. Faire offres écrites détaillées sous ch. P 36-303007, à Publicitas, 1950 Sion

A louer à l'avenue de la Gare à Sion (bâtiment Publicitas)

### local de 43 m2 avec vitrine

Convient pour magasin ou bureau

Pour renseignements, tél. 027/22 52 86 (heures des repas) 36-2818

A louer à Chippis

dans quartier tranquille

### appartement 3 1/2 pièces

tout confort avec cave, galetas et garage

Libre dès décembre 1975

Tél. 027/31 13 38

A louer à Sion Rue de Lausanne

### studio

date d'entrée 1<sup>er</sup> janvier 1976 ou à convenir

Pour traiter s'adresser au : tél. 027/22 34 64 36-207

## Quinzaine de la Pipe



**Du 10 au 25 novembre 1975, dans les magasins**

### à Sion

- Avenue de la Gare
- Rue de Lausanne
- Grand-Pont
- Kiosque de la Poste
- Kiosque Piazza

### à Crans-Montana

- Tabac-librairie Grand-Place
- Kiosque de l'Aminona

### Centre commercial Magro

- A Uvrier-Sion
- A Roche-Aigle



Dépositaire exclusif des pipes Morel fabrication main, de Fr. 20.- à 500.-

Dans le but de développer le noble art de la pipe, chaque acheteur d'un article touchant à la pipe recevra dans les magasins Revaz un billet de loterie gratis lui permettant de participer au tirage comprenant de nombreux prix dont : 1er prix, une pipe Morel « fleur » flammée, valeur Fr. 250.-.

**JOUEZ GAGNANT** avec les cartes de loto de

**IMPRIMERIE GESSLER**  
LIVRAISON PARTOUT  
SION - TEL. 027/23 19 05

### Caprice fourrure Sion

Hôtel Richelleu

- Lynx
- Renard
- Vison
- Marmottes
- Daim
- Cuir
- Croco



# LA CHASSE AUX TRÉSORS 3 MILLIONS DE MEUBLES

ARMAND GOY - MARTIGNY - MOBILIERS D'ART - HAUTE DÉCORATION

Grandes expositions permanentes - Avenue de la Gare 46 - En supplément, 4000 m2 de dépôts et ateliers ouverts au public

### Service ensemble

Dans nos propres ateliers d'ébénisterie et de décoration, 40 spécialistes qualifiés et expérimentés sont à votre disposition. Devis et projets sur demande, pour installations partielles ou complètes. Meubles sur mesure, parois et lambris, bibliothèques à l'ancienne et de tous styles, restauration de sièges et de mobilier. Décoration, rideaux, cantonnières, voilages, tentures murales.

Livraisons et installations dans toute la Suisse, service après vente, garanties. Malgré tous les avantages d'une entreprise vraiment artisanale, et les importants rabais, la qualité et la bienfaisance restent exemplaires. Tous les articles présentés sont confectionnés et restaurés dans nos ateliers, ou rigoureusement sélectionnés parmi les meilleurs modèles de la production suisse ou européenne.

Magasins et expositions, 200 m gare CFF, Martigny - Ouvert tous les jours jusqu'à 19 h. 30, les samedis 17 heures - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Armand Goy, le spécialiste incontesté des beaux intérieurs, crée, confectionne, réalise dans toute la Suisse, mieux et moins cher

## Rabais 10 à 50 %

Mobiliers complets, salles à manger, salons, chambres à coucher, lits, literies, sièges, fauteuils, chaises, tables guéridons, commodes, armoires, bibliothèques de style, rustiques, traditionnelles ou modernes, meubles anciens restaurés, petits meubles en bois de rose. Tapis noués main ou machine, gobelins, porcelaines de Chine, étains, tableaux, curiosités.

**IMPORTANT LOT** de mobiliers et meubles de reprise, chambre à coucher, salle à manger, salons, tables, chaises, buffets, lits, literies, vendus à vil prix.

A propos d'une différence de prix...

# Virginie - une façon agréable de payer moins de taxes...

Comme Virginie contient pour une large part des tabacs cultivés en Suisse, elle est moins imposée que la grande majorité des autres marques.



Dès sa plantation, le tabac suisse fait l'objet de soins attentifs

C'est pourquoi Virginie est l'une de ces rares cigarettes qui ne coûtent que Fr. 1.40 le paquet.

Ce sont d'ailleurs les tabacs de notre pays qui donnent à Virginie son goût typique et en font une cigarette si naturelle.



Avec ou sans filtre

V 1175

A vendre

### robe de mariée

Taille 38

Tél. 027/22 54 24

36-31321

A louer, Promenade du Rhône

### magnifique 2 1/2 pièces

6 chaînes TV Tranquillité

Zone de verdure

Libre 15 novembre

Fr. 350.- + charges

Tél. 027/22 04 45

A vendre près d'Ovronnaz

### une parcelle à bâtir

équipée, avec autorisation de construire bien située. Urgent. Fr. 30 000.-  
une parcelle à bâtir de 900 m2 à Fr. 100.- le mètre carré

Tél. 027/22 04 45

### Audi 80 Luxe

13 000 km. 4 portes, état de neuf  
Fr. 11 500.-

Jean Rey Automobiles  
63, av. de France,  
Tél. 027/22 36 17  
1950 Sion 36-5609

A vendre

### Alfa 1300 GT

parfait état et

### Yamaha 250

Monoplace amortisseurs Köni

Mod. 74. 7000 km

Tél. 027/86 11 92

36-303005

### Souci de personnel ?



Vite une annonce dans le «NF»

### Herboristerie

(Gardez précieusement cette annonce)

Les plantes médicinales sont des médicaments naturels et bienfaisants



Vous pouvez obtenir chez nous les mélanges de tisanes spéciaux suivants :

- Amalgamante Contre l'anémie
- Angine
- Artériosclérose
- Arthrose
- Contre l'asthme
- Bronchites
- Cholestérol
- Circulation du sang
- Constipation
- Pour le cœur
- Dépurative
- Digestion
- Diarrhée
- Diabète
- Pour dormir
- Éliminer l'eau
- Estomac
- Faiblesse de vessie
- Foie et bile
- Fortifiante
- Frigidité
- Frileux
- Hémorroïdes
- Impuissance
- La goutte
- Lumbago
- Maladie de la peau
- Ménopause
- Pour les nerfs
- Ongles et cheveux
- Pertes blanches
- Pré-ménopause
- Pression du sang
- Prostate
- Règles douloureuses
- Reins et vessie
- Rhumatisme
- Rhume des foies
- Sclatque
- Sinuaite
- Transpiration
- Contre l'urée
- Varices
- Vésicule

... et en plus, sur demande, d'autres mélanges de tisanes élaborés d'après la méthode de M. H. Spring, herboriste de renommée mondiale.

HERBORISTERIE DROGUERIE PRINCIPALE R. Spring Pérolles 18a 1700 FRIBOURG Tél. 037/22 11 10 ou 037/22 71 43 Expéditions rapides dans toute la Suisse. 17-453

### AIGLE

Grande salle de l'Aiglon

Mercredi 12 novembre 1975

à 20 h. 30

### LA DRAMATIQUE

donne une dernière représentation de

### L'idiote

pièce en 3 actes de Marcel Achard  
Mise en scène de Guy Loran

Ouverture des portes : 20 heures  
Location à la Société romande d'électricité, Aigle, tél. 025/2 31 13 après-midi, de 14 h. à 18 h. 30  
Prix des places : Fr. 8.- et Fr. 10.-

### Fiancés

Pour votre mariage

Boutonnière œillets -.-.80

Boutonnière rose 1.-

Bouquet de mariée dès Fr. 40.-

Décorations en tous genres (devis sans engagement)

chez « Anny Fleurs »



Avenue de la Gare, Sion - Tél. 027/22 25 32





## JET-BAG

la sacoche tout-usage à prix sensationnel

Profitez de cette offre!

- \* Achetez une chemise Prospero à Fr. 49.80 ou à Fr. 55.-.
- \* Versez Fr. 24.80 et vous recevrez une solide sacoche tout-usage d'une valeur de Fr. 50.- environ.

Les cartes de commande sont à votre disposition dans le commerce de la branche.

seulement **24.80**

Voici l'étiquette que nous imprimons en relief gratuitement au nom du propriétaire. Les sacoches tout-usage Jet-Bag sont les seules à porter cette marque personnelle!

MARTIN MUSTER  
ROSENBUCHSTR. 50  
3642 EBENAKAPPEL

**Kauf**  
Business Mail  
Collection

### Jet-Bag et Prospero-le cadeau combiné idéal!

Vous trouverez dans les commerces de la branche ci-dessous les chemises Prospero et le dépliant Jet-Bag avec carte de commande:

**Martigny** : P.-M. Giroud, Chemiserie • **Monthey** : Vêtements Frey SA • Vêtements ESCO SA • **Sierre** : E. Tonossi, Confection • **Sion** : Vêtements ESCO SA • Géroutet Frères, Chemiserie • **MOIX pour MOI** •

# PRIX INATTENDU 299.-

ROSSIGNOL, ski fibre de verre, carres supérieures alu, semelle P-TEX, - en 180-200 cm avec talonnière SALOMON et butée S-505, approuvées BPA 299.- - en 130-175 cm avec SU-MATIC TWEN, approuvée BPA à partir de 259.-

# 149.-

LANGE EASY, chaussure de ski à 5 boucles, coquille PU, chausson intérieur, Gr. 38-45

### Machines Compact Black & Decker

Qualité qui convainc - au juste prix

Machines de bricoleur avec moteur puissant incorporé

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <p><b>Scie sauteuse DN 35</b><br/>moteur 330 W, prof. de coupe bois 40 mm</p> <p>au lieu de 119.- seulement <b>99.-</b></p> | <p><b>Scie circulaire DN 55</b><br/>moteur 450 W, prof. de coupe bois 35 mm</p> <p>au lieu de 129.- seulement <b>119.-</b></p> | <p><b>Ponceuse-vibreuse DN 46</b><br/>vitesse de ponçage élevée: 16 000 t/min</p> <p>Nouveau</p> <p>au lieu de 119.- seulement <b>99.-</b></p> | <p><b>Défonçeuse DN 65</b><br/>30 000 t/min pour un travail précis, moteur 350 W</p> <p>au lieu de 139.- seulement <b>119.-</b></p> |
|---|--|--|---|

**J. Niklaus-Stalder** Grand-Pont, SION  
Tél. 027/22 17 69

Garages préfabriqués dès Fr. 1980.- Pavillons de jardin dès Fr. 995.- Portes basculantes dès Fr. 298.- Portes anti-feu Fr. 238.- Portes universelles Fr. 198.- Portes d'entrée Fr. 248.- Gouttières compl. Plaques pour toitures, façades et revêtements. Étagères. Bacs à fleurs. Du stock, monté ou non monté. Prix dérisoires! Tél. 021/37 37 12 tout de suite

Première qualité

**jeunes poulettes**

Scherer Römerswil

Commandes: R. Wind 1341 Les Bloux/VD Tél. 021/85 66 28

### Chaque prix: une performance!

**PLACETTE**

Monthey ☀ P  
Sion  
Sierre ☀ P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

A La Placette, Monthey, Sierre : essence Manor super -88

---

**Abris**

Grand choix - 25 000 constructions livrées! Renseignez-vous - visitez notre exposition!

● Vous déterminez le prix ●  
Demandez de suite par tél. nos prospectus!  
Uninorm SA 1018 Lausanne 021/37 37 12

**uninorm**

A vendre

**Fiat 1100**

expertise Fr. 1800.-

Tél. 025/4 46 73  
dès 19 heures  
36-31479

**Occasion**

A vendre à l'état de neuf, une citerne à mazout 9000 l., prismatique, long. 3000 mm, larg. 2000 mm, haut. 1500 mm. Prix très intéressant

S'adresser à: J.-P. Lauffer SA, Montreux, tél. 021/61 36 78

**Erika Werner**  
chirurgienne

par **Heinz G. Kosalik**

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

141

Cependant Helga Herwarth n'était jamais venue à l'hôpital. Seul le trajet le plus court et invisible, - c'est-à-dire via la cave et le monte-charge jusqu'à la salle d'opération - et retour - était le véritable, et Helga ne pouvait le suivre qu'avec une aide étrangère.

C'était d'une logique si convaincante que cela seul devrait justifier la demande de révision.

Il remit son plan en poche et arrêta une religieuse qui courait, portant un plateau d'ampoules.

- Où pourrais-je voir la Mère Supérieure, ma Sœur ?

- Au rez-de-chaussée, chambre 19, mais je ne crois pas...

Plattner n'écoula pas la suite, descendit l'escalier en courant, chercha au rez-de-chaussée, la chambre 19, et frappa à la porte. Sans attendre la réponse, il entra et vit la Supérieure assise à son bureau. Elle était en train de téléphoner.

Toute surprise, elle toisa le jeune homme, derrière ses grosses lunettes.

- Maître Plattner, avocat, se présenta Plattner.

Ses paroles eurent un effet surprenant : la Supérieure dit au téléphone : « Merci. Un hasard rend mon appel inutile. Merci beaucoup. Elle raccrocha. Etes-vous vraiment un avocat ? » lui dit-elle d'un ton sévère.

Plattner fit un signe de tête affirmatif :

- Oui, bien sûr. Mon cabinet est au 12, Langenstrasse, et je suis inscrit au tribunal de première instance. Puis-je vous demander, ma Mère...

- J'ai besoin de vous, Maître. La silhouette à la grande coiffe noire se leva derrière le bureau. Imposante. Une tour qui se déplace. - Je téléphonais précisément à un avocat. Il m'en faut un à l'instant. Notre sœur Lutetia est très mal...

et elle demande, en même temps qu'un prêtre, un avocat. J'ignore pourquoi. Mais c'est peut-être la dernière volonté de la bonne Lutetia...

- Un testament peut-être...

- Non. Ses biens appartiennent à l'Ordre. Elle est très agitée. Pouvez-vous venir tout de suite? Nous pourrions ensuite nous entretenir de ce qui vous amenait chez nous.

- Je suis entièrement à votre disposition, ma Mère. La tour noire passa devant Plattner; comme elle tenait la poignée de la porte, elle se retourna :

- Vous allez voir une religieuse sans coiffe, et au lit, dit-elle d'un ton sévère. Ce n'est autorisé que par cette dernière volonté de la mourante et je vous considère comme un personnage officiel. Sinon, ce serait défendu.

- Je sais, ma Mère. Maître Plattner se mordit les lèvres. Il était excité. Qu'une religieuse demandât un avocat, était insolite. D'habitude, seul le prêtre et le confesseur, se disait-il. Je ne comprends pas pourquoi...

(A suivre.)

VOTRE BUT

Imprimerie

Av. Tourbillon  
1950 SION

**N**

**r. curdy**

Impression  
noir et couleurs

# Patinoire de Sion

Mardi 11 novembre, à 20 h. 15

# SION - VIÈGE

Championnat suisse de LNB

## DERBY VALAISAN

## CE SOIR À SION !

Les deux équipes valaisannes vont se livrer ce soir un duel sans merci. Au match aller, les Sédunois ont dû s'incliner sur le score de 3 à 2 et ce match revanche promet donc une belle empoignée.

Si Sion a magnifiquement réussi sa sortie à Fleurier samedi passé, les Viégeois se sont, eux, inclinés sur le score de 11 à 2 face au leader Genève Servette.

Au classement, les Haut-Valaisans sont septièmes mais avec un match en moins que les Sédunois, à un petit point de ces derniers. Le résultat de cette rencontre va donc être déterminant pour le classement de ce début de semaine.

Viège est une équipe solide, qui ne craint pas les contacts avec l'adversaire. Vive, toujours prête à lutter jusqu'au bout, l'équipe haut-valaisanne est redoutable lorsqu'elle est décidée. Et ce sera certainement le cas ce soir sur la patinoire du Vieux-Stand où elle voudra s'affirmer, augmenter son capital-points aux dépens des joueurs de la capitale. Du même coup aussi effacer le douloureux échec de samedi passé contre les Genevois.

Les Sédunois pour leur part auront à cœur de confirmer leur succès de samedi dernier. Plus à l'aise à l'extérieur - certains joueurs disent, à raison peut-être, qu'ils sont trop

crispés devant leur public qui les encourage peu mais pardonne peu aussi - les poulains de Jimmy Rey devraient pouvoir faire fi de ce sentiment que cependant nous comprenons.

Sion va-t-il avoir « son » premier tiers-temps difficile ? Toute la question est là pour l'équipe qui n'arrive à se libérer qu'après un certain nombre de minutes de jeu. Car contre Viège, le HC Sion ne doit pas se bercer d'illusions. Les gars du Haut-Valais sont tout cœur, tout flamme pour venir vaincre à Sion. Ce sera entre ces deux formations, une lutte sans merci, une lutte pour le prestige avant tout.

Ce soir donc, sur la patinoire du Vieux-Stand, une rencontre à ne pas manquer !

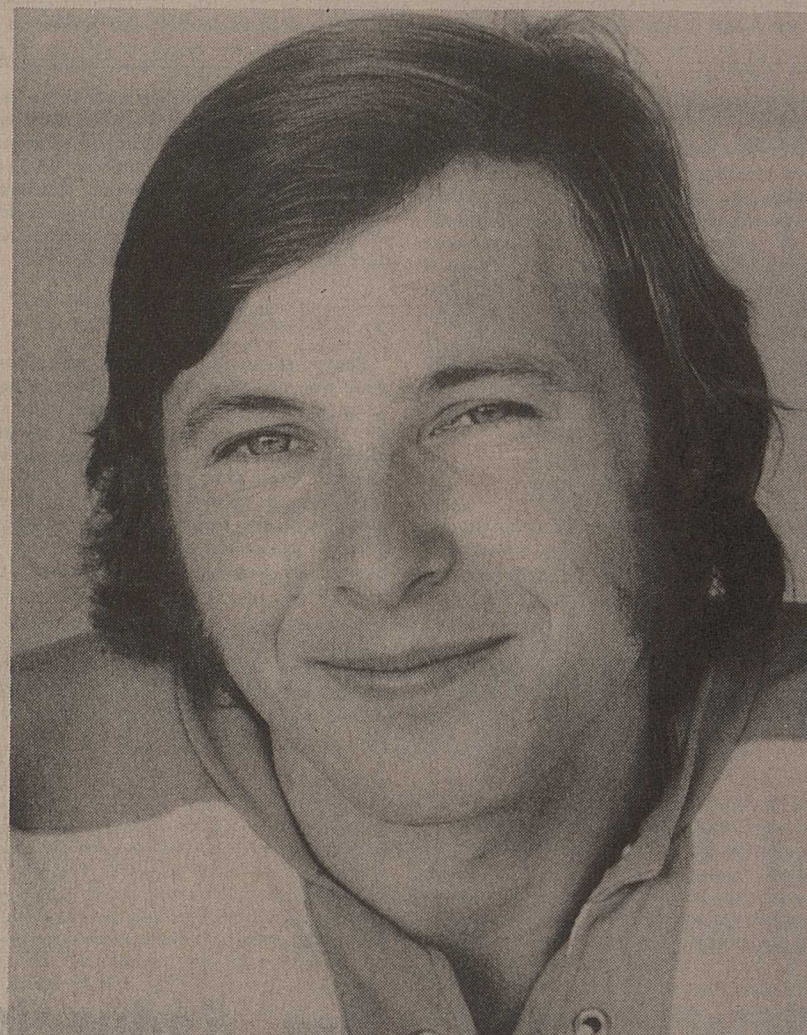
Equipes probables :

Sion : Schöpfer ; Hoch, Kalbfuss ; Fontannaz, Senggen ; Dekumbis, Nanchen ; Mayor, Emery, D'Amico ; Mariétan, Schröter, Micheloud, Voide, Zago, Métrailler.

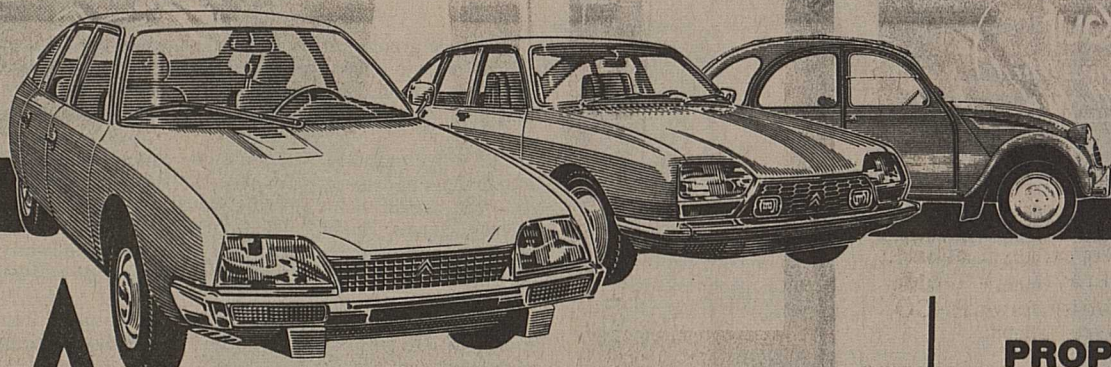
Schröter est incertain après sa mésaventure de Fleurier.

Viège : Heldner ; Roten, Clementz, Henzen ; Schmidt, Elsig, Truffer ; Forny, Genz, B. Zenhäusern ; W. Zenhäusern, Wyssen, Kronig ; Fryand, Zeiter.

But



Le gardien sédunois Schöpfer aura une fois encore son rôle à jouer, ce soir, lors du derby cantonal qui opposera son équipe à celle de Viège.



501 REVERBERI S.A.

**MARTIGNY :** mercredi 12 novembre  
Tél. 026/2 27 72

**SIERRE :** jeudi et vendredi  
13-14 novembre

**CONTHEY :** toute la semaine  
du 17 au 21 novembre

### PROPRIÉTAIRES DE VOITURES CITROËN !

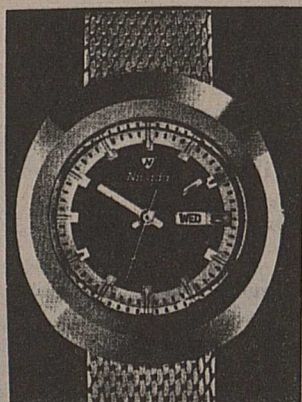
Le service technique de Citroën (Suisse) SA vous invite à un **CONTRÔLE TECHNIQUE GRATUIT** de votre voiture. Prenez rendez-vous !

Exposition de la gamme Citroën 1976

# CITROËN



Nivada



**A l'Anneau d'Or**

**J.-C. Hoch**

Av. de la Gare 10

SION

CAFÉ-RESTAURANT DE LA



(entièrement rénové) - Parking  
Av. de la Gare, Saint-Léonard

Au choix : grillades à des prix !

**Spécialités** \* Entrecôte sauce au vin  
\* Fondue bourguignonne Fr. 14.50 par personne  
\* Fondue chinoise Fr. 14.50 par personne  
\* Fondue « Vinicole » (Bacchus) Fr. 14.50 par personne

Menu du jour Fr. 7.- par personne

# Berne ne commettra pas une deuxième erreur !

● Le duel La Chaux-de-Fonds - Berne n'est pas le seul centre d'intérêt du championnat suisse de LNA. Les évolutions remarquables de Bienna, un néo-promu qui se porte on ne peut mieux, et les difficultés de Villars, en proie à une véritable crise de confiance, retiennent tout autant l'attention des spécialistes et des amateurs de hockey sur glace. La Romandie tient donc pour l'instant solidement les deux bouts de la corde. Si l'un devait prématurément lâcher, La Chaux-de-Fonds précéderait évidemment Villars dont le retard sur Ambri Piotta se chiffre à 5 points... Mais pour l'instant ni l'un ni l'autre, ce que l'on regrettera pour Villars, ne semble disposé à abandonner quoi que ce soit.

### La Chaux-de-Fonds - Villars

Avec La Chaux-de-Fonds - Villars on touchera effectivement ce soir aux deux extrêmes du classement de la LNA. Cela signifie-t-il que le match sera la résultante de la moyenne de la valeur des deux équipes ? On ne le souhaite pas. Villars a fait preuve de courage et de volonté peu commune jusqu'ici. La Chaux-de-Fonds n'a pas été de reste et la contre-performance de Berne mise à part, la formation de la cité horlogère a toujours justifié sa position. Les Valdois devront patienter avant de fêter leur premier succès de la saison.

### Berne - Langnau

La victoire de la bande à Cusson est encore dans toutes les mémoires. Cela se passait le 21 octobre dernier sur la patinoire des

« banlieusards ». Cette rencontre aura lieu dans la capitale fédérale devant une foule record. L'ambiance de l'Allmend peut survolter les protégés de l'entraîneur Cadieux qui ne commettront pas une deuxième erreur. Il en va de leur avenir. Langnau sera certainement trop léger pour espérer rééditer son exploit du mois dernier.

### Bienna - Sierre

Bienna surprend autant par son classement que par sa manière de jouer. Sierre, quant à lui, compte actuellement plus sur son Canadien Gagnon que sur ses coéquipiers pour prendre en défaut le gardien adverse. Cela s'est vérifié face à Villars (trois buts sur quatre) et à Langnau samedi (deux buts sur trois) ! Honnête moyenne vous en conviendrez. Sur la patinoire de Bienna, les Valaisans devront surtout re-

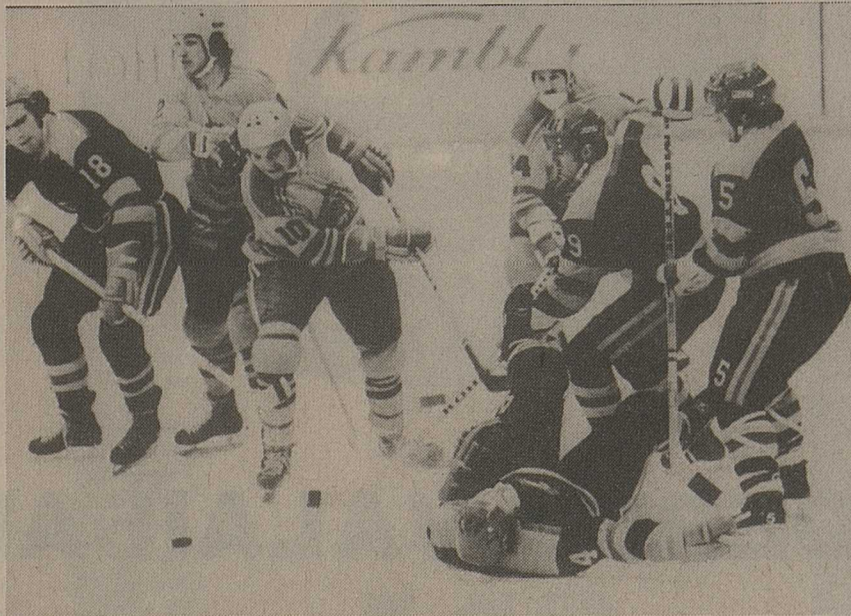
tenir la leçon du match aller (3-8) où ils avaient été littéralement étouffés en moins de dix minutes. La prudence sera de mise, ce soir, pour le HC Sierre. Mais cela sera-t-il encore suffisant ?

### Kloten - Ambri/Piotta

Voisins au classement (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>), les deux formations doivent encore prendre leurs distances avec Villars avant de se permettre un peu de relâchement. Les Zurichois ont quelque peu manqué leur départ cette saison. Ambri/Piotta, quant à lui, est avant tout une équipe avide d'exploit (victoire sur Berne et match nul à La Chaux-de-Fonds).

Comme Kloten n'incite pas particulièrement au dépassement de soi, les Tessinois auront de la peine à rentrer avec un point.

G. Joris



La défense bernoise est en difficulté lors du premier match, qui s'est d'ailleurs terminé par la victoire des hommes de Cusson. Ici on reconnaît, de g. à dr., Holzer, Lehmann, Horisberger, Huggenberger, Nigg, Krupicka et Leuenberger.

## Basket: deux succès valaisans

### PREMIÈRE LIGUE

#### RÉSULTATS

|                  |        |
|------------------|--------|
| Yverdon - Aigle  | 74-77  |
| Meyrin - Rosay   | 68-71  |
| Vernier - Meyrin | 87-71  |
| Rosay - Chêne    | 87-71  |
| Vernier - Meyrin | 104-51 |
| Monthey - Aigle  | 68-83  |

### Classement :

|                   |         |         |   |
|-------------------|---------|---------|---|
| 1. Rosay          | 4 4 0 0 | 320-253 | 8 |
| 2. Aigle          | 5 4 0 1 | 380-329 | 8 |
| 3. Vernier        | 3 3 0 0 | 268-173 | 6 |
| 4. Monthey        | 5 2 0 3 | 303-339 | 4 |
| 5. Chêne          | 3 1 0 2 | 207-211 | 4 |
| 6. Meyrin         | 4 1 0 3 | 241-292 | 2 |
| 7. Yverdon        | 3 0 0 3 | 194-246 | 0 |
| 8. Lausanne Ville | 3 0 0 3 | 163-233 | 0 |

Les favoris sont solidement installés en tête du classement. Surtout Vernier, qui a écrasé son rival local Meyrin, en alignant pour la première fois son Américain McCall, l'ancien joueur de Monthey et de Vevey. Les hommes de l'entraîneur Dubuis visent la ligue B, un but qu'ils sont fort capables d'atteindre avec une formation de cette valeur.

Après avoir battu Lausanne-Ville, Monthey a été moins heureux face à Aigle, qui reste ainsi dans le sillage des leaders. En queue de classement, Yverdon, malgré une bonne réplique fournie contre Aigle ainsi que Lausanne-Ville sont toujours à la recherche de leur premier succès.

### TOISIÈME LIGUE

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Hélios - Les Agettes | 59-30 |
| <b>Féminin :</b>     |       |
| Sierre 1 - Sierre 2  | 42-21 |
| Sion 3 - Monthey     | 37-25 |
| <b>Amical :</b>      |       |
| Hélios - Alexandre   | 50-51 |

Samedi à Vétroz, Hélios recevait la sympathique formation d'Alexandre, formée de joueurs qui étudient au technicum de Fribourg. A l'issue d'une partie passionnante, les visiteurs se sont imposés d'un tout petit point.

### DEUXIÈME LIGUE

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Martigny 2 - Sierre 2    | 68-38 |
| Sion 2 - Saint-Pierre    | 32-46 |
| Saint-Maurice - Sierre 1 | 62-43 |
| Wissigen - Sierre 2      | 55-67 |

Grosse surprise en deuxième ligue, puisque le grand favori Wissigen a été défait par Sierre 2. Battus nettement par Martigny 2 (qui reste désormais la seule équipe encore invaincue) quelques jours auparavant, les Sierrois ont profité de l'adresse d'Antille (20 points) et de l'expérience de leurs « anciennes » gloires pour battre une équipe de Wissigen décevante. L'absence de Fauchère ne peut servir d'excuse et les joueurs de la banlieue séduinoise devront se ressaisir pour détrôner une équipe qui s'annonce déjà comme un sérieux rival : Martigny 2 !

**NF** REDACTION SPORTIVE  
1950 Sion  
(centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bähler  
Téléphone privé 027/22 39 02  
Jacques Mariéthoz  
Téléphone privé 027/22 95 85

## Victoire facile des Sédunois

SION - CITY FRIBOURG 125-74 (59-38)

Sion : Potard (12), Cavin (18), R. Seiler, Métal (5), E. Seiler (13), Mariéthoz (16), Mabillard (8), Hofer (2), Berger (25), Henry (26), 28 fautes personnelles; deux joueurs éliminés pour cinq fautes : Mabillard (28<sup>e</sup>) et Henry (33<sup>e</sup>). Coups francs : 5-8.

City Fribourg : Jaksic (1), Dumoulin (14), G. Brunshawig (5), Delamadeleine, P. Brunshawig (11), Gremaud (17), Currat (16), Eicher (10), 16 fautes personnelles; coups francs : 18-30.

Il n'est pas nécessaire de trop s'arrêter sur une rencontre à sens unique qui a permis à Sion de s'imposer avec aisance. Jamais les Sédunois ne donnèrent l'impression d'être en danger et l'équipe locale prit immédiatement la direction des opérations. A la 8<sup>e</sup> minute, l'avance des Sédunois était déjà considérable (26-10). Le handicap des Fribourgeois ne fit que s'accroître jusqu'à la pause (59-38). Bien emmené par Berger et Henry, très adroits, Sion réussit un véritable festival offensif qui se poursuivit de plus belle au cours de la seconde période.

Du côté des visiteurs, seuls Gremaud et Currat ressortirent du lot, mais l'ensemble est moins fort que la saison passée.

### TOUS LES JOUEURS EN ACTION

Pour le coach Grosset, cette rencontre était l'occasion rêvée d'aligner tout son contingent. C'est ainsi que l'on vit Bernard Cavin (ex-Renens) s'intégrer à l'équipe et à démontrer des qualités certaines qui pourront rendre service à sa nouvelle équipe lors de la suite du championnat. Tout le monde participa donc à cette fête de tir qui vit finalement les Sédunois réussir le score le plus impressionnant de leur carrière en ligue nationale.

L'adversaire était trop limité pour tirer de grandes conclusions optimistes, à l'issue de cette rencontre. Les Sédunois ont simple-

ment accompli la tâche que l'on attendait d'eux ; ils l'ont fait avec beaucoup de sérieux, malgré l'aisance de la victoire, ce qui est de bon augure pour la suite de la compétition. meg



Deux hommes du BBC Sion seuls sous le panier, à l'image de la supériorité des Valaisans ? Non ! Les Sédunois ont prêté leurs anciens maillots aux visiteurs. On reconnaît Métal, à gauche, qui inscrit deux points malgré l'intervention du Fribourgeois Jaksic.

## L'exploit de Yergen...

CHAMPEL - BBC MARTIGNY 80-102 (30-50)

Champel : Konrady 24, Zaugg 8, Steiger 10, Bertodlo 14, Panosetti 6, Chauvin 2, Deléanon 8, Eissler 8.

Martigny : Michellod 2, Monod 2, Giléron, Yergen 24, Giroud 4, Perraudin, Dubuis 4, Walker 39, Collins 27.

### L'EXPLOIT DE YERGEN

L'entraîneur martignerain Walker semble avoir mis au point un schéma de jeu qui lui réussit à merveille. D'entrée, prendre la direction des opérations, s'assurer la plus confortable avance possible dans la première moitié de jeu, puis faire évoluer ces « apprentis et juniors ». Dans tous les cas depuis deux dimanches cette

tactique lui réussit à merveille. En effet à Champel, après la première mi-temps déjà les choses étaient entendues. Avec une avance de vingt points, les hommes de Walker pouvaient... voir venir. Il faut dire que Champel avait d'énormes problèmes de contingent puisque trois joueurs étaient retenus au service militaire et manquaient à l'appel. Mais il convient aussi de souligner l'extraordinaire partie de Yergen, qui sur 14 tirs s'offre le luxe de marquer 24 points. Certes les dix premières minutes de jeu furent pénibles puisque l'on n'enregistrait, après ce laps de temps, que le maigre score de 10-10.

Toutefois Walker parvenait à donner l'élan nécessaire à sa formation puisque, en moins de trois minutes, le score passait de 10-10 à... 16-31. On pouvait alors remarquer le handicap de la petite taille de Konrady alors que le joueur sénégalais du club local n'apporte pas les satisfactions que l'on attendait de lui. En seconde mi-temps, Walker fit évoluer tout son contingent, ce qui nous permet d'écrire que cette seconde partie du jeu fut ni plus ni moins qu'une excellente séance d'entraînement en vue du grand match qui opposera, ce samedi dans la salle du Bourg, le BBC Martigny à la très forte équipe, caracolant en tête du classement, de Lémania-Morges. Ce sera véritablement la rencontre « test et choc » de ce premier tour en ligue nationale B. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler cette semaine. Dans l'immédiat, le BBC Martigny a su s'assurer avant quelques « grandes confrontations » un capital point des plus précieux. Set

## SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 45 des 8/9 novembre 1975 :

|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| <b>Gagnants</b>         | <b>Francs</b> |
| 97 avec 12 points :     | 1186,90       |
| 2 518 avec 11 points :  | 34,30         |
| 18 879 avec 10 points : | 4,55          |

## TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 9 des 8/9 novembre 1975 :

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| <b>Gagnants</b>      | <b>Francs</b> |
| 1 avec 6 points :    | 75 824,40     |
| 122 avec 5 points :  | 349,60        |
| 3022 avec 4 points : | 14,10         |
| 2834 avec 3 points   |               |
| + le num. complém. : | 10,05         |

## Programme de la soirée

● **LNA**  
Berne - Langnau  
Bienna - Sierre  
Chaux-de-Fonds - Villars  
Kloten - Ambri/Piotta

● **LNB (Ouest)**  
Fribourg - Genève/Servette  
Langenthal - Fleurier  
Lausanne - Forward  
Sion - Viège

● **LNB (Est)**  
Arosa - Bâle  
Olten - Lugano  
Zoug - Uzwil  
Zurich - Davos

● **Première ligue**  
Le Locle - Neuchâtel  
Monthey - Château d'Ex

## Programme de la TV romande

Le service des sports de la TV romande annonce le programme suivant pour la semaine du 11 au 17 novembre 1975 :

**Mardi 11 novembre** à 22 h. 15 : hockey sur glace. Retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

**Mercredi 12** à 17 heures : football. Championnat d'Europe des nations, URSS - Suisse. Commentaire Jean-Jacques Tillmann. En direct de Kiev. A 23 heures : football. Championnat d'Europe des nations, URSS - Suisse. Commentaire Jean-Jacques Tillmann. Retransmission partielle et différée de Kiev.

**Vendredi 14** à 18 h. 05. Agenda, avec pour le sport, rugby : avant Suisse - Tchécoslovaquie. A 22 h. 30 : hockey sur glace. Suisse - Italie. Commentaire Bernard Vitè. En différé de Herisau.

**Samedi 15** à 22 h. 35 : basketball. Retransmission différée d'un match de ligue nationale.

**Dimanche 16** à 18 h. 05 : football. Retransmission partielle et différée d'un match de coupe de Suisse. A 19 h. 05 : les actualités sportives. Résultats et reflets filmés. Une émission du service des sports.

**Lundi 17** à 22 h. 20 : « Sous la loupe. » gymnastique, Suisse - RFA. Une émission de Claude Schauli et Jean Rigataux.





# Fully

## PAR LE GROS BOUT DE LA LORGNETTE

**FULLY.** - La grande commune agricole est née, il y a un siècle environ avec le début de l'assainissement de la plaine du Rhône. Epoque bénéfique et héroïque des Barman, Filliez et Joris. Rapidement, elle a progressé à pas de géant.

En 1920, tout le territoire de la plaine était loti en portions vendues à très bas prix aux bourgeois et la commune qui dépendait jusque là de la ville voisine, a pu s'affirmer dans de nombreux domaines.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La question a été posée la semaine dernière au jeune président de Fully, M. Clovis Roudit qui nous a reçu dans son bureau de la maison de commune.

Notre interlocuteur a tout d'abord relevé que Fully a ses problèmes, en particulier ceux d'aménagement assez importants. Et il a rendu un hommage mérité à ses prédécesseurs tous deux décédés - Fernand Carron et Henri Dorsaz. L'administration actuelle s'efforcera de continuer sur la même lancée afin de réaliser les projets élaborés.

### Evolution démographique

Au cours des dix dernières années, on a enregistré une augmentation de la population. Elle se chiffre entre 7 et 10 %. L'évolution des constructions a été positive au cours de cette même période, mais depuis deux ans, à Fully comme partout ailleurs, on a été victime de la récession.

Parmi les plus belles réalisations, parmi les plus marquantes, citons la maison de commune qui a été mise sous toit en 1972 ; la première séance du conseil s'y tenait le 11 novembre. Cette construction a apporté un

renouveau à Fully, car l'ancienne bâtisse n'était plus supportable, inadaptée aux exigences administratives actuelles.

### CONSTRUCTIONS ET EDILITÉ

L'administration a d'autres constructions en vue.

A Charmot, en particulier, où l'on érige une halle de gymnastique avec des locaux annexes pour la protection civile. Les travaux devaient démarrer à la fin de cette

### Du bord du lac à Saint-Maurice

## Les 40 ans de la gym-dames

**SAINT-MAURICE.** - C'est samedi dernier que la section féminine de gymnastique de Saint-Maurice a fêté son 40<sup>e</sup> anniversaire par une soirée familiale à laquelle participaient notamment M<sup>me</sup> Lily Rey-Bellel (conseiller communal et ancien membre de la section) M<sup>me</sup> Gilberte Gianadda (présidente de l'Association cantonale de gymnastique féminine), ainsi que Mme Vve Louis Pignat (son mari ayant été fondateur et premier moniteur de la section).

M<sup>me</sup> Papilloud, présidente de la section, a eu le plaisir de remettre le diplôme de membre d'honneur à M<sup>me</sup>s Duroux et Chanton pour leur activité inlassable à la tête de la section comme monitrice. Cette distinction amplement méritée fut applaudie chaleureusement par l'assistance qui renouvela ses applaudissements pour M<sup>me</sup> Papilloud lorsqu'elle fut complimentée lors d'une remise de cadeau, témoignage tangible de reconnaissance des membres à sa présidente.



### Depuis 1937 à la Loterie romande

**EVIONNAZ.** - Lors du tirage de la 360<sup>e</sup> tranche de la Loterie romande, on nous a signalé que M. Praz, le spécialiste du tirage au moyen des sphères, fonctionnait depuis la fondation de la loterie.

C'est donc en 1937 qu'il a commencé sans jamais manquer une seule fois à son poste. Cette constance dans la disponibilité était à souligner d'autant plus que M. Praz est, par son poste, un des éléments du bon fonctionnement de chaque tirage de la Loterie romande.

### Association des parents de Saint-Maurice

**SAINT-MAURICE.** - L'assemblée générale de l'Association des parents de Saint-Maurice se tiendra le 11 novembre à 20 h. 30 à la salle bourgeoise de l'hôtel de ville de Saint-Maurice.

La première partie est statutaire tandis qu'en seconde partie M. Eggs, chef du Service de la formation professionnelle à Sion, traitera des problèmes relatifs à la formation professionnelle dans le canton, principalement : l'organisation de la formation - choix de la profession - apprentissage - examens - perfectionnement - situation actuelle.

Tous les parents qui s'intéressent à ces problèmes sont invités à cette assemblée. Une bonne information ne peut qu'aider à résoudre bien des difficultés.

**D'autres informations bas-valaisannes page 21**



### Le conseil communal intervenait déjà avant juillet

**SAINT-MAURICE.** - Dans notre interview du président de Saint-Maurice, parue lundi, nous avons traité de la « Maison Panisset » faisant dire à M. Roger Udriot que le conseil communal « s'était penché depuis le mois de juillet, à chaque séance, sur le problème de l'aménagement du fond de ville ». Or, il manque un membre de phrase qui donne une précision intéressante : « ...comme il l'avait déjà fait souvent auparavant... ». Cela veut bien dire que le conseil communal n'a pas attendu le mois de juillet 1975 pour traiter ce problème et y trouver une solution.



La route conduisant de Fully à Saillon était jadis une affreuse charrière. Elle a reçu des améliorations successives, et aujourd'hui, elle n'a plus uniquement une vocation agricole, mais encore touristique.

Prolongement de la route du Soleil, elle est utilisée par de nombreux automobilistes qui, en se rendant dans le centre du canton, évitent ainsi Martigny et la cantonale jusqu'à l'entrée d'Ardon.

Son étroitesse relative la rend dangereuse à certaines époques de l'année. Aussi le Service des ponts et chaussées, la commune de Fully ont-ils pris la décision de lui donner une sur largeur en construisant un important ouvrage en béton armé, côté canal.

Au premier plan, on reconnaît le canal et la route, à la hauteur de Saxé. Au fond, de gauche à droite : la Pointe-Ronde, la Croix des Prélages, le col de la Forclaz, l'Arpille. Derrière le col, la Croix-de-Fer et la Pointe-du-Van. Photo NF

année ou au plus tard au début de 1976. Le projet est au point et le coût de la réalisation s'élèvera à 2 200 000 francs. La part de la commune sera, pour la halle de gymnastique, de l'ordre de 50 %. Pour les abris publics, les subventions cantonales et fédérales ont été accordées.

On a également en vue la construction d'un terrain de sport, celui actuel étant insuffisant. En effet, il y a plus de 10 équipes fulliéraines inscrites au championnat suisse de football et il est tout à fait raisonnable que la commune songe à mettre à leur disposition un équipement ad hoc. Il sera construit dans la région de Charmot sur des propriétés appartenant à l'hoirie Troillet. Actuellement, des tractations sont en cours en vue d'un achat. Cette réalisation devrait aboutir l'an prochain.

### LES ROUTES

Comme partout ailleurs, Fully a des problèmes routiers à résoudre.

Il y a d'abord l'élargissement de la chaussée entre Vers-l'Eglise et Châtaignier, c'est-à-dire au départ du pont de Charmot. Cet élargissement devra se faire côté canal, en béton armé. Les plans sont terminés et la mise à l'enquête publique devrait se faire prochainement. Si l'Etat du Valais accepte ce projet, on le mettra en chantier en même temps que la station d'épuration des eaux. Cet élargissement se fera sur une longueur de 1500 mètres en deux ou trois étapes.

Un autre projet que l'on aimerait réaliser assez rapidement intéresse la municipalité ! c'est la construction d'une route collectrice (les propriétaires ont déjà été contactés) au nord du canal, de Mazembroz à Branson, prolongeant celle déjà amorcée. Elle servirait aux transports agricoles, mais également comme piste cyclable, la route cantonale étant dangereuse. Ainsi, les gosses en particulier pourraient se rendre dans la zone sportive en toute sécurité. Si tout va bien, début des travaux en 1976.

Qu'en est-il des chemins vicinaux ? Actuellement, la commune fait procéder à des godronnages sur environ 5 kilomètres dans la plaine. Cela apportera un avantage sérieux à tous les producteurs ; l'absence de poussière augmentera la qualité des fruits et légumes, facilitera les transports. De ce fait, on diminuera en même temps les frais d'entretien, bien que les investissements soient importants. Ils sont estimés à 320 000 francs.

Sur le coteau, on a déjà apporté des améliorations aux routes et chemins viticoles. Et puis, il y a la grande route des mayens qui est réalisée jusqu'à Euloz. Des chemins latéraux ont été créés de façon à pouvoir desservir le vignoble d'une manière convenable. Là encore, on a d'autres projets : il y a une route qui va partir de Rodo pour aller rejoindre l'ancienne conduisant de Châtaignier à Buitonnaz. Utile travail car actuellement ce secteur du vignoble fulliérain est très difficile d'accès.

D'autres améliorations ont été apportées par des élargissements ; par exemple de Châtaignier en direction de Grillon pour permettre une circulation avec jeeps et tracteurs.

M. Clovis Roudit nous a également parlé d'une route à construire entre Planuit et Les Garettes : elle est déjà réalisée sur un kilomètre. Le travail se poursuivra par étapes. Tout prochainement, on va terminer la liaison Ovronnaz-Chiboz par Singlio (1 km 200). Les forestiers ont déjà commencé à couper le bois sur le tracé. Excellente affaire non seulement pour l'exploitation des forêts,

l'accès à l'alpage de Randonnaz, mais encore sur le plan touristique.

Parlons enfin de la route des mayens dont la deuxième étape touche à sa fin. Le conseil envisage la possibilité de poursuivre l'opération, l'entreprise étant disponible. Espérons que le Grand Conseil exaucera ce vœu. Ainsi, le hameau de Buitonnaz serait relié à la plaine par une chaussée moderne.

### STATION D'EPURATION DES EAUX

Le projet à réaliser sera assez coûteux ; on parle de la bagatelle de 8 à 9 millions de francs. Le programme de construction devrait démarrer l'an prochain. Des promesses du Service de la santé publique ont été faites aux autorités communales : les subventions légales seront accordées pour 1976.

La construction de la STEP se fera sur le terrain de la Louye, en face du pont du Car.

Mais pour bénéficier des subventions fédérales, il est nécessaire d'abord de construire le premier collecteur du centre de Vers-l'Eglise à la station de relevage du Petit-Pont. Un second partira du terrain des sports pour aller rejoindre la STEP. Cette première étape permettra de traiter 50 à 60 % des eaux usées de la commune.

### FINANCES

Qui dit constructions nouvelles dit aussi financement.

Les finances communales, grâce aux efforts de tous les habitants et des agriculteurs en particulier, des ouvriers qui touchent de bons salaires, les revenus se sont relevés dans une assez forte proportion. En deux périodes électorales, les recettes ont augmenté d'environ 60 %. Elles se situent pour 1975 autour de 3 500 000 francs. Le coefficient d'impôt était de 1,6 ; on a pu le ramener à 1,4 ; ce qui correspond à une réduction de 12,5 % de l'impôt, soit 440 000 francs.

L'endettement sur le plan communal est actuellement de l'ordre de 6 millions de francs. Donc les projets à réaliser sont supportables financièrement pour l'administration. Les crédits bancaires nécessaires sont ouverts.

En manière de conclusion, constatons que la commune de Fully a actuellement une situation financière assez saine. Nous pensons donc que les projets à réaliser apporteront du bien-être à toute la population.

Em. B.

## POUR UN TRAVAIL PLUS FACILE

Fully est un véritable pays de Canaan. Plaine fertile, coteau exposé au soleil.

Maintenant le maraîcher de l'endroit se tient à la pointe du progrès ; il cultive tomates, carottes, oignons, choux-fleurs, céleris, choux d'encavage, salades, pommes de terre, poireaux, melons et fenouils.

A part un ou deux cas de cultures industrielles, toutes les autres se font en famille.

Le verger, particulièrement, est somptueux et à peine les récoltes rentrées à l'automne qu'on songe déjà aux prochaines.

Si le travail de la terre est facilité par un volumineux parc de machines de toutes sortes, on applique aussi des méthodes modernes pour la taille.

Hier, nous avons été mis en présence d'un sécateur ultra-léger, de construction toute récente. Pneumatique, il fonctionne sur un simple appel des doigts ; il est accouplé à un petit compresseur d'un poids de 32 kilos. C'est le résultat de deux ans et demi de recherches et de tests. Il pèse moins de 500 grammes, sans perdre de sa robustesse. Une autre caractéristique importante est la consommation d'air minimum.

Notre photo le montre en activité dans un verger de Saxé.



### Il perd le contrôle de sa machine

**FULLY.** - Hier matin, à 6 heures, M. Roland Aubert, né en 1950, habitant Branson-Fully, circulait de cette localité en direction de Martigny au volant de sa voiture. Peu avant le magasin PAM, dans une légère courbe à gauche, il perdit la maîtrise de sa machine, laquelle quitta la chaussée à droite. Blessé, le conducteur a été hospitalisé.

# 1975

marque les 50 ans de Migros Suisse et les 20 ans de Migros Valais.

Dès le début en 1925, Migros a tenu à ouvrir toutes grandes ses portes, communiquant les chiffres d'affaires, sa politique commerciale et culturelle, ses intentions et ses projets et faisant voir au public ses constructions les plus récentes.

Cette année, en réalisant plus de 160 millions de francs de chiffre d'affaires, Migros Valais continue de progresser malgré les énormes difficultés que rencontre l'économie en général.

Jouant le jeu permanent de l'information depuis 50 ans, nous voulons donner une nouvelle occasion au public intéressé de voir à l'intérieur de l'entreprise par une journée

# PORTES OUVERTES

## A LA CENTRALE DE DISTRIBUTION DE MARTIGNY

### Dimanche 16 novembre 1975

DE 9 à 11.00 HEURES &  
DE 13.30 à 17.00 HEURES

La centrale de distribution de Migros Valais reçoit chaque jour la marchandise en provenance des fabriques ou des centres de production et la conditionne en fonction des commandes des divers points de vente.

- 1A 2▶ Ainsi les fruits et légumes sont acheminés sur des chaînes permettant le triage, la mise en filets ou en cartons, sous cellophane, le pesage et l'étiquetage des prix unitaires et de vente et de la date limite Migros Data.
- Migros achète à peu près le 1/3 de la production valaisanne de fruits et légumes.

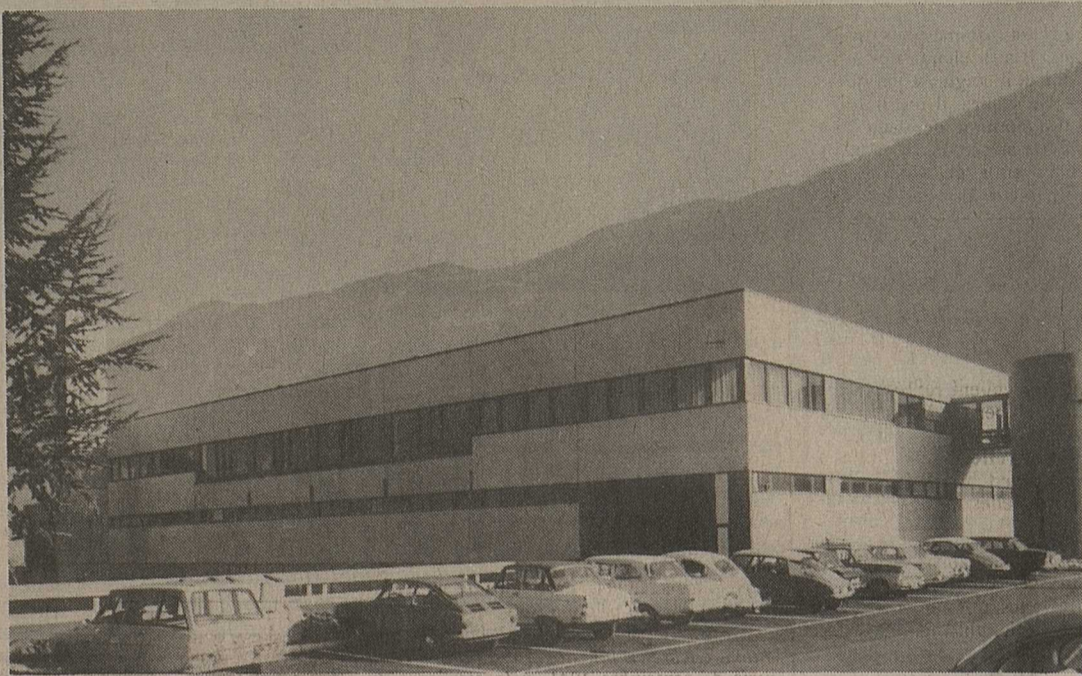
Chaque jour des tonnages importants de marchandises arrivent à la centrale de Martigny.

- 3A 4▶ Les fromages à raclette en meules provenant de différents alpages sont soignés dans nos caves jusqu'à parfaite maturation. Ils complètent le vaste assortiment des raccards, gruyères et autres meules en provenance des caves d'affinage Migros d'Ursy.

Une fois les produits conditionnés, quantité d'emballages non réutilisables doivent être détruits par une imposante chaudière aux flammes ardentes. Ainsi disparaissent en un rien de temps caisses, cageots et cartons embarrassants.

- 5A 6▶ Le bureau-jardin est le lieu de travail de ceux qui sont chargés de l'administration de l'ensemble de la coopérative. Il facilite les liaisons entre les responsables des points de vente, de la centrale, des secteurs d'achat et de fabrication de la Fédération des coopératives Migros.

7▼ A l'heure du café, le restaurant est le lieu de rendez-vous du personnel de toute l'entreprise. Moment de détente apprécié entre deux périodes de travail intense.



Venez nombreux avec vos familles, vos connaissances. Nous vous accueillerons avec plaisir et répondrons volontiers à toutes vos questions.

# MIGROS VALAIS





## Théâtre !..

— Le théâtre n'est pas mort. Il semble même qu'il revit dans notre bonne ville de Sion...

— Cela est heureux, Ménandre. J'avais cru, à un moment donné, que nos salles de la Matze et de Valère se videraient peu à peu. La clientèle se faisait rare ; les spectacles définitivement déficitaires. Et puis, tout soudain, il y eut un regain d'intérêt. Au sein de la jeunesse plus particulièrement.

On a vu une salle pleine lors de la présentation du « Tartuffe » de Molière. En majorité composée de jeunes. Donc les classiques ont conservé leur puissance d'attraction. La preuve est faite. Je pense que le comité des manifestations artistiques peut songer à mettre, l'an prochain, plusieurs classiques à son programme. Un essai, dans ce sens, peut être tenté sans risque de perte quand vient l'heure de payer les comédiens.

Peut-être pouvons-nous, en espérant une augmentation du produit des recettes, espérer, du même coup, les transformations qui s'imposent au Théâtre de Valère. C'est à dessein que j'emploie le pluriel, car on sait qu'il y en a plusieurs à effectuer à plus ou moins longue échéance. Moi, c'est aux sièges que je pense, car ils sont vraiment inconfortables. Je sais qu'on s'apprête à les changer parce que j'ai eu le privilège d'essayer le « nouveau modèle ». Ah ! je vous assure qu'on y est bien assis, et très à l'aise. Le fauteuil remplacera la chaise basculante et grinçante.

Cette perspective m'enchantait autant que le regain de la jeunesse en faveur du théâtre.

Peut-on demander à l'Etat — puisque le Théâtre de Valère lui appartient totalement — de ne pas trop tarder à l'améliorer. Les réfections peuvent s'inscrire dans le plan des travaux à entreprendre pour créer des occasions de travail.

En un premier acte, tout au moins.

Isandre

## Quatre siècles d'existence pour la Société des hommes de Drône



MM. Séraphin Luyet, capitaine et Germain Luyet, banneret.

**DRONE.** — Un document en latin, jalousement conservé dans le bureau du « banneret » stipule que la Société des hommes de Drône a été fondée en 1579. Malgré ses quatre siècles d'existence, la société est aujourd'hui encore vivante et active.

### COMMENT DEVIENT-ON MEMBRE ?

Les fils de sociétaires, habitant le village, deviennent d'office membres de la société dont l'effectif actuel est de 67 membres. Celui qui, pour une raison ou une autre, quitte le village, perd son droit de sociétaire, après une absence de six ans. Autrefois, ce délai était de deux ans seulement.

### LES BIENS DE LA SOCIÉTÉ

La société des hommes possède une salle, une cave, un four à pain, et une vigne, située non loin du village. Les travaux de la taille, de la pioche, et d'éventuels défoncements sont effectués en commun par les membres.

Un « procureur » est nommé pour une période de deux ans. Il a la charge des autres travaux de la vigne et il soigne le vin qui est encavé. En guise de salaire, il reçoit 180 litres de vin et un montant de deux mille francs environ. Cette année, la vigne a produit 54 brantées de vendange, vendues à un marchand de vins, mis à part les 180 litres

## PRÉMIÈRES DU FESTIVAL 1976 DES FANFARES DC À VÉTROZ

**VÉTROZ.** — Les délégués de la Fédération des fanfares DC du Centre, se sont retrouvés dimanche après-midi, à Vétroz, pour l'assemblée générale annuelle. La fanfare Concordia, qui organisera le festival 1976 les a reçus en musique et avec cordialité.

M. Henri Huber, président de la fédération, a relevé plus spécialement la présence de MM. Oscar Coudray, préfet honoraire, Georges Roten, secrétaire de l'Association cantonale des musiques, Charly Terretz, président de la Commission de musique, Jean Fontannaz, conseiller communal à Vétroz, Etienne Papilloud, président du comité d'organisation du prochain festival.

Toutes les fanfares étaient représentées à cette assemblée. M. Huber a relevé dans son rapport l'encourageante progression de la qualité musicale et des effectifs des fanfares. Saxon a mis sur pied une fanfare des cadets, à la suite de celles de Vétroz, Fully et Bagnes.

Le conseiller Jean Fontannaz a apporté les souhaits de bienvenue de la commune. Il a félicité et remercié les aînés et les vétérans de la fanfare Concordia, ainsi que le comité de la fédération.

L'article 28 des statuts fixe la distribution des récompenses. La fanfare Concordia a demandé qu'une décision soit prise pour la remise des récompenses pour 50 et 60 ans d'activité. De nombreux délégués auraient souhaité que les dispositions soient revues pour toutes les récompenses. Après les renseignements fournis par M. Georges Roten, il a été décidé que la modification intégrale de l'article 28 interviendra lors de l'assemblée de 1976. En ce qui concerne les récompenses pour les 50 et 60 ans d'activité, il ne sera pas tenu compte de l'âge de 15 ans comme prévoit l'article en question. Si le musicien a commencé effectivement à jouer dans la fanfare à 10 ou 12 ans, cette date sera déterminante pour l'octroi des récompenses pour 50 et 60 ans d'activité.

### La fanfare des jeunes

Jusqu'à ce jour, la fanfare des jeunes a rempli magnifiquement le contrat qui lui était assigné. Toutefois, des difficultés de déplacement et de recrutement sont apparues. Le comité, soucieux d'innover, après avoir entendu les présidents et les directeurs des sociétés, a proposé à l'assemblée d'organiser à l'avenir des week-end musicaux pour les musiciens de la fanfare des jeunes. Ces week-ends se dérouleraient à La Fouly. Cette nouvelle formule a rencontré l'appui de toutes les fanfares, qui devront envoyer deux ou trois jeunes musiciens.

### Le festival 1976

Il aura lieu à Vétroz le 16 mai 1976. M. Etienne Papilloud a présenté à l'assemblée les grandes lignes de l'organisation prévue pour cette grande manifestation. Le discours de réception sera prononcé par le député Michel Moren. Le morceau d'ensemble composé par M. Géo-Pierre Moren a pour titre « Fidélité au drapeau ».

La fanfare des cadets de Vétroz a mis un point final à cette magnifique assemblée en interprétant trois pièces de son répertoire. La Concordia peut être fière de ses cadets, la relève sera magnifiquement assurée.

## FÊTE DE SAINT-MARTIN — CARITAS REMERCIE

**SION.** — Dans certaines régions, on avait autrefois coutume de faire les comptes annuels le 11 novembre, fête de Saint-Martin.

Ce jour-là, on faisait les contrats, on payait les intérêts. La récolte était terminée. Les greniers garnis, on pouvait affronter l'hiver.

Ce jour-là aussi, on partageait de son surplus avec les moins favorisés.

Durant l'année écoulée, bien des personnes généreuses ont fait le geste de saint Martin qui a partagé son manteau : vêtements et meubles en bon état nous sont parvenus. Et combien de versements, petits et grands, en réponse à notre appel le mois dernier !

Au nom de tous les bénéficiaires, nous vous en remercions. Une personne nous disait récemment : « Dommage que les donateurs ne voient pas les figures ravies de ceux qui ont trouvé ici ce qui leur manquait ! » Sans vos dons, il nous serait impossible de les aider.

A ceux qui n'ont pas encore fait ce geste cette année, Caritas tend aujourd'hui la main pour ses amis. Bien des detresses attendent encore votre générosité. La récession et l'hiver qui approche aggravent l'insécurité de bien des familles.

A côté de l'aide matérielle, il y a plus profondément encore, le geste spontané d'un cœur fraternel.

remis au procureur et 420 litres qui furent encavés.

Le vendredi saint, après la récitation du chemin de croix, la société distribue une ration de pain à toutes les personnes présentes. Le dimanche de Pâques, chaque famille vient toucher sa ration de vin dans la salle de la société.

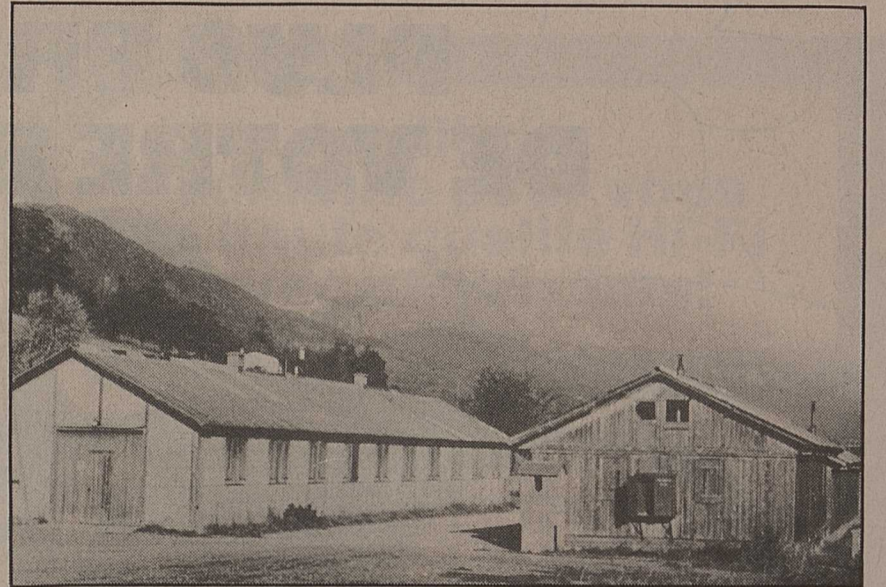
### LES « RESPONSABLES » NOMMÉS À VIE !

Le « banneret » et le « capitaine », les deux manitous de la société, sont nommés à vie. Ils n'ont donc aucun souci à se faire

pour une réélection. M. Germain Luyet, âgé de 77 ans, depuis 61 ans sociétaire, a été nommé capitaine en 1927, en remplacement de l'organiste Dubuis, puis en 1942, il était appelé à la fonction de « banneret ». M. Séraphin Luyet, âgé de 81 ans, fonctionnaire comme capitaine depuis 1942.

Étant donné leur âge, les deux responsables vont demander, lors d'une prochaine réunion, d'être déchargés de leurs responsabilités. Des forces nouvelles vont être désignées pour remplir ces deux fonctions. Ce sera un événement pour la société, car il y a 33 et 48 ans que ces deux messieurs ont été appelés à cette charge assez particulière.

## PLUS DE TIR DE DCA... MAIS ENCORE DES CONTACTS AVEC L'ARMÉE



La place de tir à Binii.

**SAVIÈSE.** — Sur le plateau de Binii, les tirs de DCA se sont répétés périodiquement pendant trente ans exactement, soit : de septembre 1941 à septembre 1971. Pendant ces années, les contacts entre les représentants de l'armée, les autorités communales et la population savésienne, ont été non seulement cordiaux, mais enrichissants pour les uns comme pour les autres.

### PLUS DE TIR DE DCA

M. Clovis Luyet, président de la commune, relève de prime abord :

« Je suis le seul membre du conseil communal encore en fonction qui a participé, au mois de septembre 1941, à la signature du contrat autorisant les tirs de DCA. Ce contrat s'est éteint, au mois de septembre 1971, comme une chandelle, il n'a été ni prolongé, ni renouvelé.

Au départ, la commune avait réalisé une bonne affaire. En toute honnêteté, il faut le relever, l'armée a beaucoup apporté à Saviesse, soit par les travaux d'infrastructure, les constructions du camp de Granois et de la place de tir de Binii soit par l'occupation d'une main-d'œuvre permanente et occasionnelle, par la fréquentation des établissements publics et des commerces de la commune. Elle a aussi fait connaître Saviesse bien loin à la ronde.

### QUESTION D'ARGENT ?

Monsieur le président, on a prétendu que ce sont des questions financières qui ont empêché le renouvellement du contrat autorisant les tirs, est-ce vrai ?

Naturellement, il a été question de finance mais, pour la commune, il s'agissait avant tout de pouvoir développer la région des mayens de la Zour et de la vallée de la Morge. Les tirs de DCA, pendant près de 6 mois par an, entraînaient sérieusement ce développement.

### QUE SE PASSE-T-IL ACTUELLEMENT ?

Comme vous pouvez le constater, la plupart des baraques du camp de Granois ont été démontées et transportées en Suisse centrale. Actuellement, des pourparlers sont en cours pour l'achat, par la commune, des terrains devenus ainsi libres sur l'emplacement du camp de Granois. Le Département militaire fédéral, qui ne veut pas d'argent, sollicite des surfaces équivalentes de terrains pour agrandir la place de tir actuelle à Binii qui compte déjà quelque 20 hectares de superficie. Pour l'heure, aucune décision n'est intervenue, mais les pourparlers se poursuivent normalement. Nous sommes patients et sommes certains qu'une solution interviendra dans un avenir pas très éloigné.

### ET VOUS LES COMMERÇANTS ?

Nous avons interrogé quelques commerçants de la commune ; les avis récoltés sont les suivants :

« C'est vrai que les tirs de DCA causaient pas mal de difficultés, mais... il faut aussi relever que la commune bénéficiait de nombreux avantages. Aujourd'hui que la récession économique nous menace, il aurait été sage de ne pas rompre les pourparlers, et peut-être de renouveler le contrat sous certaines conditions. »



## A la BCS, les petits sous font les grandes fortunes

La BCS prolonge les revenus de vos vignes, de vos vergers, de votre travail - avec des intérêts substantiels autorisés par une saine gestion.

Seule banque privée du Valais central, la BCS met plus de 100 ans d'expérience à votre service et n'investit qu'en Valais, pour votre profit aussi.

Ne perdez pas un jour d'intérêt : postez aujourd'hui ce coupon « CONTACT DIRECT BCS » pour l'ouverture du carnet d'épargne de votre choix !



## Banque Commerciale de Sion S.A.

Rue de Lausanne 15, 1950 Sion  
Tél. 027/22 27 21

Je désire ouvrir auprès de la BCS un carnet d'épargne

|                            |
|----------------------------|
| ordinaire                  |
| jeunesse (jusqu'à 20 ans)  |
| troisième âge (dès 60 ans) |
| épargne-dépôt              |
| épargne à terme            |

(veuillez cocher ce qui convient) et vous prie de me faire parvenir mon carnet de bulletins de versement CONTACT DIRECT BCS

Nom du titulaire \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Né(e) le \_\_\_\_\_  
Rue N° \_\_\_\_\_  
NPA localité \_\_\_\_\_  
Expédiez à :  
BCS, Banque Commerciale de Sion S.A.  
Rue de Lausanne 15, 1950 Sion

## Embellir le village en souvenir du passé



(Photos NF)

**SAINT-GERMAIN.** — Saviesse est l'une des communes du canton qui perpétue encore nombre de traditions.

A Saint-Germain, sur une petite place, aménagée pour la circonstance on a fort judicieusement réuni quelques témoins du passé. Une meule de moulin, une charrue, un pressoir rappellent le temps de l'autarcie quasi totale où le chef de famille était laboureur, cultivateur, vigneron. C'était en somme un petit entrepreneur qui organisait ses activités de manière à pourvoir, par le fruit de son travail, à la nourriture, à l'habillement, au logement des gens et des bêtes. Il faisait son pain, après avoir battu le blé dans l'aire et porté le grain au moulin. Ce temps héroïque est déjà bien lointain. —gé—

oui un porto

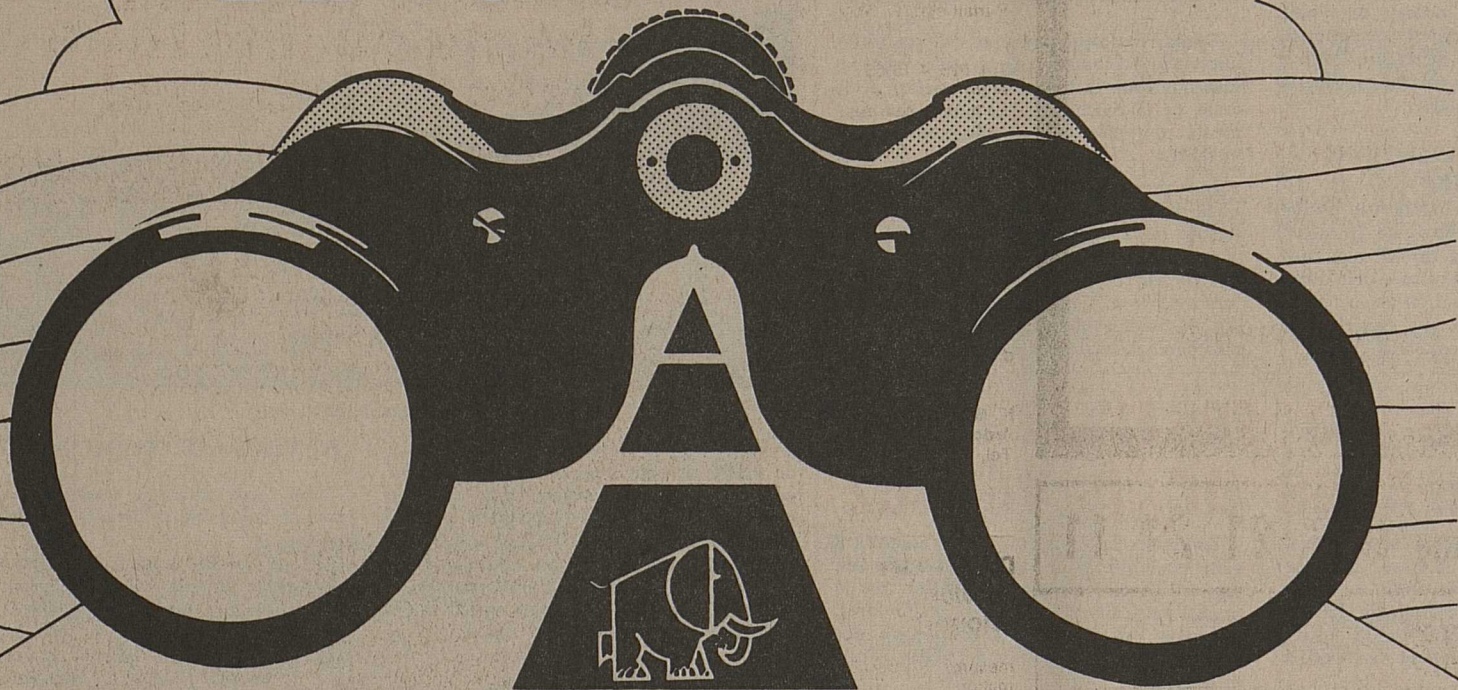
**PORTO CRUZ**

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*

# MAGRO

SION / **UVRIER**

**... TOUJOURS  
PLUS PRES  
DE VOTRE BUDGET**



**MAGRO,  
VOTRE MARCHÉ DE GROS**

## Semaine de la verrerie

**du mardi 11 au samedi 15 novembre**

**Tous les jours, tombola gratuite**

*« La verrerie, c'est MAGRO  
qui en vend le plus »*

**Toutes vos annonces  
par Publicitas 21 21 11**

**Nous avons à l'Office  
culturel S.A.**

- salaire élevé
- voiture de société
- formation complète pour débutants
- promotion en Suisse ou à l'étranger
- animation dynamique

... Et vous ?

Prenez rendez-vous ces jours  
au 027/23 16 45

18-4185

Jeune Marocain, 27 ans, sérieux, jolie situation, désirant rester en Suisse, aimerait connaître

**filles ou femme**

même avec un enfant, en vue mariage

Ecrire sous ch. P 36-425588, à Publicitas, 1870 Monthey

Usine du Magnésium Martigny-Bourg  
Bourg  
cherche

**concierge**

pour bureaux, laboratoire et réfectoire, 5 heures par semaine env

S'adresser au 026/2 26 25

**Partout où il y a du travail,  
Manpower est là**

**ébénistes**

**sténos-dactylos  
bilingues**



**MANPOWER**  
9, r. de la Dent - Blanche-Sion 027-22 05 95  
24, av. de la Gare-Monthey 026-422 12

Nous cherchons

**représentant**

**spécialisé en ferrements de bâtiment**  
pour canton de Genève et environs.

Bonnes notions d'allemand nécessaires.

Nous offrons une place stable et bien rémunérée à collaborateur dynamique.

**BAUER  
& LOVET SA**

CENTRE ARTISANAL  
Chemin du Château-Bloc 19  
1219 Lignon-Genève  
Tél. 022/96 21 22

**La Radio-Télévision suisse romande**  
Studio de radiodiffusion à Lausanne  
cherche, pour son service de « musique folklorique  
et populaire »

**un(e)  
collaborateur(trice)**

qui effectuera des travaux de secrétariat et, après mise au courant, collaborera au choix musical de programmes et assistera à l'émission.

**Exigences :** certificat de fin d'apprentissage de commerce ou équivalent, bonne culture générale et musicale.

Les candidat(e)s suisses sont prié(e)s de faire offre avec photo au service du personnel radio, avenue du Temple 40, 1010 Lausanne.

**Montana-Crans**  
On cherche

**mécanicien**

ayant quelques années d'expérience et capable de travailler seul  
Entrée tout de suite

Ecrire sous ch. P 36-900603, à Publicitas, 1951 Sion, en joignant certificats

Médecin à Sion cherche, pour son cabinet médical

**une laborantine**

ou une aide-médecin avec bonnes connaissances du laboratoire  
A plein temps

Offres sous chiffre P 36-31475, à Publicitas, 1951 Sion

**Bar La Grange à Anzère**  
cherche pour la saison

**sommelière**

Tél. 027/38 10 96  
Heures des repas  
Tél. 027/38 13 14  
Heures de bureau

36-31140

**Crans-Montana**

Cherchons

**vendeuse responsable**

expérimentée pour librairie tabacs  
connaissance d'une 2<sup>e</sup> langue désirée, entrée à convenir

Tél. 027/41 26 34 36-31465

Nous cherchons pour début janvier

**jeune fille**

pour s'occuper des enfants et aider au ménage. Vie de famille.  
Chambre privée. Congés réguliers

I. Karniol  
Zentralstr. 36, 8003 Zurich  
Tel. 01/35 47 11 ou 33 24 38

**Gains  
intéressants**

par une occupation accessoire.

Renseignements sans engagement contre timbre 30 ct  
**SEPRATIC**  
case postale 105  
2900 Porrentruy  
14-147512

**Gérante**

est demandée pour bar à café

Fermé soir et le dimanche

Faire offres sous ch. N° 82-7446 Annonces Suisses SA  
1211 Genève 4

**Chauffeur**

avec permis ABCD  
cherche place dans la région de Martigny pour le début janvier 1976

Tél. 026/6 28 48



Ne Vous tourmentez donc plus.  
Une annonce dans le «NF» vous apportera la bonne solution à votre problème.

**Institut de beauté du MARKET**

**Du mardi 11 novembre  
au vendredi 14 novembre**

**une spécialiste de la maison**

*Jeanne Gatineau*  
PARIS

se tient à votre disposition  
pour tous vos problèmes de peau.

**Venez lui demander  
conseil !**

Tél. 025/4 10 07

DES AFFAIRES SENSATIONNELLES !!!

**Tout doit être vendu !**

Ne soyez pas les derniers à profiter de notre

**LIQUIDATION TOTALE**

(autorisée du 17 mai au 20 décembre 1975)

Rabais **20** à **70 %**

sur tous nos salons, chambres à coucher, salles à manger, chaises, antiquités, tapis, bibelots, literie, etc.

**CENTRALE des OCCASIONS du VALAIS** en face de la pouponnière **SION** Rue de la Dixence 9  
Ameublement Tél. 027/22 14 16

**entendre**  
mieux

**DURS D'OREILLES**

Appareils neufs avec garantie.

Prothèse auditive électronique. Lunettes et earets acoustiques à transistors. Voie aéro-tympanique et conduction osseuse.

**AUDITIS**

E. Tharin - 23, av. de France, Lausanne  
Tél. 021/24 07 07

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques  
Essais sans engagement. Rééducation gratuite.

Démonstration - Service de dépannage - Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.

Mercredi 12 novembre 1975, de 14 à 17 heures, chez Guido DE VINCENTI, radio-télévision, rue de la Moya 2, Martigny.  
Téléphone 026/2 25 89

22-1430

A vendre

**Ford Capri**

2300 GT, 1973, 58 000 km, radio Pneu neufs. Expertisé Parfait état, Fr. 9500-

Tél. 025/4 16 63 entre 12 h. 15 et 13 h. et le soir dès 19 h.

36-31405

A vendre

**treuils et charrues**

d'occasion

K. Brandalise Ardon

Tél. 027/86 13 90

36-686

**Daim - cuir - mouton retourné**

mesures et transformation

Frisella, tailleur Crans s/Sierre en face du cinéma Cristal  
Tél. 027/41 44 89 36-31063

**Je cherche une armoire en bois dur**

150 cm de large

Tél. 025/4 15 25 dès 18 heures

36-425584

**ex libris**  
combine pour vous la haute qualité Hi-Fi avec un prix bas!

Pour les connaisseurs particulièrement exigeants: Installation Hi-Fi

**HARMAN-KARDON** à performances élevées

Receiver HARMAN-KARDON 330 B + Tourne-disque Hi-Fi Lenco L 78 + Haut-parleurs Hi-Fi Wharfedale



La combinaison

**Fr. 1360.-**

ex libris vous offre d'autres installations combinées PIONEER et Lenco

Lausanne: Place de la Palud 22  
Genève: Passage des Lions 6 bis  
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5  
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31  
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79  
Sion: MMM-Métropole-

**ex libris**

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

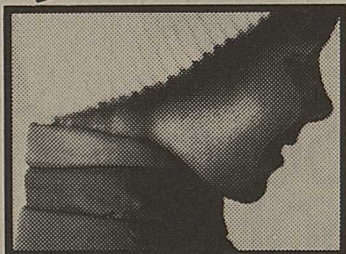
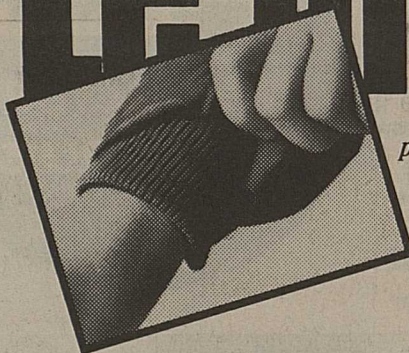
**Mode Ski 75**

**Le meilleur**

Voici une veste de forme nouvelle pour le sport et l'école. Elle est en Nylsuisse granité, imprégné aux silicones et lavable. Existe en diverses combinaisons de couleurs. Statures 92-164 cm. St. 92

**29.-**

+ 3.- par 12 cm.



**Avantages particuliers**

C.V.:

1. Coupe - vent en tricot, cousu au bas des manches
2. Col avec protège - nuque ouatiné
3. Capuchon dissimulé à l'intérieur

**GV**  
Charles Jögele

S1/75

**GV** Sion, rue de la Porte-Neuve 4  
Brigue, rue de la gare 14

Martigny, Route de Fully (Denner)  
Sierre, Centre Commercial de Noës

Jögele  
mini marché

**ALIMENTATION K**

**Agneaux frais du pays**

Gigot le kg **14.-**

Côtelettes le kg **17.-**

Epaule sans os le kg **14.-**

**Nouilletes « La Chinoise »**

le paquet de 500 g **1.90**

**Potages assortis Knorr**

le sachet **-.70**

**K** UCHLER-PELLET s.a.  
aux galeries du midi sion.

nouveau:  
extra légère



Comparez nos prix  
**Au prix de gros**  
plus de 500 meubles rustiques, vais-  
seliers, crédences, meubles TV, gué-  
ridons, tables, chaises, salons, etc. à  
notre nouveau département de meub-  
les à l'emporter.  
**Trisconi Meubles, Monthey**  
Rte de Collombey - Tél. 025/4 12 80  
Fermé le lundi.  
La maison n'a pas de succursales.  
36-6813

**Occasions**  
**chariots élévateurs**  
Clark, électrique  
Tél. 021/22 45 47  
Sarteco SA, av. Ruchonnet 3  
1003 Lausanne



13, 14 et 15 novembre 1975, à 20h.15  
au Théâtre de Valère, SION

**sa REVUE ANNUELLE**  
en 2 actes et 11 tableaux

Ménagez... La Femme... Le Fric...  
... Le Fiul... La Folie!

Auteur: Irma Aletta  
Mise en scène: Jo Johnny  
Au piano: Gérald Guldenmann

Prix des places: 6 à 15 frs.  
Location: LATHON-VOYAGES  
av. de la Gare 6, SION  
aucune réservation par tél.

**SKIS-ACTION**

**SKIS VITTOR TUA RS 2000**

de 180 à 200 cm avec fixations Salomon  
assurance bris 1 année et réglage fixations BPA

- Skis + Salomon 202 **Fr. 260.-**
- Skis + Salomon 222 **Fr. 295.-**
- Skis + Salomon 444 **Fr. 328.-**

**CURDY**

Quincaillerie  
Av. des Mayennets  
Sion - 22 29 55

**Renseignements  
commerciaux  
dans le monde entier**  
- rapides, avantageux  
- consciencieux  
**Association pour la  
protection des crédits,  
Berthoud**  
Case postale 2027, Lausanne  
Téléphone 021/23 40 24

A vendre, cause de  
reprise, état de neuf

**1 salon  
1 chambre  
à coucher**

Jean-Paul Tornay  
Excursions, Monthey  
Tél. 025/4 10 04

36-6835

**LE PIANO**  
s'apprend à tout âge en  
quelques heures, sans  
professeur, 100% vrai.  
Notice gratuite + réf.  
Box 3285, 1002 Lausanne,  
Tél. 021 - 29 29 40.



**SOYEZ EN FORME,  
ELIMINEZ LES TOXINES.**

La teneur en ions de calcium, magnésium et sulfate de Vittel en fait une eau minérale qui agit plus particulièrement sur les reins en provoquant une accélération et une augmentation de la diurèse, sans fatiguer l'organisme. Vittel procède à un véritable lavage des cellules. Pour être en forme, buvez Vittel.



**Vittel**

L'eau neuve de vos cellules.

Eau minérale sulfatée calcique.



découvrez  
le goût naturel

nouveau: extra légère



**brunette**



## Du bord du lac à Saint-Maurice

### Hommage au chanoine Marcel Michelet

**SAINT-AURICE.** - M. Jean Follonier, président de l'Association des écrivains valaisans, dont l'assemblée générale s'est tenue samedi à Saint-Maurice, dans son rapport de gestion a relevé que la production littéraire prouve la vitalité de nos écrivains, soulignant notamment les différents prix et distinctions obtenus par plusieurs d'entre eux, dont Maurice Zermatten, Georges Borgeaud, chanoine Marcel Michelet, Pierrette Micheloud, Germain Clavien, Maurice Métal et Corinna Bille. Grâce à un don de 5000 francs provenant d'un mécène genevois, l'association a pu instaurer un « prix du roman » pour ses membres.

L'association organise, avec l'appui des libraires du Vieux-Pays, la « quinzaine du livre valaisan » : celle-ci aura lieu avant Pâques prochain et tend à faire mieux connaître la production des auteurs valaisans.

Le président J. Follonier, rend un hommage tout particulier au chanoine Marcel Michelet, fondateur et premier président de l'association dont la production littéraire est étonnante et faite pour enchanter : théâtre, poèmes, récits, billets dont celui du NF chaque semaine pour le dimanche, sont des écrits à la gloire des lettres valaisannes. Le chanoine Marcel Michelet, toujours disponible, d'une bonté qui n'a d'égal que sa discrétion, apporte, sans aucune restriction, tout ce qu'un écrivain sensible à l'âme du pays peut donner. C'est une magnifique pendule dédiée qui lui est remise en signe de témoignage d'amitié, d'affection et de reconnaissance de la part de ses pairs.

Le chanoine Marcel Michelet, dans ses remerciements, relève ce qu'il attendait de l'Association des écrivains, lorsqu'il l'a portée sur les fonts baptismaux. Le but recherché est atteint. Deux nouveaux membres,

poète apprécié), et M. Henri Maître, (professeur à Sion), sont admis au sein de l'association.

M<sup>re</sup> Alphonse Gross, préfet de Saint-Maurice, en fin d'assemblée, adresse quelques mots aux participants, relevant ce que les écrivains valaisans apportent au patrimoine culturel du Vieux-Pays.

L'assemblée a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, représentée par M. Raymond Berguerand, au carnetzet de la bourgeoisie, dont les honneurs ont été faits par son président, M. René Duroux.

MM. Albert Mathier (ancien ingénieur au barrage du Mauvoisin, à la retraite, dont les poèmes font l'admiration spécialement en ce qui concerne la vigne et le vin dont il est le



Le chanoine Marcel Michelet qui vient d'être félicité par le président J. Follonier, remercie l'assistance. A la table du comité, M. Darbellay, M<sup>re</sup> Fracheboud, M. Follonier.

## NOUVEAU PRÉSIDENT AU CLUB DES NAGEURS

**MONTHÉY.** - Le Club des nageurs que préside depuis deux ans M. Georges Kaestli, lors de son assemblée générale, a entendu les différents rapports des commissions.

M. Kaestli rappelle que, lorsqu'il a pris la présidence du club en 1973, son but était d'assainir la situation financière, de maintenir l'équipe water-polo en LNA, de remettre de l'ordre dans l'organisation du club. Ainsi la dette de 20 000 francs a-t-elle été totalement époncée grâce à la générosité des commerçants, des artisans, de la population, et à une politique financière austère et à une très large compréhension des membres. Malheureusement, malgré une préparation sérieuse, l'équipe fanion de polo n'a pu se maintenir en LNA. Ceci est dû à différentes circonstances dont celle du départ de l'en-

La commission technique comprendra M. Yves Guidetti, M. Grubic (polo) et J.-Ch. Cottet (natation).

MM. Bernard Contat et Ernest Wacker fonctionneront comme réviseurs, tandis que M. Armand Bussien sera l'archiviste.

L'assemblée ratifie les propositions du comité ayant trait à des modifications mineures de rédaction des statuts avant que le

D<sup>r</sup> Ch.-H. Galletti ne remette à M. Georges Kaestli, président sortant, un souvenir représenté par une œuvre littéraire, en témoignage de reconnaissance. Le nouveau président, Jacques Donnet, dit accepter avec joie de reprendre la direction du club après le passage de M. Georges Kaestli. Il assure l'assemblée qu'il poursuivra l'œuvre de redressement entreprise par son prédécesseur.

## Ballet national du Sénégal

**SAINT-AURICE.** - Le Ballet national du Sénégal, véritable féerie de rythmes et de couleurs, sera à Saint-Maurice, jeudi 13 novembre, à 20 h. 30.

Une fête gigantesque ! Avec la bonne humeur perpétuelle qui éclate dans les rires énormes, sur les visages des hommes et la gaieté de ces femmes splendides !

Une soirée merveilleuse durant laquelle l'Ensemble du Sénégal nous donne une leçon de joie, de tendresse et d'humanité en nous permettant de découvrir un peu l'Afrique de la bonne manière, c'est-à-dire « en prenant conscience de la négritude traditionnelle et actuelle en tant que réalité historique ».

« L'impact du spectacle est proprement ahurissant. Stimulés par trois groupes régionaux de tam-tam qui réalisent la prouesse de se marier intimement, malgré des conceptions traditionnelles divergentes - danseurs et danseuses, chœurs et musiciens évoquent cérémonies nuptiales, fêtes des récoltes, danse des masques, danses rituelles dans une frénésie de sons, de couleurs et de mouvements obsessionnels. »

Lorsque, possédés des esprits, hommes et femmes entrent tour à tour en transe, les dos ruissellent, les pieds volent, les seins libérés répondent aux pulsions du rythme, s'affolent et délirent en tremblements convulsifs... Pas un atome d'érotisme dans tout cela. La beauté seule, la cadence originelle, la part faite à l'instinct : la vie. »

Voilà ce qu'en disait La Tribune de Genève lorsque l'an dernier, l'Ensemble national du Sénégal enthousiasmait le Grand-Théâtre tout entier.

### Mission de l'Ensemble national de ballet

La troupe nationale de ballet, composée de quarante artistes - danseurs, musiciens et chanteurs - a été l'un des premiers ensembles artistiques mis en place, dès 1960, en vue d'une participation virile et prestigieuse du Sénégal au Festival mondial des arts nègres.

Elle incarne l'unité du Sénégal malgré la diversité des langues qui se parlent dans les

coulisses ; elle ne chante en public qu'en une seule, émue à l'avance selon le caractère de l'argument.

Traits physiques, angles facieux, teints bistrés composent, au moment durant lequel le ballet culmine en une exaltation voisine de la transe, le seul profil de la beauté noire, frappé en médaille dans le rythme.

Si la troupe emprunte au ballet classique, dont la grâce est mondaine et la souplesse maniérée, certaines figures de son admirable chorégraphie, c'est pour les acclimater dans ce qu'un écrivain appelle « sa sauvage grandeur ». Appelée à être le miroir changeant de la vie au Sénégal et à interpréter toutes les pulsations laissées dans notre subconscient par les fantasmes qui marquent nos ancêtres, elle est restée entre l'oralité et l'écriture, cette entité enracinée dans sa terre qui sait que syntaxe et grammaire plastique ne sont que des supports à la transmission totale de ce qu'on sait.

Elle cherchera le renouvellement de son inspiration en elle et autour d'elle. Elle ne sacrifiera pas à la technique « l'esprit et l'expression de l'émotion pure ».

Il n'y a donc pas de mal à ce que ses danseurs mêlent un peu de fard occidental à la préparation de leurs cosmétiques africains, car ils ne peuvent oublier que leur vocation est de proposer un rituel à base de joie et d'amour pour traiter la défoliation des arbres, offrir un peu de leur vigueur tellurique aux unités anémiées de la civilisation « mécaniste » d'aujourd'hui.

A ceux qui disent que le ballet africain n'a pas évolué et qu'il est resté « corybantique » c'est-à-dire qu'il célèbre Cybèle au XX<sup>e</sup> siècle, ils répondent qu'ils n'ont été ni en Crète, ni en Phrygie et qu'ils continuent à danser selon des cycles dont rien n'a perturbé les lois pour invoquer la déesse mère de la Terre, de l'agriculture et de la fécondité.

Une garantie d'authenticité en somme et non un art nègre accommodé de sauce blanche !

Ne manquez pas ce spectacle remarquable, monté avec « des hommes de la danse, dont les pieds reprennent vigueur en frappant le sol dur ».

La clé du monde dans un clin d'œil ?



## Au pays des Dranses

### Avant Innsbruck... le Super-Saint-Bernard !



De gauche à droite devant le Super-Saint-Bernard : Laurent Darbellay, responsable des installations, le chanoine Berthouzo, de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, et l'entraîneur de l'équipe valaisanne de ski, Alby Pitteloud.

## Nos interviews

**BOURG-SAINT-BERNARD.** - Nous avons signalé dans notre édition de jeudi dernier l'ouverture du Super-Saint-Bernard. Que fut ce premier week-end ? Écoutons à ce sujet le responsable des installations, M. Laurent Darbellay :

« C'est presque incroyable, mais samedi comme dimanche, nous avons enregistré un maximum de clientèle pour ce début de saison, et cela malgré un certain handicap en fin de piste. Durant les deux jours, le parc était complet, et pour nous la saison d'hiver est déjà bien en route.

- Quelle était la principale clientèle ?

- Je puis d'abord affirmer que bon nombre de compétiteurs valaisans étaient sur place ce week-end. Mais le fait le plus étonnant est la « faim de ski » qu'ont nos amis vaudois et genevois, qui étaient vraiment là en force.

### L'équipe valaisanne et l'équipe féminine suisse

Ces conditions d'enneigement assez exceptionnelles n'ont pas échappé à l'attention des grands responsables du ski alpin, aussi bien valaisans que suisses. C'est ainsi que nous avons le plaisir de relever la venue, ce matin même au Super-Saint-Bernard, des groupes 1 et 2 féminins, avec notamment Bernadette Zurbriggen, Marie-Thérèse Nadig, Lise-Marie Morerod. Dans l'après-midi d'hier déjà, l'entraîneur Jean-Pierre Fournier se trouvait sur place pour mettre au point les derniers détails de cette semaine d'entraînement.

Et puis, nous avons encore rencontré là-haut l'entraîneur de l'équipe valaisanne, Alby Pitteloud, qui nous a confié :

« Je suis venu ce matin au Super pour me rendre compte personnellement des conditions d'enneigement, car je cherchais assiduellement une piste pour mes garçons. Eh bien, je l'ai trouvée ! Dans un état excellent

qui nous permettra de poursuivre au mieux notre mise en condition. L'équipe valaisanne se trouvera au Super dès la fin de la semaine. »

### Et à l'hospice du Grand-Saint-Bernard ?

Se trouvera-t-il, cette année encore, un confrère pour parler de « l'isolement des chanoines du Grand-Saint-Bernard ». Si tel devait être le cas, ce serait bien le dernier journaliste en Europe à ne pas connaître le... chanoine Berthouzo ! Mais écoutons ce dernier :

« Notre long hiver a déjà commencé, et je puis vous dire qu'au cours des huit derniers jours, 84 cm de neige sont déjà tombés dans la région de l'hospice. Isolés ?... Bien sûr, nous ne le sommes pas ! Et puis, vous savez, ce serait un « isolement » qui ne comporterait pas de gros risques. Nous avons en effet « monté » à l'hospice, dans les derniers jours d'octobre, plus de 800 kilos de pain. Je ne vous dirai pas tout, mais sachez simplement qu'il y a là-haut des vivres pour plus de 40 à 50 personnes, et pour un laps de temps de plus de six mois ! Cela pour la petite histoire. Je reviendrai aux choses sérieuses en vous signalant par exemple que septante personnes se sont déjà annoncées pour passer à l'hospice la période allant du 26 décembre au 5 janvier. Pour la fin novembre et le début décembre, trois groupes sont également annoncés pour participer à des retraites. Comme vous pouvez donc le constater, il n'y a ni isolement ni temps pour le chômage. Et puis aujourd'hui, j'ai le plaisir d'ouvrir la « piste du Grand-Saint-Bernard ». Je vais en effet regagner Menou par la télécabine, puis l'hospice en passant par le lac de Tcholeire, avec une remontée d'une demi-heure à peine de phoque pour terminer. »

Eh oui, dans la région du Grand-Saint-Bernard, c'est déjà l'hiver et, là-haut, tout le monde est prêt pour recevoir non seulement l'élite suisse et valaisanne du ski, mais aussi ceux qui recherchent le calme de l'hospice pour se recueillir. SET

## Bourg-Saint-Pierre est prêt pour la saison d'hiver



**BOURG-SAINT-PIERRE.** - Si Bourg-Saint-Pierre est depuis longtemps entré dans la « grande légende napoléonienne », il doit sa florissante activité d'aujourd'hui à tout un petit monde qui fait de gros efforts pour conquérir sa part touristique. On ne ventera jamais assez les mérites de la nouvelle construction de la piscine couverte, ainsi que les nombreux efforts déployés pour l'essor de la région.

C'est ainsi qu'en ce début d'hiver, on est déjà prêt, à Bourg-Saint-Pierre, pour accueillir la clientèle hivernale. Les enfants surtout font l'objet d'une remarquable attention. Deux téléskis ont été préparés presque uniquement à leur attention. Celui de la Lorette, sis à l'entrée du bourg (notre photo) et celui du Crêt, sis à mi-chemin de l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard. Ces deux remontées mécaniques sont un complément apprécié des autres installations fleurissantes dans la région.

### Une idée à creuser

L'an dernier, lors des fêtes de fin d'année, un membre de la société de développement avait mis sur pied un cours de ski de fond qui connut un franc succès et qui se déroula principalement dans la région du plat de Ravaires. Aujourd'hui, en début de saison, de nombreuses personnes sembleraient être intéressées par la mise en place d'un véritable « circuit de fond » qui relierait les deux communes de Liddes et Bourg-Saint-Pierre en empruntant la rive gauche de la Dranse, à travers la magnifique forêt de la Rare, et sur le chemin forestier déjà en place, puis la rive droite à travers la non moins connue forêt d'Allèves. Voilà une initiative qui mérite d'être étudiée à fond, et qui constituerait un atout touristique supplémentaire pour toute la région.

## GASTRONOMIE

**Saint-Maurice**  
Hôtel de la Gare

### Quinzaine du fruit de mer

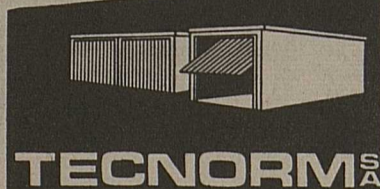
dès samedi 8 novembre  
Réservez vos tables au  
025/3 63 60

Famille Maury-Lattion

**Garage FERROTON**

monobloc et transportable

- Béton armé préfabriqué
- Poids 10 à 14 tonnes
- Posé fini en 30 minutes
- Différentes exécutions et grandeurs
- Plus de 2500 pièces posées en Suisse
- Prix de plus en plus avantageux



10 route de Signy 1260 NYON  
Téléphone 022 - 61 42 67

Représentation pour le Valais

**Francis Michaud**  
Riddes  
tél. 027/86 35 19

A vendre

**salle à manger**

style valaisan. S'adresser chez : Vergères, ameublement, 10, place du Bourg, Martigny-Bourg  
Prix à convenir

Tél. 026/2 38 44

36-401065

**A vendre**

Un tracteur Fiat 550  
55 cv  
un tracteur Massey-Ferguson 135

un tracteur Plumetta  
avec treuil et charrie  
une charrie pour tracteur

Max ROH, machines agricoles  
1962 Pont-de-la-Morge  
Tél. 027/36 10 90 36-5634

A vendre

**orgue**

à tuyaux, 14 jeux, 2 clav. + péd. électro-pneumatique, convenant à la liturgie et à l'interprétation musicale. Instrument en parfait état. Prix souhaité Fr. 56 000.- Il est possible de jouer jusqu'à mi-décembre  
Pour rens. : S. Borgeaud  
Tél. privé 021/23 12 71  
Tél. prof. 021/27 96 01 (entre 11 et 12 h. de préférence)

Très beau

**Christ**

en bois, Allemagne du Sud. Fin XVI<sup>e</sup>, hauteur 65 cm  
Fr. 2500.- (évent. contre armes anciennes)

Tél. 022/23 44 60 ou 33 53 88 le soir

A vendre

**table de salon**

Roue de char, pied fer forgé

Tél. 027/22 78 89 le soir

36-303004

**VISION DENNER**  
tous les mercredis  
dans les flashes publicitaires  
de 19.10 heures  
et après le téléjournal de 19.40 heures

**SUPER-DISCOUNT DENNER**

**Hero**  
Macédoine de fruits  
7 fruits 490 g net  
270 g poids égoutté  
Prix indicatif ~~2.75~~  
maintenant seulement  
**1.90**  
(100 g = 0.70)  
30% meilleur marché

**Florentin**  
Oulevay  
100 g  
Prix indicatif ~~2.90~~  
maintenant seulement  
**1.80**  
37% meilleur marché

**Thomy**  
Vinaigre de vin blanc  
1 litre  
Prix indicatif ~~1.85~~  
maintenant seulement  
**0.95**  
48% meilleur marché

**MENNEN**  
After Shave  
175 ml  
Prix indicatif ~~9.80~~  
maintenant seulement  
**4.50**  
(100 ml = 2.57)  
54% meilleur marché

**Hot Love**  
Le bain de mousse à base de ginseng  
250 ml  
Prix indicatif ~~9.50~~  
maintenant seulement  
**4.20**  
55% meilleur marché

**Scherk**  
Lotion faciale  
100 ml  
assure une peau pure jusqu'au fonds des pores  
Prix indicatif ~~7.50~~  
maintenant seulement  
**3.75**  
50% meilleur marché

**AMBRA**  
Produit de lavage spécial pour tous les tissus modernes  
20° - 40° - 60° 1.420 kg  
maintenant seulement  
**6.95**  
(1 kg = 4.89)  
Au lieu de ~~8.40~~

**SCRATCH**  
Tampon WC  
3 parfums Nettoie et désodorise  
Prix indicatif ~~2.75~~  
maintenant seulement  
**1.75**  
36% meilleur marché

**COREGA TABS**  
32 tablettes pour des prothèses propres et fraîches  
maintenant seulement  
**2.95**  
au lieu de ~~3.80~~

**N'oubliez pas:**



que pour tout achat de cartouche de cigarettes, vous obtenez un bon de tabac DENNER d'une valeur de 75 centimes.

Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

- |   |                                      |  |   |   |                                       |   |   |   |  |
|---|--------------------------------------|--|---|---|---------------------------------------|---|---|---|--|
| <b>Genève</b><br>- 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)<br>- 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)<br>- 81, rue de Lyon (Charmilles) | <b>Carouge</b><br>15, avenue Praille | <b>Lausanne</b><br>- 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)<br>- 143, avenue de Cour (Le Reposoir)<br>- 90, rue de Genève (Sébellon) | <b>Corsier s/Vevey</b><br>42, avenue Relier | <b>Sion</b><br>7, rue des Cèdres<br><b>Monthey</b><br>20, avenue de la Gare | <b>Martigny</b><br>51, route de Fully | <b>Fribourg</b><br>55, Pérolles<br><b>Porrentruy</b><br>16, rue Achille-Merguin | <b>Yverdon</b><br>8, rue des Remparts<br><b>Payerne</b><br>12/14, rue de Lausanne | <b>Bienne</b><br>- 44, rue de la Gare<br>- 48, rue du Moulin<br>- place de la Croix (rue Alfred-Aebi avec produits frais) | <b>Moutier</b><br>2, rue du Moulin<br><b>La Chaux-de-Fonds</b><br>- place de la Gare |
|---|--------------------------------------|--|---|---|---------------------------------------|---|---|---|--|

HLM «Les Biolettes», Charrat  
A louer

**appartement 3 pièces**

avec cave et galetas  
Libre tout de suite

S'adresser à :  
Georges Chevalley, Martigny  
Tél. 026/2 17 45  
Daniel Guinchard, Charrat  
Tél. 026/5 38 74

36-90605

A vendre

**magnifique villa**

à Veyras, 6 pièces, 2 garages, carnotzet, 800 m2 de terrain  
Fr. 395 000.- Nécessaire pour traiter : Fr. 255 000.-  
Vue imprenable, situation ensoleillée, construction nouvelle

Pour tous renseignements :  
Régie immobilière Antille,  
rte de Sion 4, 3960 Sierre  
Tél. 027/55 88 33

A vendre à Vollèges

**appartements subventionnés**

**4 1/2 pièces**

soit 1 salon, 3 chambres à coucher, 1 cuisine 12 m2, bains, WC, 1 balcon, 1 cave indépendante, jardin d'env. 100 m2, Fr. 120 000.- possibilité d'acheter garage Fr. 12 000.-  
Reprise d'hypothèque 60 %  
Situation tranquille et très ensoleillée ou à louer appartement idem Fr. 430.- par mois  
Tél. 026/7 14 48 36-41428

A louer à Martigny

**appartements**

5 1/2 pièces Fr. 580.-  
2 pièces Fr. 270.-  
(charges comprises)  
Libre tout de suite ou à convenir

S'adresser à  
Mme Zufferer Georges,  
Les Echelettes, 1920 Martigny  
Tél. 026/2 18 93

A 5 km de Sion, le reste à louer, dans petit immeuble de 9 appartements très confortables

**trois appartements neufs de 4 1/2 pièces**

Loyers modérés de conjoncture.

Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau) 36-702

A louer à Martigny

**appartement de 3 pièces**

entièrement rénové

Tél. 026/2 25 67

36-401057

De nos dépôts et magasins de Sion

**un lot de machines à laver le linge**  
de grande marque à

**Fr. 950.-**

compris :  
mise en service, démonstration

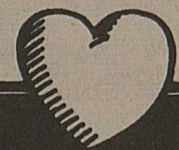
Garantie :

1 année pièces, travail, déplacement effectués par les patrons eux-mêmes

**Gasser Frères Sion**

Magasin rue du Grand-Pont 24

Une maison séduisante à votre service  
Tél. 027/22 80 29



**Fiancés!**

Notre "Liste de mariage" aidera vos amis et connaissances à vous gâter!

Demandez notre «liste de mariage» à notre rayon ménage. Vous ne vous en repentirez pas!

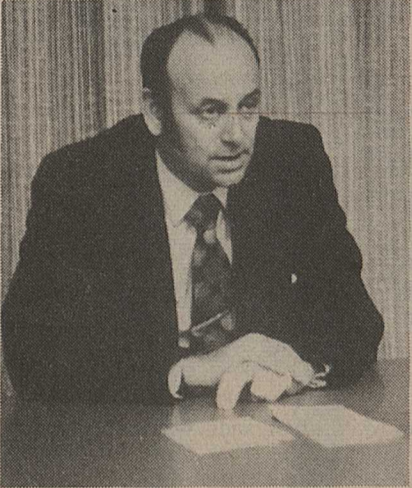


Monthey, Sierre, Sion

# La réalisation de l'autoroute valaisanne

## «Une nécessité absolue», nous dit M. Steiner

BRIGUE. - En ce qui concerne la future autoroute de la vallée du Rhône, le *Nouvelliste* a brièvement relaté, hier, l'exposé présenté à l'aula du collège de Brigue, devant une importante assistance, par M. Franz Steiner, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics. Pour lui, le Valais doit être doté d'une route nationale digne de ce nom. Le prestige n'entre absolument pas en considération, mais bien les intérêts de toute la population. M. Steiner a d'ailleurs bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées à ce sujet. Nous l'en remercions.



Sur quoi vous basez-vous, Monsieur le conseiller d'Etat, pour être aussi catégorique ?

- Tout d'abord sur le fait que nos routes actuelles sont extrêmement surchargées. Les statistiques le prouvent. Une analyse sur les mouvements pendulaires en Suisse est particulièrement éloquentes à ce sujet. Elle révèle notamment que la motorisation croissante, l'urbanisation, le « stress » de tous les jours ont provoqué une importante augmentation du trafic de délabement. De plus, les prestations de transport par trajet pendulaire en Suisse sont (piétons inclus) d'environ 16 millions de personnes-kilomètre. Si l'on multiplie ce chiffre par la moyenne d'environ 3 trajets pendulaires quotidiens,

on obtient des prestations quotidiennes totales de 46 millions de personnes-kilomètre. Notre canton n'échappe pas à cette règle. Il n'y a donc pas seulement le trafic touristique pur qui encombre nos routes.

Ce dernier demi-siècle démontre en outre que la construction de nos artères n'a de loin pas suivi le développement du trafic. Les goulots de Saint-Maurice et Martigny, notamment, en sont des exemples frappants. Dans cette région, on compte 30 000 véhicules par 24 heures, 25 000 à Sion et 15 000 sur le pont de la Lonza de Viège, point névralgique du Haut-Valais.

- Tout laisse supposer que la situation ira encore en empirant. Que faire donc pour maîtriser cette situation ?

- Il est impossible de résoudre la question en améliorant les routes déjà existantes. Financièrement, la réalisation de ce projet serait insupportable. Pour l'aménagement de la route cantonale, par exemple, la Confédération ne participe que pour le 35 %, le reste revient à la charge de l'Etat (70 %) et des communes (30 %). En ce qui concerne les 2050 km de routes déjà existantes, le canton (90 %) et les communes (10 %) participent à leur entretien qui revient à 31 millions de francs par année. Comment canton et communes pourraient-ils encore faire face aux frais occasionnés par l'élargissement de la route cantonale par exemple. Techniquement, il ne sera pas possible de la doter de 4 pistes sur tout son parcours, sans construire des ouvrages d'art et utiliser presque autant de terrains qu'il en faut pour l'autoroute. Pour la réalisation de cette dernière par contre, la Confédération participe dans la mesure de 92 %, le solde

étant à la charge du canton qui est, toutefois, le maître d'œuvre. Ainsi que l'a déclaré récemment M. Huerlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur, il n'est pas question que cette conception, remontant à 1960, soit modifiée.

Hormis Saint-Maurice et le parcours Sierre-Bratsch, le tracé de l'autoroute valaisanne est déjà défini. Récemment, le Conseil fédéral a adopté la ligne suivie par le tronçon Bratsch-Brigue et a, du même coup, voté un crédit de 448 millions.

- Cette décision est-elle déterminante dans la réalisation de l'artère ?

- Pas précisément. Annuellement, le canton ne peut compter que sur les subventions qui figurent au budget de la Confédération. Soit environ 10 millions de francs. Si, par exemple la Confédération alloue 30 millions de francs pour l'amélioration de la route du Lœtschberg, la somme en question est encore bien loin d'être versée.

### Propos recueillis par It.

- En fait de route nationale, qu'a-t-on réalisé jusqu'à ce jour dans le canton ?

- Si d'aucuns prétendent que l'on n'a rien fait, ils oublient de prendre en considération l'édification des passages supérieurs de Lalden, Niedergesteln, Riddes et Saillon, notamment. Ces ouvrages ont précisément partie du programme de l'autoroute et bénéficient donc des subventions de la Confédération. J'espère en outre que les travaux pourront bientôt commencer à Saint-Maurice.

- L'autoroute valaisanne ne vient-elle pas trop tard ?

- Non, absolument pas. Elle bénéficiera aussi des expériences faites par ailleurs dans ce domaine. J'aimerais encore ajouter que l'agriculture ne perdra absolument rien. Une saine conception de la culture des terrains concernés permettra aux produits agricoles valaisans de demeurer concurrentiels. De nouvelles zones viticoles ont été créées pour compenser celles qui seront consacrées à la construction de l'autoroute. Quant aux nuisances qu'elle peut provoquer, ce n'est pas une question agricole, mais bien un problème de l'automobile en soi que la Confédération entend résoudre en collaboration avec les différentes institutions qui, très justement, défendent la nature.

## «Un Valais toujours plus proche»

C'est avec plaisir que nous publions ci-dessous un article écrit par M. Edouard Morand, président de Martigny, et paru lundi dans la « Tribune-le-Matin ». Sous le titre « Un Valais toujours plus proche », M. Morand revient sur les positions qu'il manifesta naguère contre le passage de l'autoroute en Valais. Après avoir pesé le pour et le contre, il livre ses réflexions et explique pourquoi « le Valais serait certainement perdant en s'excluant des grands axes routiers » :

L'inauguration du tronçon de route nationale de Renmaz à Aigle et la mise en service de cet ouvrage devraient réjouir encore plus les Valaisans que les Vaudois.

Ces derniers, certes, y gagnent tout ce qui concerne le Chablais et le Pays d'Enhaut, si touristiques, désormais mieux reliés à la capitale, Lausanne, et au reste de la Suisse.

Quant au Valais, dont la situation par rapport à la Suisse est encore plus excentrique, il ne peut que tirer bon parti de tout ce qui le rapproche de ses Confédérés et la suppression du « bouchon » d'Aigle va certainement encore intensifier les échanges.

Et disons, dans ce journal romand, qu'ils sont loin d'être à sens unique.

Certes, et on peut imaginer cela en automne, notamment, quand le Valais offre, comme ces jours derniers, un ensoleillement et une clarté exceptionnels, plus les temps de parcours seront diminués, plus le trafic sera fluide, plus s'accroîtra le nombre très élevé de nos visiteurs.

En fin de semaine, les Suisses romands, toute l'année pratiquement, accourent vers nous, vers leurs domiciles secondaires, vers nos hôtels aussi ou tout simplement en vue d'un pique-nique sympathique, d'une visite à des parents ou amis ou d'une course en montagne.

Avec une liaison plus rapide, ces visiteurs viendront de régions toujours plus éloignées et l'on compte bien, une fois la route nationale 12 terminée, voir les Suisses d'outre-Sarine emboîter le pas alors qu'aujourd'hui des déplacements depuis Bâle, Zurich, Soleure, Aarau ou Berne rebutent encore.

Et, bien sûr, à cela s'ajoute l'arrivée plus rapide des saisonniers de nos stations.

Mais l'amélioration de nos liaisons favorisera aussi les contacts et les relations commerciales des Valaisans avec leurs Confédérés et leur exode temporaire ne peut qu'être bénéfique : cela les sort de leur isolement et de leur quant-à-soi. \* \* \*

Toutes ces considérations plaident bien sûr pour la continuation des travaux autoroutiers, non seulement jusqu'à la porte du Valais, mais au-delà encore. J'ai été de ceux qui ont douté un instant de l'opportunité d'une route nationale dans la plaine du Rhône, pour des raisons écologiques ou sentimentales.

Mais à la réflexion, j'ai conclu qu'on ne peut pas trouver des avantages de fluidité, de sécurité surtout aux autoroutes quand on les construit hors de notre canton et qu'on les emprunte là-bas et leur découvrir toutes sortes de défauts quand elles approchent nos localités.

Certes, les stations de plaine, évitées totalement par les transitaires, vont y perdre quelque peu économiquement mais y gagner en tranquillité. Elles seront condamnées à se rendre attrayantes par d'autres moyens. Mais nos vallées latérales, où se rendent tant de saisonniers, ne peuvent que trouver bénéfice à une liaison rapide.

Et le Valais serait certainement perdant en s'excluant des grands axes routiers, lui qui a connu la première étape de son ouverture au monde, en se situant sur l'axe ferroviaire important du Simplon.

Et puis, même si le nombre des voitures n'augmentait pas, il faut aussi considérer qu'en l'état actuel des choses, on n'a pas à choisir entre le passage ou le non-passage des véhicules - ils passeront quand même - mais entre les bonnes ou les mauvaises conditions de ce passage.

Il y aura des sacrifices à faire, oui. Mais ils en vaudront la peine. Toujours, les automobilistes trouveront du plaisir à musser sur les anciennes routes moins fréquentées, en vue d'y découvrir le Valais de la vigne et des vergers et celui de ses cités et bourgs accueillants. Ils y arriveront plus détendus et moins inquiets. Quant aux habitants, une fois chez eux, ils apprécieront la tranquillité.

E. M.

## Sierre, Noble Contrée

### QUOI DE NEUF À GRIMENTZ ?

GRIMENTZ. - Deux nouveaux téléskis, une nouvelle Rattrac, des aménagements des pistes, une modernisation du bureau au départ du télésiège Grimentz-Bendolla, voilà les principales nouveautés que la station de Grimentz offrira aux skieurs dès la mi-décembre 1975.

départ 2579 m ; altitude arrivée 2800 m. Pour centraliser l'arrivée du skilift La Tsarva et le départ du skilift Roc d'Orzival, il a été nécessaire de prolonger le skilift La Tsarva d'environ 200 m.

#### Téléski Marendra

Ce téléski a spécialement été construit pour les skieurs débutants et skieurs moyens et remplace l'ancien skilift Borer Combe de Bendolla (fil neige).

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Type : Téléski à perches/assiettes ; longueur 610 m ; dénivellation 118 m ; pente moyenne 20 %. Débit horaire : 530 skieurs ; vitesse de traction : 3,10 m/sec. ; durée du parcours 3 minutes 16 sec. Altitude départ 2110 m ; altitude arrivée 2230 m.

S'il a été possible de mener à bien la construction de ces deux téléskis dans un délai très court, c'est grâce au bon travail de la maison Pomagal-Ski, aux excellentes conditions atmosphériques et à la compréhension des autorités fédérales et cantonales.

Et ce n'est pas tout...

Il s'agit maintenant de répondre à la question qui préoccupe les skieurs : Quelle est la répercussion de ces investissements sur les tarifs ? Soyez rassurés, il n'y aura aucune augmentation de prix par rapport à la saison dernière. Et il y a même mieux : les enfants, les apprentis et étudiants jusqu'à 20 ans, sur présentation d'une carte de légitimation indigène du canton du Valais, pourront obtenir un abonnement de saison pour le prix de 150 francs.

Les billets à coupons seront supprimés sauf sur le télésiège Grimentz-Bendolla et le téléski Marendra. Skieurs, encore quelques semaines d'attente et rendez-vous à Grimentz.

## La nouvelle loi sur le tourisme...

### CE QU'ON EN PENSE DANS LE HAUT

BRIGUE. - Le nouveau projet de loi sur l'organisation de l'Union valaisanne du tourisme et des sociétés de développement est élaboré. Il sera l'objet de discussions au cours de la présente séance du Grand Conseil. Compte tenu de l'échec enregistré par la première loi récemment proposée au peuple, il nous a paru intéressant de connaître l'avis des milieux touristiques haut-valaisans. Dans l'ensemble, on admet volontiers que de sensibles modifications ont été apportées. On s'étonne toutefois de ce que l'article 21, dont la teneur n'a jamais été contestée dans la loi de 1971, ait été modifié. On ne comprend pas, en effet, pourquoi le montant maximum de la taxe de séjour a été abaissé de 2 francs à 1 franc.

Pour certains, cela représente non seulement un recul impardonnable, ainsi qu'une perte matérielle considérable, mais constitue aussi un argument qui sera probablement exploité par les « neinsager » lors de la prochaine consultation populaire.

L'utilisation de la taxe de séjour telle que prescrit l'article 27, porte sur :

- les frais d'administration, du personnel et d'une bonne documentation ;

- la réalisation d'installations touristiques, culturelles et sportives ;

- l'aménagement et l'entretien des chemins de promenade, de bancs, de places de parc, de jardins, de places de jeux, de pistes de ski ;

- l'achat de terrains pour la réalisation d'ouvrages utiles au tourisme ;

- l'organisation de manifestations sportives ou culturelles, etc.

Or, les adversaires de l'abaissement du montant maximum de la taxe de séjour affirment qu'il est impossible de respecter la teneur de l'article précité si l'on diminue les moyens financiers à disposition. Plusieurs stations valaisannes, telles que Crans, Montana, Loèche-les-Bains et Saas Fee appliquent déjà la taxe de 1 fr. 20. A Zermatt, il y a déjà belle lurette que l'on a dépassé le nouveau montant maximum prévu. Trois hôtels sont à 2 francs, 34 à 1 fr. 70 et 48 à 1 fr. 50.

Une comparaison avec les autres stations

suisses est significative à ce propos :

Adelboden 1,40 ; Andermatt 1,50 ; Arosa 2,30 ; Davos 2,25 ; Engelberg 2 francs ; Flims 1,50 ; Grindelwald 2 francs ; Klosters 1,80 ; Lenzerheide 1,50 ; Pontresina 1,50 ; Savognin 1,50 ; Saint-Moritz 3 francs ; Wengen 2 francs.

Tout cela devrait donc, pense-t-on dans le Haut-Valais, inciter à revoir la question de ce fameux article 21. L'Etat devrait tout simplement ramener le montant maximum à 2 francs afin de donner aux communes et aux sociétés de développement les moyens de remplir leurs devoirs tels que prévus par l'article 27.

Lt.

## Le Valais n'est pas seul en cause, Monsieur Voegeli...

BRIGUE. - Dans une interview accordée à un journal haut-valaisan sur l'étape valaisanne du prochain Tour de Suisse cycliste, M. Voegeli, directeur de cette manifestation sportive, déclare notamment que la caravane partira de Locarno pour Moerel, en empruntant les cols du Gothard et de la Furka. Selon le journal en question, M. Voegeli espère que l'Etat du Valais prendra en considération le parcours choisi par le TDS pour la réouverture de ses cols alpestres.

M. Voegeli devrait pourtant savoir que le Département des travaux publics de notre canton n'est pas le seul concerné. Avant que les coureurs cyclistes puissent

fouler le sol valaisan, il faudra tout d'abord que Tessinois et Urnais aient pu donner le feu vert à la circulation sur leur parcours respectif. D'autant plus que, dans ce domaine, les Valaisans n'ont jamais été les derniers.

On peut donc regretter que l'on se serve d'une manifestation sportive aussi importante que le TDS pour une polémique bien inutile. Qu'on le sache une fois pour toutes : les cols alpestres du Grimsel, de la Furka et du Nufenen, ne sont ouverts à la circulation qu'après entente avec tous les cantons intéressés, et non pour le bon plaisir de quiconque.

It.

REDACTION DE SIERRE  
Philippe Theytaz  
Téléphone (027) 55 80 40  
Case postale 268  
3960 Sierre

PUBLICITAS  
**212111**

### BULLETIN D'ABONNEMENT

au **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an : Fr. 106.-

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» des ce jour, au prix de

## 110.-

(Jusqu'au 31 décembre 1976)

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse exacte : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

# A vendre à Sierre

**Immeuble La Channe**  
(place Beaulieu)

## magnifiques appartements 1 - 2 - 3 - 4 pièces

Financement assuré.  
Situation centrale de premier ordre.  
Libres dès l'hiver 1975-1976.

Pour tous renseignements,  
s'adresser à la

### Régie Antille

Route de Sion 4, 3960 Sierre

Tél. 027/55 88 33

89-103

### Affaires immobilières

A louer à **Uvrier**  
commune de Sion

#### magnifiques appartements résidentiels de 4 1/2 pièces

(cheminée de salon, machine à laver la vaisselle, 2 salles d'eau, loggia, etc. + garage individuel) dans petit immeuble de 6 appartements ensoleillement maximum, tranquillité. Magasin, école, arrêt de bus à proximité. Loyers intéressants et conditions à convenir.

Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau) 36-702

A **Saxon**, il reste à louer, dans petit immeuble de 12 appartements très confortables, situé au milieu des prés, au 3e et dernier étage

#### deux appartements neufs de 4 1/2 pièces

avec machine à laver la vaisselle, congélateur, cheminée de salon, parcelle de jardin à disposition.

Loyers et conditions à discuter.

Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau) 36-702

### Commune genevoise

cherche

#### un bâtiment

avec terrain, pour colonie de vacances - maison de repos.

Station été-hiver

Minimum 60 lits

Offre sous chiffre C 920537-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A louer

#### La caisse de retraite des entreprises Migros

vous propose, Les Avouillons C, Martigny

#### appartements de 3 1/2 pièces

Prix HLM dès 351.- plus charges  
Prix libre dès 407.- plus charges

#### appartement de 4 1/2 pièces

Prix HLM dès 396.- plus charges  
Prix libre dès 518.- plus charges

Beaux appartements, très soignés, tout confort, cuisine entièrement équipée, service de conciergerie.

Pour visiter : M. A. Delalay, Les Avouillons A 16, Martigny tél. 026/2 68 44

Pour traiter : caisse de retraite des entreprises Migros, gérance, chemin de Rovéréaz 5, 1012 Lausanne. Tél. 021/32 92 22

Nouvel arrivage  
de

## MANTEAUX

en teintes mode

**MOUTON  
RETOURNÉ**  
manteaux et vestes  
pour dames et messieurs

chez

### Maret-Visentini

Prêt-à-porter  
**FULLY**  
Tél. 026/5 34 40



#### Bar à café

à remettre, petite reprise

Faire offres sous ch. N° 82-7446 Annonces Suisses SA 1211 Genève 4

A louer à **Saxon**

#### maison d'habitation

5 chambres, cuisine, salle de bains, garage

Prix Fr. 550.-

Tél. 026/6 28 78 36-1314

A vendre à **Conthey-Plaine**, magnifiques

#### terrains à bâtir de 1300 m2

entièrement équipés

Ecrire sous ch. P 36-31422, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre

#### Mayens-de-Riddes

#### chalet

à transformer, avec terrain

Tél. 027/86 21 20

36-31433

Affaire à saisir

#### appartement 3 1/2 pièces à vendre

Av. de l'Europe, Monthey  
Tout confort  
Cause majeure  
Prix : Fr. 83 000.-

Pour visiter et traiter :  
J. Rigolet, agt imm. patenté  
Tél. 025/4 53 63 36-5652

A louer à Sion  
Rue du Scex 16

#### chambre meublée

Fr. 170.-

Libre dès 15.11.1975

Tél. 027/22 66 56 (heures de bureau)

A louer à **Sion**  
Rue Porte-Neuve

#### appartement 2 1/2 pièces

Tout confort  
Fr. 270.-  
Libre tout de suite

Tél. 027/22 00 17

36-36476

A louer à **Troistorrens**

#### chalet neuf

Tout confort

S'adresser à :  
Maurice Dubosson  
Tél. 025/8 34 52

36-31406

On échangerait

#### vigne de 450 m2

à **Lentine**, contre une autre de même surface région Chandolin-Vuisse  
Ecrire sous ch. P 36-31481, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à **Sion**, proximité immédiate de la gare, poste et centre **MMM**

#### logements neufs

très confortables

Studios meublés ou non dès Fr. 320.-  
3 pièces 420.-  
4 1/2 pièces dès 520.-  
Grand parc de 2000 m2 au sud, magasin de quartier, école enfantine.

Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau) 36-702

A louer à Sion, situation tranquille, ensoleillée, verdure

### très bel appartement moderne

3 pièces plus grand hall à manger, petit hall, cuisine moderne, 2 balcons, ascenseur, cave.

Libre dès le 1.12.75 ou à convenir.

Offres écrites sous chiffre P 36-31383 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 53 36, interne 14



1975  
**MOIX**  
2 ANS  
POUR NOUS



**Quinzaine du manteau**

Les détails font le charme de ce manteau en loden véritable, nouvelle longueur, dans les coloris vert, gris ou rouille.

36-4630





Monsieur Henri GAILLET, à Sion ;  
Madame Khâti GAILLET-HERREN et ses enfants, à Saint-Maurice ;  
Madame et Monsieur Simone PITON-GAILLET et leurs enfants, à Sion ;  
Monsieur et Madame René GAILLET-SCHMUTZ, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Léonard, Sion, Sierre, Monthey et Lausanne ;  
Mademoiselle Adélaïde GAILLET, à Monthey (en religion Sœur Bénédicte) ;  
Monsieur et Madame Edouard GAILLET-TISSIÈRES, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Léonard, Sion et Sierre ;  
Madame et Monsieur René CLIVAZ-GAILLET, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Léonard et Strasbourg ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

## Madame Adèle GAILLET

née COUTAZ

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, survenu à la clinique générale de Sion, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie courageusement supportée et munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Saint-Guérin à Sion, le mercredi 12 novembre 1975, à 11 heures.

Domicile mortuaire : Pré-Fleuri 5, à Sion.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**Le conseil d'administration de Valcalorie S.A., à Sion**

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Henri GAILLET

belle-mère de son président, M. Gilbert Piton.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



**Le personnel de Valcalorie S.A., à Sion**

a le regret de faire part du décès de

## Madame Henri GAILLET

belle-mère de son président du conseil d'administration, M. Gilbert Piton.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.



**La Chorale sédunoise**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Paul BÉTRISEY

son dévoué membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La direction et le personnel  
des usines valaisannes de l'Aluminium Suisse S.A., à Chippis**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Jean NANCHEN

ingénieur-technicien ETS

Nous garderons de notre collaborateur et collègue un souvenir ému.



Madame Paulette BÉTRISEY-NIGG et son fils Frédéric, à Sion ;  
Monsieur et Madame Adolphe BÉTRISEY-SAVIOZ, à Ayent ;  
Monsieur et Madame Maurice NIGG-ROSSIER et Madame Célestine ROSSIER, à Châteauneuf ;  
Mademoiselle Yvonne BÉTRISEY, à Payerne ;  
Mademoiselle Fernande BÉTRISEY, à Athènes ;  
Mademoiselle Vali BÉTRISEY, à Pully ;  
Monsieur et Madame Gabriel BÉTRISEY-NAGEL et leurs enfants, à Ayent ;  
Madame et Monsieur Gérard MUTTER-BÉTRISEY et leurs enfants, à Meyrin ;  
Monsieur et Madame Narcisse BÉTRISEY-HAYMOZ et leurs enfants, à Zurich ;  
Monsieur et Madame René NIGG-SEYDOUX et leur fille, à Bulle ;  
Madame et Monsieur Marc MASSE-REY-NIGG et leurs enfants, à Châteauneuf ;  
Mademoiselle Noëlle NIGG, à Genève ;  
Monsieur Pierre NIGG, à Bienne ;  
Monsieur et Madame Raphaël NIGG-VARONIER, à Sion ;  
Monsieur Charles-Albert NIGG, à Châteauneuf ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Paul BÉTRISEY

leur bien cher époux, papa, fils, beaux-fils, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé accidentellement à leur tendre affection, à l'âge de 31 ans.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mercredi 12 novembre 1975, à 11 heures.

Le corps repose à la crypte du Sacré-Cœur à Sion.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La classe 1944 d'Ayent**

a la douleur de faire part du décès de leur contemporain

## Monsieur Paul BÉTRISEY

à Ayent

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Hermann GILLIOZ, à Saint-Léonard ;  
Monsieur Michel GILLIOZ-SEWER et ses enfants, à Crans ;  
Madame François THEODOLOZ-GILLIOZ et ses enfants, à Saint-Léonard ;  
Madame Lorenzo MARCACCI-GILLIOZ et ses enfants, à Saint-Léonard ;  
La famille de feu Henri GILLIOZ, à Saint-Léonard ;  
La famille de Pierre GILLIOZ, à Saint-Léonard ;  
La famille de Joseph SENNGEN-GILLIOZ, à Genève ;  
La famille de Meinrad GENOUD-GILLIOZ, à Chippis ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Madame Louise GILLIOZ

née VENETZ

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, nièce et cousine, survenu après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Léonard, le mercredi 12 novembre 1975, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Robert ROTEN et ses fils Stéphane, Claude et Didier, à Sion ;  
Monsieur et Madame Jean-Daniel ROTEN-ROH et leurs enfants Thierry et Cédric, à Sion ;  
Monsieur et Madame Henri STUDER, à Sion ;  
Monsieur et Madame Gilbert MULHHEIM-STUDER et leurs enfants, à Sion et Savièse ;  
Monsieur et Madame Robert STUDER-BABECKY et leurs enfants, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Adolphe STUDER-GERBER et leurs enfants, à Clarens ;  
Monsieur et Madame Marcel BENEY-STUDER et leurs enfants, à Sion ;  
Frère Yvan, couvent des capucins, à Sion ;  
Monsieur et Madame Joseph-Marie BONVIN-STUDER et leurs enfants, à Sion ;  
Monsieur et Madame Joseph BURGNER-ROTEN et leurs enfants, à Sion ;  
Monsieur et Madame Georges ROTEN-MULLER et leurs enfants, à Sion ;  
Monsieur et Madame Michel ROTEN-GENTIL et leurs enfants, à Evillard ;  
Monsieur et Madame Gérard ROTEN-BESOMI et leurs enfants, à Champlan ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Madame Marguerite ROTEN-STUDER

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine, marraine, décédée à l'hôpital de Sion, dans sa 46<sup>e</sup> année, après une longue et pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de la paroisse de Saint-Guérin à Sion, le mercredi 12 novembre 1975, à 11 heures.

Le corps repose à la crypte du Sacré-Cœur à Sion.

Visites à partir de 15 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux missions marianistes de Lama-Kara, ccp 19 - 7620 Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La fanfare « Edelweiss », à Erde-Premplaz**

a la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Emile FONTANNAZ

son membre fondateur.

La société participera en corps aux obsèques, qui ont lieu à l'église de la Sainte-Famille à Erde, aujourd'hui mardi 11 novembre 1975, à 10 heures.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui l'a frappée, la famille de

## Monsieur Marius GRAND

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à leur peine, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Sion, novembre 1975.



**L'Union technique suisse,  
section du Bas-Valais**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Jean NANCHEN

ingénieur ETS

membre actif de la section bas-valaisanne de l'UTS.

La messe de sépulture aura lieu à Flanthey, aujourd'hui mardi 11 novembre 1975, à 10 heures. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Lens.



**La Caisse Raiffeisen de Grône**

a le regret de faire part du décès de

## Madame Catherine BEYTRISON

maman du révérend curé Henri Beytrison, président du conseil de surveillance de la caisse.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

## Madame Marguerite BALET

née PANNATIER



12 novembre 1945 - 12 novembre 1975

Le temps passe, mais ton souvenir reste.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle en ce jour d'anniversaire.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Grône, le mercredi 12 novembre 1975, à 19 h. 30.

Tes parents

# Le centre de secours incendie de Vissoie se présente aux communes du val d'Anniviers



VISSOIE. - Samedi après-midi, les présidents de la commission du feu et les commandants du corps des sapeurs-pompiers des six communes du val d'Anniviers ont assisté à la présentation du véhicule de première intervention. Ce véhicule, un Unimog équipé pour lutter contre plusieurs sortes de feux, est stationné au Centre de secours incendie de Vissoie (CSI). Le groupe d'intervention du CSI de Vissoie et son engin sont à disposition de tous les commandants locaux lorsque le sinistre ne peut être maî-

trisé sans l'intervention de cette équipe de renfort. Le groupe d'intervention du CSI de Vissoie compte dix hommes qui viennent de recevoir une formation spéciale pour utiliser avec le maximum d'efficacité le véhicule de première intervention. Sur ces dix hommes, six habitent le village de Vissoie et sont ainsi prêts à intervenir dans le plus bref délai. Ils assurent un service de piquet permanent durant toute la semaine. Le samedi et le dimanche, le groupe d'intervention

peut être appelé par l'intermédiaire de la police cantonale. Au cours de leur démonstration, les hommes du groupe d'intervention nous ont permis d'apprécier l'efficacité des moyens mis à leur disposition dans la lutte contre les feux de gaz, les feux de liquides (essence), les feux de matières grasses, etc.... Le CSI de Vissoie recevra bientôt de nouveaux engins et du nouveau matériel, notamment une moto-pompe et une échelle mécanique. (Photo NF)

# Décès de M<sup>me</sup> Marguerite Roten

SION. - M<sup>me</sup> Marguerite Roten, née Studer, est décédée hier en fin d'après-midi, à l'hôpital de Sion, après une longue maladie, à l'âge de 46 ans seulement. Elle laisse son mari, M. Robert Roten, facteur à la poste de Sion, et quatre enfants de 14 à 25 ans dans l'affliction.



Née le 29 octobre 1929, le jour de l'enterrement des victimes du terrible drame du passage à niveau de Saint-Léonard, dont les quinquagénaires de la région ont encore le souvenir, M<sup>me</sup> Marguerite Roten (son frère est capucin au couvent de Sion) était une personne à la foi profonde, exceptionnelle. Lorsque, il y a quelques jours, nous lui avons rendu visite, elle avait sur sa table *L'Histoire d'une âme* de sainte Thérèse de Lisieux, et c'est elle qui nous consolait, à quelques jours de sa fin.

La défunte faisait partie des « Equipes de Notre-Dame ». Ce qui a surpris son entourage, y compris son médecin, c'est son extraordinaire sérénité devant la maladie : « Ici, j'ai un avant-gout du paradis », nous a-t-elle dit lors de notre visite. Outre sa foi intense, elle était charitable, ô combien, toujours prête à reconforter d'autres, alors qu'elle-même connaissait des ennuis. Nous garderons de « Gigitte », comme nous l'appelions familièrement, un souvenir durable et une leçon de sérénité devant la mort qui nous attend tous. Rm.

# Assemblée de l'APV Convention collective et admission de nouveaux membres

Réunie hier en assemblée générale d'automne, sous la présidence de M. François Dayer, l'Association de la presse valaisanne (APV) s'est principalement préoccupée des problèmes posés par la convention collective et les nouveaux statuts de l'APS (Association de la presse suisse). Sur ces sujets, le rapport présidentiel fut suffisamment clair et précis pour dispenser les membres présents d'interrogations supplémentaires. A un chapitre plus particulier, il fut remis en question le dossier de l'information de l'Etat... Sur la base d'un document qui fut naguère transmis à la chancellerie... et soumis à l'appréciation du Conseil d'Etat.

La « plaquette du cinquantenaire » fut également l'objet d'un très bref rapport de la part du responsable du comité en cette matière. Il ressort d'abord que cette plaquette, pour avoir entraîné bien des soucis rédactionnels, laisse déjà un sentiment de satisfaction... ne serait-ce que par les effets de son existence. En fin de séance, l'assemblée eut à se prononcer sur l'admission de nouveaux membres. A une large majorité, elle accepte comme membre passif M. Bernard Micheloud, rédacteur à *L'Ordre professionnel*, et comme membres actifs MM. Hans Werz, rédacteur au *Walliser Volksfreund*, et Gérard Joris, rédacteur sportif au *Nouvel-Liste et Feuille d'Avis du Valais*. Aucune intervention remarquable ne se manifeste dans les « divers »... et rendez-vous à la prochaine assemblée de printemps pour débattre alors, et entre autres sujets, de la composition du comité de l'APV.

# Maîtrise fédérale pour sept menuisiers et deux ébénistes

SION. - Du 9 au 31 octobre dernier, se sont déroulées, simultanément à Lausanne et à Sion, les 75<sup>e</sup> et 76<sup>e</sup> sessions d'examens fédéraux de maîtrise. Les candidats valaisans ci-après ont obtenu le diplôme fédéral de maîtrise, à savoir :

- Menuisier : MM. Jean-Daniel Duc, à Crans ; Nicolas Evêquoz, à Premplaz-Erde ; Luc-Ernest Rey, à Chermignon-Dessous ; Jean-Luc Viaccoz, à Mission.
  - Ebéniste : MM. Laurent Masson, à Sion ; Jacques Rebord, à Bovernier.
  - M. Luc-Ernest Rey, maître menuisier, à Chermignon, a obtenu un prix de 300 francs pour la meilleure moyenne générale de la session, à Sion, soit 5,0.
- Nous félicitons chaleureusement tous ces heureux candidats.

# Courrier de la SPA de Sierre et environs

SIERRE. - Mercredi après-midi, la police municipale de Sierre confiait aux bons soins de notre société un chiot égaré dans notre ville. Avant de lui trouver un nouveau foyer, nous publions ci-dessous son signalement afin de permettre à son propriétaire de le reconnaître et de le réclamer au numéro de téléphone (027) 55 16 46, d'ici demain mercredi 12 novembre. Passé ce délai, tous les droits sur cet animal seront perdus.

### DESCRIPTION

Chiot de quatre mois, femelle, robe de teinte unicolore blanche, race Loulou de Poméranie (Spitz), ne portant ni collier, ni médaille. Il s'agit d'un petit animal en parfaite santé et d'aspect soigné.

Pour la SPASE : Marlyse Barras

# Vollèges Vespa contre camion

Hier, à 11 h. 15, M. Gilbert Morel, né en 1942, domicilié à Nyon (VD), circulait à l'intérieur du village de Vollèges, en direction de Sembrancher, au volant du camion VD 4999. A proximité de la menuiserie Moulin, dans une courbe sans visibilité, la Vespa VD 3262, conduite par M<sup>me</sup> Louise Sauge, née en 1915, domiciliée à Aigle, heurta le flanc arrière gauche du camion. La Vespa arrivait en sens inverse au milieu de la chaussée. Blessée, la conductrice fut transportée à l'hôpital.

# «La Colombe», à Sierre, ce soir

SIERRE. - C'est la pièce de Jean Anouilh qui sera présentée ce mardi 11 novembre au Casino-théâtre de Sierre par les galas Kar-senty. Les deux rôles principaux seront tenus par Madeleine Robinson et Danièle Lebrun (qui joua à Paris, comme elle le fera à Sierre, le rôle de *Colombe*). Œuvre forte, cruelle et drôle, même cynique, mettant en relief des gens de théâtre au cours de scènes magistrales, éclatantes de densité. On nous le promet. Madeleine Robinson est l'une des meilleures comédiennes du moment. Elle a tenu la scène dans de très nombreuses pièces et a joué - en vedette - dans plus de 50 films, puis à la télévision. Plusieurs distinctions

ont consacré son talent : prix Fémina du cinéma, prix Réjane, coupe Colpi à Venise, etc. Quant à Danièle Lebrun, premier prix du Conservatoire de Paris, elle fit partie de la Comédie-Française puis joua chez Planchon et au sein de la Compagnie Jean-Louis Barrault. Elle fut la partenaire de Claude Brasseur dans la série des Vidocq. On ne l'a pas vue au cinéma, mais dans les grands théâtres et à la télévision, dans les *Jeux de l'amour, La double inconstance, Les frères Karamazov, Sara, Bajazet, Béatrice*, etc. Ces deux comédiennes seront entourées par d'autres bons artistes, moins connus du grand public, qui étofferont cette pièce mise en scène par Anouilh et Roland Pietri. f.-g. g.

# Les ennuis de Juan Carlos

Suite de la première page  
gronde, on lui cherche (et on lui trouve toujours) un ennemi extérieur contre lequel on orientera les mauvaises humeurs. C'est ce qu'Hassan II a cru devoir faire à ses risques et périls, car le danger n'est pas seulement matérialisé par l'armée espagnole, mais encore par celle de l'Algérie car Boumediène est d'accord avec Madrid pour demander aux Marocains espagnols de s'autodéterminer, ce que refuse Rabat. A mon sens, le danger de guerre est plus grand entre l'Algérie et le Maroc qu'entre ce dernier et l'Espagne. Enfin, il y a la situation politique à l'intérieur de l'Espagne. Il est vrai qu'après le départ de Franco, toute la gauche souhaite revenir à la république. Toutefois, elle a contre elle que ses chefs sont, pour la plupart, absents de Madrid depuis plus de trente ans et que le régime démocratique, quoi qu'on en puisse dire sur les ondes étrangères, est assez étranger à l'âme espagnole. Aujourd'hui, cela peut paraître un paradoxe, mais je crois que l'Espagne est, fondamentalement, attachée à la monarchie et à l'Eglise. Et peut-être, si l'on voulait bien faire abstraction de tout esprit partisan, admettrait-on que si les républicains ont perdu la guerre civile, ce n'est pas tellement grâce à l'aide étrangère apportée à Franco (et que les républicains ont aussi reçue de

façon moindre, il est vrai) que par la volonté - exprimée ou non - de la majorité du peuple espagnol de demeurer fidèle à ses traditions, ce dont le caudillo a profité pour s'emparer de l'Espagne. Pour conclure sur ce sujet, je dirai qu'à mes yeux, Juan Carlos sera moins menacé par la gauche que par d'autres forces au service d'autres ambitions. Parmi celles-ci, la phalange qui supporterait difficilement qu'on portât atteinte au franquisme. Ce sont des gens qui demeurent fidèles à une sorte de religion politique embrassée une fois pour toutes. Sur le plan de l'attachement à un homme matérialisant une idée, on pourrait comparer les phalangistes aux gaullistes. Puis, l'Opus Dei remarquablement structurée et dont la soif de domination est sans limite. Enfin, l'armée, pilier du régime et sur laquelle Juan Carlos devra pouvoir compter sous peine d'échec immédiat et définitif. Or, chacun sait que le nouveau responsable de l'Espagne entend jouer la carte libérale. Les militaires l'approuveront, sans doute, mais la phalange ? Mais l'Opus Dei ? Enfin, les ambitions personnelles, celles du comte de Motrico, celles du général Diez Alegria, etc. On devrait savoir très vite si la monarchie a encore ou non des chances sur la terre espagnole. Charles Exbrayat

# Chamoson Cyclomotoriste blessé

Hier soir, vers 23 h. 15, un cyclomotoriste, dont nous ne connaissons pas encore l'identité, a fait une lourde chute à l'entrée supérieure de Chamoson, sur la route des Mayens. Il a été conduit à l'hôpital de Sion. Les causes de l'accident ne sont pas déterminées pour le moment.

# Marcel Imsand expose à Lausanne

SION. - A la fois photographe et peintre dont l'art atteint un haut niveau, Marcel Imsand, Valaisan domicilié hors du canton, expose présentement à la galerie Henry Meyer, à Lausanne, des photographies exceptionnelles sous le thème : des arbres et des hommes. A voir jusqu'au 6 décembre.

# Des cadeaux qui font plaisir

MARTIGNY. - Le groupe octodurien de la section valaisanne de la Fédération romande des consommatrices vient d'organiser une exposition d'objets cadeaux à confectionner soi-même du plus haut intérêt. Elle a eu lieu mercredi et jeudi dans la grande salle de l'hôtel de ville. De nombreuses personnes s'étaient déplacées : des dames bien sûr, quelques messieurs et pas mal d'enfants. Et là, on a eu la preuve qu'avec une petite imagination, un brin d'amour du travail bienfait, on peut faire plaisir à peu de frais.

# La société folklorique Arc-en-Ciel, à Evolène

a le devoir de faire part du décès de

# Madame veuve Martin BEYTRISON

mère de son fidèle et dévoué membre René Beytrison.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

# EN MÉMOIRE DE

# Monsieur Amédée DONNET



11 novembre 1974 - 11 novembre 1975

Déjà un an que tu nous as quittés sans pouvoir nous dire au revoir.

Nous attendons notre dernier voyage qui doit nous mener jusqu'à toi pour ne plus nous séparer.

Ton épouse, tes enfants et ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de Platta à Sion, le mercredi 12 novembre 1975, à 20 heures.

# EN SOUVENIR DE

# Monsieur Louis SAUTHIER



16 novembre 1974 - 16 novembre 1975

Tu nous as quittés, il y a un an, si brusquement, sans nous dire adieu.

Ton souvenir et l'exemple de ta vie généreuse demeurent en nos cœurs. Tes frères et sœur

Une messe d'anniversaire sera célébrée au Levron, le mercredi 12 novembre 1975, à 19 h. 30, et une à Vernayaz, le dimanche 16 novembre 1975, à 9 h. 30.

# EN SOUVENIR DE

# Monsieur Fernand SCHNEEBERGER

11 novembre 1965 - 11 novembre 1975

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour.

Tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Une messe en sa mémoire sera célébrée à l'église de Port-Valais, le samedi 15 novembre 1975, à 9 h. 30.

# GRAND CONSEIL VAUDOIS

## Un chemin de fer préféré à un service routier

LAUSANNE. - En ouvrant pour trois semaines et un jour sa session ordinaire d'automne, hier après-midi, le Grand Conseil vaudois a voté une série de premiers débats concernant des crédits routiers, la loi sur le tourisme et le renouvellement technique du chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix.

Pièce de résistance, ce dernier objet a passé sans difficulté. M. Marc-Henri Ravussin, chef du Département des travaux publics, n'a eu aucune peine à convaincre les députés de la justification du maintien de la ligne, malgré son coût, solution préfé-

nable à celle de la conversion en service de transports routiers.

Pour la loi sur le tourisme, il s'agissait simplement de faire concorder certains articles avec la jurisprudence récente du Tribunal fédéral en matière de taxe de séjour, comme c'est le cas pour plusieurs cantons (dont le Valais).

Quant aux crédits routiers, pour un montant total de 2 650 000 francs, ils concernaient des travaux urgents de consolidation de rochers menaçant la route Lausanne - Vevey, au Dézaley, la correction de la route Le Pont - Le Brassus entre L'Orient et Les

Bioux et un subsidie à la commune de Montreux pour acheter et démolir l'hôtel Joli-Site et, cela fait, élargir la route principale Lausanne - Saint-Maurice.

Enfin, 240 000 francs ont été accordés pour acquérir la propriété de « Versailles » (Moudon et Bussy-sur-Moudon) afin de l'attacher à l'École cantonale d'agriculture de Grange-Verney.

## Conférence du chef du Département militaire fédéral « Pourquoi devons-nous être prêts ? »

SURSEE. - Notre préparation en vue d'exprimer notre volonté d'indépendance a été hier soir au centre de la conférence donnée par le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral (DMF), à Sursee, devant la « Staatsbürgerliche Gesellschaft » du canton de Lucerne, une association qui poursuit des buts de formation civique des citoyens.

Après avoir insisté sur l'importance de l'information objective du citoyen, M. Gnaegi a rappelé pourquoi et depuis quand nous avons toujours dû être prêts à faire face. L'orateur a passé en revue tous les problèmes qui se sont posés et se poseront encore dans le domaine de notre préparation. Estimant que de nos jours les dangers sont devenus omniprésents, il a insisté sur la nécessité d'une préparation globale.

Certes les problèmes de l'Etat sont devenus toujours plus complexes et certains citoyens se désintéressent dès lors des affaires publiques. Il y a une incertitude que l'on retrouve aussi à un certain degré chez les représentants du peuple au Parlement. Mais il faut à tout prix éviter que ne s'installe une sorte de résignation à l'égard des problèmes politiques, car ces derniers, dans notre démocratie, doivent être réglés en commun. Une éducation en vue de la collaboration au sein de l'Etat est donc nécessaire, éducation qui s'adresse avant tout aux jeunes qui, dans quelques années, seront à leur tour au gouvernement.

Indépendance de la patrie contre l'étranger, tranquillité et ordre à l'intérieur, protection de la liberté et des droits des Confé-

## VOITURE CONTRE UN ARBRE APRÈS UN DÉPASSEMENT: DEUX MORTS

GISWIL. - Les deux occupants d'une voiture argovienne sont morts dimanche après-midi dans un accident de la route survenue entre Giswil et Kaiserstuhl (OW). Le conducteur, M. Walter Ziegler, 26 ans, de Rietheim (AG), a perdu la maîtrise de son véhicule après avoir ef-

fectué une manœuvre de dépassement. La voiture s'est écrasée contre un arbre, le passager, M. Adrian Blumenstein, 16 ans, de Zurzach (AG), a été tué sur le coup, tandis que M. Ziegler devait décéder peu après son admission à l'hôpital.

## Adhésion de la Suisse à l'OMT ?

BERNE. - Siégeant à Berne sous la présidence de M<sup>me</sup> Gabrielle Nanchen, conseiller national, et en présence de M. Willi Ritschard, conseiller fédéral, la commission du Conseil national s'est occupée de la question de l'adhésion de la Suisse à l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Malgré quelques réserves, la commission a recommandé cette adhésion à la Chambre. Pays traditionnel du tourisme et, de ce fait, fortement dépendant de l'étranger, notre pays ne peut que profiter de la coopération internationale dans ce domaine. L'adhésion à l'OMT, organisation dotée d'un budget relativement modeste, ne peut être décidée sur la base des considérations purement économiques d'une analyse coût-avantages. Certains principes de politique étrangère et le souci du renom international de la Suisse doivent également jouer un rôle.

## Incendie à Lausanne Qui a alerté les pompiers ?

LAUSANNE. - A la suite d'un incendie qui a éclaté dans un dépôt de meubles au passage des Saugettes, à Lausanne, dans la nuit de samedi à dimanche, la police judiciaire municipale recherche une jeune fille qui, aux environs de minuit, a remarqué une fumée suspecte et avisé les pompiers. Cette personne est invitée à prendre contact avec la police lausannoise (tél. 20 17 11) ou à s'annoncer au poste de police le plus proche.

## Surveillance des prix DIVERGENCES AU PARLEMENT

BERNE. - La commission du Conseil national chargée d'étudier la question de la prolongation de la surveillance des prix s'est prononcée pour une compétence plus large du Conseil fédéral en ce qui concerne la possibilité d'abaisser les prix. Siégeant hier, sous la présidence de M. Brosi, agrarien grison, elle n'a pas retenu la proposition de la commission du Conseil des Etats qui avait limité la compétence du gouvernement aux cas flagrants uniquement, soit aux marchandises importées lorsqu'il n'est pas tenu compte équitablement des avantages obtenus sur le cours du change ou lors de réductions des droits de douane. Les commissaires du Conseil national sont revenus à la version du Conseil fédéral qui entend

se donner une compétence plus générale. La décision a été prise par 10 voix contre 4 qui sont allées à la version de la commission du Conseil des Etats.

La commission a souhaité, dans sa majorité, une possibilité d'intervention permettant de lutter efficacement contre les hausses de prix injustifiées, aussi bien en ce qui concerne les importations que la production intérieure. Elle entend même donner le droit d'intervenir dans les cas de prix trompeurs indiqués par la publicité, par exemple les prix de fantaisie, biffés pour faire croire à une baisse. Mais cette dernière question sera réglée par la loi d'exécution, a précisé M. Brosi au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la séance.

## Lutte contre la criminalité M. Furgler à Stockholm

STOCKHOLM. - La lutte contre la criminalité internationale constitue le centre des débats qu'ont eus hier, à Stockholm, M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, chef du Département de justice et police, et son collègue suédois, M. Lennart Geiger. Les deux interlocuteurs visent à renforcer les contacts entre les deux pays en vue d'instaurer une collaboration dans la lutte contre la criminalité internationale. M. Furgler était arrivé dimanche à Stockholm pour une visite de quatre jours en Suède.

## LES EXIGENCES DU PARTI SOCIALISTE SUISSE Générosité facile et surtout démagogique

BERNE. - « La sécurité économique, sociale et politique de la population de notre pays doit constituer la priorité absolue dans la prochaine législature. » Telle est la conclusion de la commission du parti socialiste

suisse (PSS) chargée de l'étude de la situation politique après les élections fédérales de 1975. D'autre part, cette commission qui s'est réunie samedi à Berne sous la présidence du président du PSS,

M. Helmut Hubacher, de Bâle, exige la fin des discussions entre les partis gouvernementaux et ce avant le début de la prochaine session d'hiver des Chambres fédérales.

Parmi les principaux points exigés par le PSS, il y a l'abandon de la politique déflationniste actuellement menée par le Département fédéral des finances et des douanes et qui affaiblit le pouvoir d'achat. Le PSS demande également l'élaboration immédiate des bases juridiques nécessaires permettant, le cas échéant, de contraindre les banques et les assurances, la grande industrie et plus particulièrement les sociétés multinationales de mettre leur politique au service du bien-être général. Le PSS exige d'autre part le maintien strict des promesses faites à la population dans le domaine des assurances sociales et, de plus, la dynamisation des rentes AVS. Le PSS demande le rejet de la motion Brunner. D'autre part, il demande la réduction progressive des horaires de travail sans diminution des salaires, ce qui « exige non seulement la situation économique actuelle mais également les perspectives à long terme sur la diminution des matières premières ». En dernier lieu, le PSS demande que des mesures concrètes et immédiates soient prises contre la fraude fiscale.

## Hier sur le petit écran

### Sombre date

11 novembre 1975 : l'indépendance de l'Angola, ce jour, pourrait très bien commencer par une « guerre totale » dans ce pays.

Telle est l'impression que nous laisse le commentaire de la seconde partie de « Un jour une heure ». Excellente initiative d'aborder cette actualité qui relève soudain l'agonie de Franco au troisième plan, après même la « marche verte ».

Très bonne analyse de la situation entre les trois forces en présence.

Pourtant, un politicien profane que je suis, il arrive, en tant qu'observateur, à faire quelques constatations qui n'ont rien d'une quelconque prise de position. Ainsi hier soir, quand la TVR, sans doute fort justement, s'est élevée contre l'attitude du Portugal d'avoir abandonné les Angolais à eux-mêmes (on a parlé même de lâcheté), j'ai cru me souvenir avec quelle vigueur aussi, ce même petit écran s'est jadis élevé contre l'occupation (disons la colonisation) de l'Angola par les Portugais.

Constatation, sans plus ! Et qui rejoint le journaliste de la TVR dans le très petit espoir qu'il a à voir l'OUA jouer un rôle de pacificateur.

### « Fantastique »

Si je mets ce qualificatif entre guillemets, c'est parce que je l'emprunte à Ingmar Bergman qui fut hier la vedette de « Hors série » présentant une émission de la Télévision suédoise. Cette émission fut réellement fantastique !

Bergmann, l'an passé, pour le compte de la TV suédoise, réalisait La Flûte enchantée. Un opéra porté à l'écran. Et pas par n'importe qui. L'émission d'hier soir devait aussi bien passionner les mélomanes que les cinéastes qui, occasion rare, purent apprécier un illustre réalisateur au travail.

C'est la préparation du tournage et le tournage lui-même qui furent montrés dans « Hors série ». Superbe émission aussi informative que spectaculaire.

Bergmann fait tout, s'occupe de chaque détail, accompagne chaque acteur dans chacun de ses gestes, sait fort bien convaincre. Artiste ne faisant aucune concession, il plie même le chef d'orchestre, les musiciens et les chanteurs (qui sont les acteurs) à sa volonté. « Dans ce passage orchestral, chaque mesure doit être tragique. Je ne sais pas comment ça se fait, mais il faut que ça se fasse ». Respectueux de chaque note de Mozart, il plie le style de l'œuvre musicale aux exigences cinématographiques. Cela donne une Flûte enchantée fort originale sur le plan musical. Etant bien entendu que le cinéma et le théâtre ont des critères de réalisation parfois fort différents. Qu'en pensent les cinéastes quand ils verront le film (dès la fin de cette semaine en Suisse) ? Qu'en penseront les mélomanes ? Quelles que soient leurs réponses, une chose est certaine : l'émission d'hier soir valut à elle seule la mention très bien pour le programme TVR de ce lundi 10 novembre.

### Coup de sifflet

Après la « Voix au chapitre », le « Sous la loupe », avec Bernard Vité, dissertait sur l'arbitrage dans le hockey sur glace.

Bonne émission, à mon avis, car elle sut insister sur l'essentiel, à savoir le système à trois arbitres et la méconnaissance flagrante du public et même de nombreux joueurs des règles du jeu.

N. Lager

## Le 2000<sup>e</sup> diplôme de laborantine délivré par la Croix-Rouge suisse

LAUSANNE. - L'École cantonale vaudoise de laborantines et laborants médicaux délivre aujourd'hui à Lausanne, le 2000<sup>e</sup> diplôme contresigné par la Croix-Rouge suisse. Reconnue en 1969, cette école a déjà formé plus de huitante élèves. Pour toute la Suisse, le nombre des diplômés de laborantines et laborants médicaux est en moyenne de 150 à 200 par an, depuis 1965.

## La Suisse reconstruit un village turc détruit par un séisme

BERNE. - Le 6 septembre dernier la terre tremblait en Turquie dans la région de Lice. Bilan : 2380 morts, 3770 blessés, 35 000 sans-abri, 7000 maisons entièrement détruites et 7000 maisons inhabitables. Dès le lendemain, le délégué du Conseil fédéral proposait l'aide suisse et à fin septembre il effectuait une mission de reconnaissance sur les lieux de la catastrophe. Actuellement,

des volontaires du Corps suisse de secours en cas de catastrophe se trouvent à l'œuvre en Turquie, dans la région de Lice et de ses environs. L'équipe suisse, qui est forte de quinze hommes appartenant surtout à des professions du bâtiment, s'est vu attribuer la reconstruction de Yunluce, village de montagne composé de trois hameaux situés dans l'est de l'Anatolie. Avec l'aide de travailleurs

turcs, les volontaires suisses édifient 50 maisons préfabriquées dans notre pays. Au début de ce mois, 20 maisons avaient déjà été construites, tandis que se terminaient les fondations destinées aux 30 autres.

Telles sont les principales constatations exposées hier matin lors d'une conférence de presse par M. Arthur Bill, délégué du Conseil fédéral. Le but de l'action suisse -

et l'on pense qu'il sera atteint - est d'offrir à la population de Yunluce 50 maisons pourvues d'un moyen de chauffage, et ceci avant la venue de l'hiver, qui est rigoureux dans cette région. Le coût total de cette première phase des secours d'urgence sera d'environ 1,1 million de francs, la Croix-Rouge participant d'ailleurs à cette action en faveur de Yunluce.

## Roland Béguelin à la TV VAINES PROTESTATIONS

L'annonce que l'émission « En direct avec » de la Télévision romande, ce soir, à 21 h. 10, sera consacrée à un entretien avec Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, a provoqué un tollé de protestations dans divers milieux jurassiens du Jura-Sud. On a même pu lire un article assez véhément publié par le *Journal du Jura* à ce propos, article dans lequel il est dit que « pour peu que la TVR s'attende à ignorer aussi superbement les justes revendications des Romands de Bienne et du Jura-Sud, il pourrait bien y avoir de douloureux retours de flammes dans les luxueux salons genevois ».

Les protestations et le texte ci-dessus sont d'autant plus surprenants que l'entretien prévu avec M. Béguelin n'a rien d'une complaisance. Parmi les journalistes qui poseraient des questions au secrétaire général du Rassemblement jurassien, nous trouvons

notre confrère Jacques-Simon Eggly, du *Journal de Genève*, qui ne peut être suspecté de sympathie pour son interlocuteur, de même que M. Biland, de Saint-Imier, éditeur de *Jura Bernois*, journal farouchement progouvernemental dans le conflit jurassien. De plus, dans la même série d'émissions, M<sup>me</sup> Geneviève Aubry, porte-parole des femmes antiséparatistes, sera soumise au feu des questions en décembre prochain. C'est dire que la télévision joue, en l'espèce, son rôle d'information neutre et qu'il est vain de lui chercher noise à ce propos, d'autant plus que la création d'un nouveau canton au sein de la Confédération est un événement suffisamment inhabituel pour qu'on lui consacre des heures d'antenne.

## Situation dans le Jura-Sud Pour une commission fédérale d'enquête

C'est au tour d'Unité jurassienne, mouvement regroupant les autonomistes du Jura-Sud, de demander aux autorités fédérales qu'elles nomment une commission d'enquête chargée d'éclaircir quelles sont les conditions faites dans le Jura-Sud aux autonomistes, depuis le vote de juin 1974. Dans son communiqué, Unité jurassienne fait aussi référence à la situation provoquée par les arrestations de plusieurs jeunes autonomistes et notamment celle du chef des Béliers, Jean-Claude Montavon. Unité jurassienne demande la libération immédiate de ce dernier et appelle simultanément ses membres à prendre part, samedi prochain, à une marche de protestation, de Courrendlin à Delémont (3 km), le but de cette marche étant la manifestation de protestation que le Rassemblement jurassien met sur pied pour les mêmes raisons, à Delémont.

Victor Giordano

## Canton de Fribourg Un septuagénaire brûlé vif

PREZ-VERS-NORÉAZ. - M. Gustave Ducret, 74 ans, a été brûlé vif hier après-midi à Pres-Vers-Noréaz, dans le district de la Sarine.

M. Ducret, qui était occupé à brûler des feuilles mortes près de sa maison, voulut attiser le feu avec de l'essence contenue dans un bidon. Mais les flammes remontèrent vers le récipient qui explosa. Transformé en torche vivante, le septuagénaire s'effondra après s'être éloigné d'une trentaine de mètres. Il succomba en quelques minutes.

## Beaucoup de fumée au Palais du Gouvernement tessinois

BELLINZONE. - Hier matin, vers 9 h. 30, les cinq étages du Palais du Gouvernement tessinois, à Bellinzone, ont été envahis par une épaisse fumée. On crut tout d'abord à un incendie, mais fort heureusement il n'en fut rien. En effet, après avoir fouillé minutieusement tous les locaux du bâtiment, l'origine de la fumée a pu être déterminée : dans le sous-sol de l'immeuble, une étincelle s'était échappée d'un incinérateur et avait provoqué un début de feu à un dépôt de papier. Une brasse s'était formée et, après avoir longuement couvé (provoquant l'épaisse fumée), s'était finalement éteinte toute seule. Les dégâts sont peu élevés.

## Ecrivain et théologien suisse à l'honneur

PARIS. - L'écrivain et théologien suisse Hans-Urs von Balthasar, 70 ans, a reçu le prix de traduction 1975 de la fondation française Hautvillers, présidée par le poète et écrivain Pierre Emmanuel. Le prix lui sera remis le 24 novembre prochain. Il récompense l'auteur suisse pour ses traductions en allemand d'œuvres de Paul Claudel, Georges Bernanos et Henri de Lubac. Hans-Urs von Balthasar est né le 12 août 1905 à Lucerne. Parmi ses œuvres maîtresses, on note *Théologie de l'histoire*, *Apocalypse de l'âme allemande*, une *Théologie esthétique* et *Liturgie cosmique*.

## Les écoliers d'Aarau iront à pied...

AARAU. - Les autorités scolaires d'Aarau ont décidé, à l'unanimité, d'interdire aux écoliers domiciliés dans la commune de se rendre à vélo/moteur à l'école. Cette mesure entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1976. Les autorités scolaires indiquent avoir pris cette décision afin de lutter contre la pollution de l'environnement, l'émission de bruits et les accidents. Elles estiment également que cette mesure permettra d'enrayer l'augmentation constante des vols de cyclomoteurs. Les écoliers habitant à l'extérieur d'Aarau devront utiliser les transports publics.

## La décolonisation de l'Angola par le Portugal

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - L'Angola, dernière possession portugaise en Afrique, accède à l'indépendance aujourd'hui 11 novembre, alors que trois mouvements de libération se disputent le pouvoir les armes à la main. Le Gouvernement portugais, par la voix de son haut représentant à Luanda, a proclamé hier l'indépendance de l'Angola, anticipant d'une dizaine d'heures sur l'événement pour lui permettre, ainsi qu'aux troupes portugaises, de quitter le pays avant l'heure fatidique. « Au nom du président de la République portugaise, je proclame solennellement - avec effet à 0 heure le 11 novembre - l'indépendance de l'Angola et sa pleine souveraineté enracinée dans le peuple angolais, de qui dépend maintenant la manière dont elle sera exercée », a déclaré l'amiral Leonel Cardoso, haut commissaire portugais à Luanda, au cours d'une conférence de presse.

Les pouvoirs seront transférés « au peuple angolais », a-t-il dit sans autre précision sur les modalités de transfert et sans faire aucune allusion aux trois mouvements de

# Une farce dramatique

libération qui se disputent le pouvoir dans le territoire.

La guerre civile, qui a éclaté en juillet dernier et qui aurait déjà fait près de

20 000 morts avant même l'accession à l'indépendance de ce territoire, oppose le MPLA (Mouvement populaire de libération - de gauche) au FNLA (Front national de libération) et à l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale), qui se disent également progressistes.

### LES « NÉO-CONQUISTADORES »

Les trois mouvements, dont un seul, le MPLA, tient actuellement la capitale, Luanda, occupent militairement le territoire qui en fait est déjà partagé en trois zones distinctes : FNLA au nord, principalement les provinces limitrophes avec le Zaïre qui donne son appui total à ce mouvement. MPLA à Luanda et dans une zone située à l'est de la capitale et au sud. Enfin Unita au centre et au sud de l'Angola. Le MPLA contrôle également l'enclave du Cabinda, située entre le Zaïre et la République populaire du Congo, rattachée administrativement à l'Angola et dont le pétrole constitue la principale richesse.

### COMBATS AU CABINDA

La guerre civile aurait cependant aussi touché l'enclave, où selon des informations en provenance de Kinshasa, de violents combats se déroulent entre les forces du MPLA soutenues par les Congolais et les combattants du mouvement de libération de l'enclave (FLEC) soutenus eux par le Zaïre. Toutes les tentatives de conciliation portugaises ou de l'Organisation de l'unité africaine pour obtenir un cessez-le-feu permettant la remise des pouvoirs aux trois mouvements n'ont, pour le moment, pas eu de résultats.

### « PONCE-PILATISME »

Le Portugal quitte sur la « pointe des pieds » ce territoire (qu'il occupait depuis 1482) aux termes de l'accord d'Alvor, signé le 15 janvier 1975 entre les autorités de Lisbonne et les représentants des trois mouvements de libération. L'indépendance sera proclamée solennellement aujourd'hui, mais le Portugal ne remettra le pouvoir à aucun mouvement en particulier car il estime « que le pouvoir appartient au peuple ».

### LES SOVIÉTIQUES...

Seul, le MPLA se prépare à accueillir les délégations étrangères qu'il a invitées - pour les fêtes de l'indépendance, délégations africaines, occidentales ou de pays progressistes. L'Afrique entière, hostile à toute « congolisation » du conflit et au partage du pays, suit avec inquiétude l'évolution de la situation et commence à condamner l'ingérence de grandes puissances. Ainsi le maréchal Idi Amin Dada, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a menacé de rompre les relations diplomatiques avec l'Union soviétique s'il ne recevait pas des explications au sujet de son immixtion dans les affaires angolaises. L'URSS a déjà indi-

qué qu'elle reconnaît le MPLA si ce mouvement prenait le pouvoir tout seul.

### ... ET LES AMÉRICAINS

L'OUA, tout comme les trois mouvements de libération angolais, a d'autre part exprimé son hostilité à toute intervention de l'ONU que le Portugal a été tenté de demander. L'affaire du Congo hante toujours les esprits.

Ainsi, l'avenir paraît toujours sombre et une solution autre que militaire semble exclue pour le moment en Angola, pays qui suscite les convoitises de ses voisins et des grands à cause de ses richesses minières innombrables : diamants, cuivre, pétrole, fer, phosphates, etc., sans parler de ses ressources agricoles durement touchées par les combats.

Voir nos commentaires page 1

## Franco : difficultés respiratoires

De sources dignes de foi on apprend hier que le général Franco souffre de difficultés respiratoires bien qu'il soit placé sous tente à oxygène.

Cependant, aucun bulletin médical n'est venu confirmer ou infirmer cette information. Le dernier avis des médecins a été donné dimanche. Il affirmait qu'aucun changement n'était intervenu et que l'état du chef de l'Etat restait grave.

## Amine rompt avec Moscou

LONDRES (ATS/Reuter). - Le maréchal Idi Amin, président de l'Ouganda et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine a demandé le retrait immédiat de l'ambassadeur d'Union soviétique à Kampala, annonce lundi soir Radio Ouganda.

## Les Etats-Unis et le monde vus par M. Kissinger

WASHINGTON (ATS/AFP). - M. Henry Kissinger a tenu lundi matin sa première conférence de presse depuis les changements annoncés au sommet de l'administration par le président Ford.

Voici les principaux points de cette conférence de presse, dominée par les difficultés des négociations russo-américaines sur la limitation des armements stratégiques :

**SALT : NOUS ATTENDONS « EN-CORE » UNE RÉPONSE RAISONNABLE...**

Le secrétaire d'Etat estime que « le fait que l'Union soviétique ait rejeté la dernière proposition américaine ne signifie pas que les Etats-Unis vont en présenter une autre. Nous attendons encore du Gouvernement soviétique une réponse raisonnable ».

M. Kissinger souligne que les négociations ne seront ni accélérées ni retardées par la perspective des élections américaines. Il a « toutes les raisons » de penser qu'elles se poursuivront en 1976 en vue de trouver un compromis et espère toujours que les divergences de vues pourront être réglées.

M. Kissinger exclut dans un avenir prévisible un sommet Ford-Brejnev à Washington sans signature de l'accord « SALT-2 ». Il est prêt lui-même à rencontrer à nouveau son homologue soviétique, M. Andreï Gromyko, lorsque les positions des deux parties permettront d'établir un dialogue constructif.

### LA PURGE

M. Kissinger souligne que son remplacement à la tête du Conseil national de sécurité ne devrait pas entraîner de changements dans la politique étrangère des Etats-Unis, qui n'est pas déterminée par des questions de personnes. Il minimise les divergences de vues qui l'ont opposé dans certains cas à M. James Schlesinger, relevé de ses fonctions de secrétaire à la Défense.

Rendant hommage aux qualités de ce dernier, il précise que les dernières propositions américaines sur les « SALT » ont été établies d'un commun accord entre le secrétaire d'Etat et le secrétaire à la Défense.

Il assure également que M. Donald Rumsfeld, qui vient d'être nommé secrétaire à la défense, est un homme « très intelligent et très conscient des problè-

mes de sécurité nationale » et entend coopérer avec lui.

### CHINE : COPAIN CLOPANT

Le voyage en Chine du président Gerald Ford aura lieu comme prévu avant la fin de l'année, a déclaré le secrétaire d'Etat. A cet égard, il a démenti les informations selon lesquelles son récent voyage à Pékin avait été un échec.

### PROCHE-ORIENT : DOUCEMENT LES BASES

Les Etats-Unis sont opposés à résolution condamnant le sionisme comme une forme de racisme sur laquelle l'Assemblée générale des Nations unies devait se prononcer lundi.

Les Etats-Unis n'accepteront pas de discuter avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) tant que celle-ci n'aura pas annoncé son intention de reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël et les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

Les Etats-Unis espèrent que la Syrie renouvellera le mandat des casques bleus stationnés sur les hauteurs du Golan, qui arrive à expiration à la fin du mois.

### VIETNAM : DE TOUTE FAÇON !...

M. Kissinger estime que la réunification éventuelle des deux Etats vietnamiens ne changera pas la situation réelle et n'affectera pas la sécurité des Etats-Unis dans cette région.

### ANGOLA : LES ROUGES ET LES NOIRS

M. Kissinger a accusé l'Union soviétique et Cuba d'avoir introduit des armes en Angola et dans le cas de Cuba, également des conseillers militaires afin d'aider le MPLA. Il a estimé que l'attitude soviétique « n'était pas compatible avec l'esprit de la détente ».

## Sakharov : nouvel appel au secours

PARIS (ATS/AFP). - L'académicien soviétique Andreï Sakharov, lauréat du prix Nobel de la paix, a fait parvenir à M. Valéry Giscard-d'Estaing, président de la République française, un message dans lequel il sollicite son « intervention auprès des autorités soviétiques, et en premier lieu auprès du secrétaire général du PC soviétique Leonide Brejnev, pour que soient amnistiés les détenus politiques en URSS ».

« Cette amnistie », indique le message, reproduite le 10 novembre par le quotidien *L'Aurore*, aurait une signification humanitaire et politique mondiale.

« Plusieurs milliers de personnes », poursuit le message, « sont détenues en URSS

dans des camps, des prisons et des hôpitaux psychiatriques spéciaux sans avoir commis de crime dans le sens où on l'entend dans les pays démocratiques. Elles sont condamnées pour leurs convictions politiques ou religieuses, leurs aspirations nationales, pour leur tentative de faire valoir leur droit à la liberté d'expression et d'autres droits prévus dans la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies ».

« Ces gens sont soumis avec d'autres à un régime de réclusion sévère, souvent inhumain, sous-alimentation, travail forcé épuisant, absence de vitamines et de médicaments ».

### PASSAGE À L'OUEST D'UN DANSEUR SOVIÉTIQUE

LONDRES (ATS/AFP). - Un danseur de ballet soviétique en voyage à Londres a demandé à demeurer en Grande-Bretagne, a annoncé lundi un porte-parole du Ministère de l'intérieur britannique.

M. Syren Arutunian, 25 ans, n'a pas pris vendredi soir comme prévu l'avion qui devait le conduire, avec les 19 autres membres d'un ballet arménien, de Londres à Moscou. Il s'est présenté à l'ambassade américaine à Londres pour demander l'autorisation de vivre aux Etats-Unis.

## ONU : encore un vote inique

NEW YORK (ATS/AFP). - Par 101 voix contre 8 (dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne et Israël), l'Assemblée générale de l'ONU a adopté lundi une résolution qui demande notamment que l'OLP, « représentant du peuple palestinien, soit invitée à participer à tous les efforts, délibérations et conférences sur le Proche-Orient qui ont lieu sous les auspices de l'ONU sur un pied d'égalité avec les autres parties... ».

La France figure parmi les 25 abstentions ainsi que la Belgique, l'Autriche, l'Australie, l'Italie et le Japon.

Immédiatement après ce vote, l'Assemblée générale a adopté par 93 voix contre 18 (dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, les pays du Benelux et le Canada) et 27 abstentions dont la France, l'Italie, la Côte d'Ivoire, le Portugal et l'Autriche, une résolution qui, notamment, porte création d'un comité de l'Assemblée générale de vingt membres « pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ».

## Révélation d'un écrivain soviétique

# « Le KGB a tenté de m'empoisonner »

MOSCOU (ATS/AFP). - L'écrivain géorgien Eviad Gamsakhourdia, qui participe aux travaux de la section soviétique de l'organisation Amnesty international a accusé le KGB, dans une lettre ouverte adressée à M. Youri Andropov, son président, d'avoir tenté de l'empoisonner.

Cette lettre parvenue aux journalistes à Moscou, avec des pièces jointes appuyant les affirmations de l'écrivain, est également adressée à M. Inaouri, président du comité de sécurité d'Etat géorgien.

« Pour moi, écrit notamment Eviad Gamsakhourdia, âgé de 36 ans, il est clair qu'on a utilisé contre moi et ma famille une arme toxique. » Elle aurait été répandue, selon lui sous forme de gaz, ces derniers mois, dans la cour de sa maison à Tbilissi, capitale de la Géorgie, où plusieurs animaux domestiques seraient morts de manière inexplicable.

L'écrivain précise que lui, sa femme et sa belle-sœur ont été atteints au même moment des mêmes symptômes caractéristiques selon un certificat joint en date du 2 octobre, d'un

empoisonnement par un gaz toxique. Il ajoute que son père, Konstantin Gamsakhourdia, écrivain et académicien connu, était mort en juillet après avoir éprouvé les mêmes symptômes : forts maux de tête, accélération importante du pouls, amaigrissement rapide.

Eviad Gamsakhourdia rapporte que son confrère moscovite, Vladimir Voinovitch, a été atteint « par la même arme » en mai à l'hôtel « Métropole » de Moscou. Cet écrivain est connu en Occident pour son roman *La vie et les aventures extraordinaires du soldat*

Ivan Tchonkine et comme membre de la section française du « Pen Club ».

« De telles actions ne sont pas à la gloire du KGB » conclut Eviad Gamsakhourdia.

Parmi les pièces jointes par l'écrivain et contresignées de sa main, figure une lettre de menaces de mort de la part de « nazis russes et arméniens », reçue en décembre 1970 et dont l'écrivain pense qu'elle vient d'agents du KGB. Il reproduit également un interrogatoire au siège du KGB de Tbilissi le 2 novembre 1972 au cours duquel on lui avait reproché la diffusion de littérature

« Mais les marcheurs resteront à Tarfaya », a poursuivi le ministre, en soulignant que leur objectif était toujours El Ayoun, la capitale administrative du territoire. Les volontaires ne rentreront pas chez eux avant la fin des négociations.

Si celles-ci aboutissent, « ce qui est une hypothèse possible, nous irons à El Ayoun. Si elles échouent, les 350 000 Marocains franchiront la frontière de nouveau car ils sont seulement sur elle, attendant un résultat politique », a poursuivi le ministre.

## Sahara occidental Vers une solution politique

AGADIR (ATS/Reuter). - Un accord sur le Sahara occidental est « en vue » entre l'Espagne et le Maroc. Une délégation marocaine se rendra à Madrid d'ici quarante-huit heures, a déclaré hier M. Ahmed Taïbi Benhima, ministre de l'information marocain, au moment où le roi Hassan II s'appretait à quitter Agadir pour Marrakech.

Le souverain donne ainsi l'exemple aux 350 000 volontaires de la « marche verte » auxquels il a demandé dimanche soir de rentrer au Maroc en déclarant qu'il n'y avait « ni vainqueur ni vaincu ».

anti-soviétique et des contacts trop fréquents avec les étrangers. On lui avait également déclaré, selon ce compte rendu, que ses contes et poésies ne seraient plus publiés en URSS et qu'il ne serait plus autorisé à se rendre à l'étranger.

Eviad Gamsakhourdia est connu parmi les dissidents de Moscou comme initiateur d'un comité des droits de l'homme en Géorgie. Il est lié personnellement au physicien Youri Orlov qui atteste de sa bonne foi. Il avait été condamné en 1956 à cinq ans d'emprisonnement avec sursis pour la diffusion de littérature nationaliste et a été exclu cette année de son poste de professeur à l'université de Tbilissi. Il a précisé par téléphone aux correspondants que ces derniers jours il a quitté son domicile et qu'il a été interrogé par un juge d'instruction.